

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION TOUR(S)PLUS

ÉVÈNEMENT

**Dernière
ligne droite
pour le tram !**

INTERVIEW

**Rencontre avec
Jean Germain**

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Une année d'actions dans l'agglo

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Tour(s)plus

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012



06

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



20

HABITAT,
RÉNOVATION
URBAINE



30

INFRASTRUCTURES
ET MOBILITÉ



42

CULTURE
ET SPORT

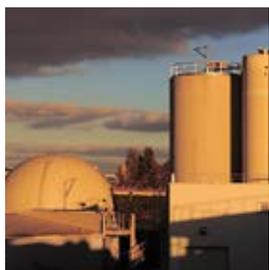


02 RENCONTRE AVEC
JEAN GERMAIN



52

DÉVELOPPEMENT
DURABLE



64

ASSAINISSEMENT



70

COLLECTE
ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS



78

RELATIONS
PARTENARIALES

84 FONCTIONNEMENT
ET BUDGET

Une présentation vidéo
du rapport d'activité 2012 de
Tour(s)plus est consultable
sur www.agglo-tours.fr



RENCONTRE AVEC JEAN GERMAIN

PRÉSIDENT DE
LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
TOUR(S)PLUS

Construction du centre de maintenance, livraison et essais des premières rames : l'année 2012 a-t-elle marqué un tournant dans la réalisation de la première ligne de tramway ?

Jean Germain : Vous pouvez ajouter également la pose des rails ou celle de l'alimentation par le sol, l'achèvement des deux ponts sur le Cher et le périphérique. Dans un projet de cette ampleur, chaque période a son importance mais, assurément, l'année 2012 a permis de mesurer l'impact du tramway, à la fois comme mode de transport et comme outil d'aménagement urbain. Il y a eu également un travail administratif et financier, moins visible, mais pourtant fondamental, qui a vu le renouvellement par exemple de la délégation de service public pour l'exploitation du réseau de transport urbain.

Avec le tramway, le nouveau réseau de bus, le bus à haut niveau de service, les parkings relais, le schéma cyclable et les offres alternatives que constituent Vélociti, Autociti et le service de co-

voiturage, je pense que notre agglomération va disposer d'une offre de déplacements cohérente et complémentaire.

Mais cette priorité donnée aux transports « doux » ne se fait-elle pas au détriment des autres compétences de l'Agglomération ?

J.G. : Ça n'est pas mon sentiment. D'abord parce que la réalisation du tramway a constitué en tant que telle un vecteur important de développement et généré des milliers d'heures de travail pour les entreprises et les salariés du département.

Mais nous avons poursuivi parallèlement le développement des sites d'activités dans toute l'agglomération, le soutien à la recherche, au commerce, à l'artisanat... Enfin, Tour(s) plus s'efforce de promouvoir de nouvelles manières d'entreprendre. Les deux pépinières construites à Tours et Joué lès Tours, qui vont permettre d'accompagner de jeunes entreprises, illustrent bien cette volonté.



**La pépinière du Sanitas
à Tours, une façon
innovante de soutenir
les jeunes entreprises.**

© Yves Brault - Ville de Tours

Si l'on prend un autre exemple, celui de l'habitat, qui constitue l'un des principaux postes budgétaires de Tour(s)plus, chacun peut constater que le marché immobilier résiste bien sur notre territoire et que la feuille de route de notre Programme Local de l'Habitat est respectée. Il en est de même des plans d'équipements culturels et sportifs, du développement de l'offre touristique ou des efforts en faveur du développement durable, qui se sont poursuivis à un rythme élevé durant la période de réalisation du tramway.

Finalement, le seul chiffre qui baisse, c'est celui du tonnage de déchets collectés. Mais c'est le fruit du travail de sensibilisation mené depuis plusieurs années par la Communauté d'agglomération et des efforts réalisés par les citoyens en matière de tri et de réduction à la source. Cela nous place dans une dynamique positive au regard des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement.

« L'année 2012 a permis de mesurer l'impact du tramway, à la fois comme mode de transport et comme outil d'aménagement urbain. »

L'extension du périmètre géographique et institutionnel de Tour(s)plus a été adoptée par les élus en 2012. Ce choix va-t-il bouleverser le fonctionnement de l'Agglomération ?

J.G. : Cette évolution du périmètre a fait l'objet d'un large débat, au sein de Tour(s)plus et dans les communes concernées. À plus d'un titre, cette entrée des communes de Chanceaux-sur- ►►



« La coopération intercommunale doit permettre d'être plus efficace, plus solidaire, et ainsi de rendre un meilleur service au citoyen. »

Choisille, Parçay-Meslay et Rochecorbon me paraît naturelle. Toutes les communes ont intégré Tour(s)plus depuis sa création avec la même logique : la coopération intercommunale doit permettre d'être plus efficace, plus solidaire, et ainsi de rendre un meilleur service au citoyen. Il n'y a pas de raisons que cela change !

Par ailleurs, la mutualisation des services ou la création d'une Direction de l'Énergie sont des vecteurs importants de transformation de nos pratiques. Ils sont en cohérence avec notre volonté d'adaptation aux nouveaux enjeux de société et également à la réalité budgétaire des collectivités territoriales. Aujourd'hui encore plus qu'hier, cette solidarité entre les communes est indispensable.

Ces éléments permettent-ils à Tour(s)plus de s'inscrire dans un processus métropolitain ?

J.G. : Ce qui est certain, c'est que de nombreuses fonctions métropolitaines sont réunies dans notre agglomération, qu'il s'agisse de son accessibilité ferroviaire et routière, de son offre de formation, notamment universitaire, de son attractivité économique et touristique, de ses équipements culturels et sportifs, ou de ses services de santé avec, bien sûr, le Centre Hospitalier Universitaire.

Peu importe finalement dans quel cadre s'inscrira la future loi de décentralisation en la matière. Ce qui compte, c'est notre volonté de nous appuyer sur ces atouts pour poursuivre notre développement et rester un territoire dynamique et innovant. ●





**Start'ère, la pépinière
d'entreprises de Tour(s)plus
à Joué lès Tours.**

© Léonard de Serres

DÉVELOP- PEMENT ÉCONOMIQUE

**Tour(s) plus aux grands
rendez-vous de l'économie**

Soutien à l'économie de la connaissance

Des projets urbains facteurs d'attractivité

Succès conforté des sites d'activité

Aéroport : le trafic décolle

**Tourisme : une politique
en action**



Le mot de...
Philippe Le Breton
 PREMIER VICE-PRÉSIDENT
 DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT
 ÉCONOMIQUE,
 À LA RECHERCHE, AUX TIC
 ET AU TOURISME

« En portant l'effort sur la recherche et l'innovation, Tour(s)plus fait de l'économie de la connaissance le pivot de sa stratégie de développement. Cela est rendu possible par les liens toujours plus étroits tissés avec l'Université, par le soutien apporté aux PME innovantes et, en 2012, par l'ouverture de deux pépinières qui aident les entreprises, porteuses des emplois de demain, à émerger. Le développement des sites d'activités, le soutien apporté au commerce et à l'artisanat, l'enrichissement de l'offre touristique sont autant de leviers pour la croissance de notre territoire. »

TOUR(S)PLUS AUX GRANDS RENDEZ-VOUS DE L'ÉCONOMIE



Le salon Made in Touraine (16 et 17 novembre 2012)

Cette manifestation organisée au Centre de congrès Vinci à Tours, a pour objectif de créer un lieu d'échanges entre les entreprises tourangelles et différents publics, notamment, les enseignants, les formateurs, les collégiens, les apprentis, les lycéens et les étudiants, au travers d'une exposition du savoir-faire industriel, de conférences et tables rondes traitant de thématiques sociétales et professionnelles (responsabilité sociale, recherche et innovation, l'alternance comme moyen de formation). Tour(s)plus a apporté son soutien financier à hauteur de 30 000 €.

4,7 M€

d'investissement de Tour(s)plus dans le CERTeM +

SIMI, le Salon de l'Immobilier d'Entreprise (5, 6, et 7 décembre 2012)

Événement de référence pour tous les acteurs de l'immobilier d'entreprise en France, organisé par le groupe Moniteur, le SIMI 2012 a réuni pendant trois jours près de 24 000 visiteurs et 440 exposants au Palais des Congrès à Paris. Dans un contexte économique tendu et un marché sans visibilité, cette 11^{ème} édition a confirmé son caractère tonique et fédérateur en rassemblant l'ensemble de la communauté des investisseurs/promoteurs, des collectivités locales et de l'industrie immobilière.

Tour(s)plus a participé à ce salon avec les agglomérations d'Orléans, Blois, Le Mans et Alençon dans le cadre de la Coopération Métropolitaine Val de Loire-Maine.





Top des entreprises 2012 (12 déc. 2012)

La soirée Top des Entreprises de la Nouvelle République, organisée au Centre de congrès Vinci, met à l'honneur les entreprises dans les secteurs des nouvelles technologies, de la création, de la reprise/relevance, du management, des initiatives sociales, de l'innovation, de l'artisanat et du développement durable. Pour cette 13^{ème} édition, Tour(s)plus a participé, avec le Conseil général d'Indre-et-Loire et la CCI de Touraine, à la présélection des entreprises performantes nommées, puis à la remise des trophées.

L'entreprise fondettoise Scrapcooking (18 personnes), qui développe la fabrication de moules

et accessoires de pâtisserie, s'est vue remettre le Prix Spécial de l'Agglomération, ainsi que le trophée « Top des Tops ».

Le congrès Da Vinci de la Jeune Chambre Économique (4, 5, 6 octobre 2012)

1 500 jeunes citoyens entrepreneurs de 18 à 40 ans, les sénateurs de la JCE en provenance de toute la France et des représentants des instances dirigeantes européennes ou internationales de la JCI, étaient présents. Cette manifestation était organisée en concertation étroite avec les acteurs locaux. Tour(s)plus a apporté son soutien financier à hauteur de 40 000 €. ●

RECHERCHE ET INNOVATION : TOUR(S) PLUS SOUTIENT L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

En 2012, la Communauté d'agglomération a poursuivi son soutien aux pôles de compétitivité et accordé 100 000 € au pôle de l'efficacité énergétique S2E2, 40 000 € à la Cosmetic Valley, et 15 000 € aux deux derniers pôles labellisés : Elastopôle et DREAM (Durabilité de la Ressource en Eau Associée aux Milieux).

Au-delà de l'accompagnement à l'action structurante des pôles, deux actions phares ont marqué l'exercice 2012 :

- **Le CERTeM +**. La nouvelle plateforme technologique collaborative CERTeM + a été mise en chantier au printemps 2012. Cette opération dont le coût total s'élève à près de 20 M€ (construction et matériels), verra la participation financière finale de Tour(s)plus s'établir à 4,7 M€.

- **Le congrès international Cosmetic et Sensory**. La deuxième édition du congrès international Cosmetic & Sensory s'est déroulée en juin 2012, dans les locaux du Nouvel Olympia. À l'occasion d'échanges particulièrement fructueux, près de 200 congressistes ont pu débattre des derniers progrès des neurosciences et de leur transcription dans les concepts développés par l'industrie cosmétique.

Étudiants entrepreneurs et PME innovantes

Susciter chez les étudiants le désir d'entreprendre, c'est la finalité du 6^{ème} concours péda-

gogique de création d'entreprise (CREA'CAMPUS) soutenu par Tour(s)plus (15 000 €). Ce concours, destiné aux étudiants de l'Université ou de l'ESCEM, enseigne également, grâce à l'appui de chefs d'entreprises parrains de l'opération, les « fondamentaux » de la réussite d'une entreprise. Depuis l'origine, cette action a rassemblé 895 étudiants autour de 310 projets.

Innovia Touraine (participation de 35 000 € pour Tour(s)plus) qui vise à accompagner 50 projets de PME à fort potentiel durant 3 ans, dans leurs démarches d'innovation et de progrès, est entré dans sa phase la plus active. En 2011-2012, 31 entreprises ont bénéficié du dispositif. ●



Tour(s)plus attractive au salon de l'immobilier d'entreprise à Paris.

© Tour(s)plus



Top des entreprises : Scrapcooking se distingue.

© Tour(s)plus



Le CERTeM + sort de terre.

© Yves Brault - Ville de Tours





DES PROJETS URBAINS FACTEURS D'ATTRACTIVITÉ

Les 2 Lions, une qualité de vie qui séduit

En 2012, EDF a choisi les 2 Lions à Tours, pour installer, dès fin 2013, 700 de ses collaborateurs des directions *Commerce* et *Immobilier* dans un immeuble en cours de construction de 10 000 m², conçu par le grand architecte Jacques Ferrier.

Cet exemple met en avant l'attractivité du projet urbain des 2 Lions pour les entreprises, de plus en plus nombreuses à privilégier la qualité de leur environnement et l'intégration au milieu urbain comme critères d'implantation.

Le projet des 2 Lions, trait d'union entre les deux plus grandes communes du département, répond, par sa conception, à la recherche d'une qualité urbaine à la fois dans l'environnement, les espaces publics et dans la mixité des fonctions (activités économiques, habitat, Université, équipements de loisirs, culturels et commerciaux, transports publics). Les 2 Lions proposent en outre une offre de « retour à la ville » pour les familles.

Monconseil: une vraie place pour l'activité économique

Dans cet écoquartier, emblématique de la dynamique économique actuelle du nord de Tours, l'agglomération a acquis en 2010 2,5 ha de foncier où seront construits plus de 30 000 m² de bâtiments. Ce site est conçu dans la perspective d'accueillir des activités économiques intégrant un peu d'habitat. La mixité des fonctions urbaines, nécessaire à la durabilité d'un véritable écoquartier, sera ainsi assurée. Bénéficiant d'une vraie vitrine en façade du

Deux pépinières d'entreprises ont poussé sur le territoire de Tour(s)plus

Les pépinières d'entreprises créées par Tour(s)plus sont situées dans les quartiers bénéficiant du programme ANRU, à Tours (quartier du Sanitas) et Joué lès Tours (quartier de La Rabière). Les pépinières, livrées en septembre 2012, développent chacune 1 200 m² de surface utile (bureaux de 15 à 50 m², espaces de coworking (en photo), salles de réunion et espaces communs). Chaque entité propose aux jeunes entreprises un hébergement dans des locaux tertiaires à des prix attractifs, un accompagnement personnalisé et des services mutualisés, pour une durée maximum de 48 mois. Les locaux, conçus selon la norme BBC, sont construits au cœur de quartiers desservis par le tramway et présentent le double avantage de favoriser la mixité sociale et l'utilisation des transports en commun.

Au terme d'une consultation engagée à cet effet, Tour(s)plus a retenu le prestataire spécialisé Interfaces pour assurer l'animation et la gestion des pépinières. Interfaces a créé trois postes à temps plein pour cette mission.

Un comité d'agrément des entrées en pépinière a été constitué, regroupant des représentants de Tour(s)plus, du Conseil général d'Indre-et-Loire, du Centre des Jeunes Dirigeants, de l'Association Française des Banques et des Experts Comptables. Les premières entreprises sont entrées en pépinière fin octobre 2012. Huit entreprises, réparties sur les deux sites, occupaient déjà les lieux fin 2012.





boulevard du Maréchal Juin et d'une station de tramway à leurs pieds, des bâtiments à très haute performance énergétique s'y élèveront pour accueillir de nombreux emplois, dans un environnement privilégié. Cette ambition de mixité trouvera sa pleine expression dans un bâtiment exceptionnel, dont l'étude de faisabilité sur 4 800 m² de surface plancher est en cours. Situé face au jardin de la Grenouillère,

à l'angle de la rue Colette et du mail planté, il accueillera un restaurant surmonté d'activités tertiaires et de logements. Ce site économique répond parfaitement dans sa conception aux nouvelles orientations en matière d'urbanisme fixées par le PLU. La viabilisation du site, confiée à la SEM Maryse Bastié qui s'est rendue propriétaire des terrains auprès de Tour(s)plus, est lancée, le permis d'aménager ayant été délivré. ●

SUCCÈS CONFORTÉ DES SITES D'ACTIVITÉS

En 2012, de nombreux projets d'aménagement, de réhabilitation et d'extension ont conforté la qualité des sites d'activités de l'agglomération. Leur commercialisation s'est accélérée. Ces succès montrent que l'offre produite correspond bien à la demande même si la quête de grandes parcelles très accessibles reste forte et insatisfaite. Une réflexion est donc engagée par Tour(s)plus sur la mise en place d'outils de maîtrise foncière dans la perspective de l'urbanisation de nouveaux secteurs au nord et au sud de l'agglomération.

À Fondettes : des débuts prometteurs pour la commercialisation du site « Les Deux Croix ».

La gestion du site des **Deux Croix**, déclaré d'intérêt communautaire en 2006, a été confiée à la SEM Maryse Bastié dans le cadre d'une convention publique d'aménagement. La commercialisation de 44 000 m² en 16 lots sur l'îlot Ouest de ce site urbain destiné à accueillir des activités économiques, artisanales, tertiaires, des équipements de loisirs et de restauration, a commencé en 2012. Une première vente de 3 000 m² à la société Guionnière (30 salariés), spécialisée dans la plâtrerie a été réalisée. L'entreprise s'installera dans de nouveaux locaux de 1 092 m² (bureaux et ateliers) en 2013.

Livré début 2013, l'îlot Est des Deux Croix accueillera activités économiques et logement social. Une offre commerciale a déjà été faite à un négociant en vins. Les travaux de construction des logements commenceront au 2^{ème} trimestre 2013, pour une livraison prévue fin 2014 – début 2015.

Autre projet emblématique, le futur **Pôle Économique de Fondettes** : menées en 2012 par Cap Terre et Synopter, les études se terminent et permettent de dégager les grandes



orientations stratégiques du futur projet : répondre aux besoins des entreprises, préserver le milieu environnant et les ressources locales et garantir la pérennité du développement du pôle économique.

Le futur pôle, conçu selon trois secteurs « projets » distincts et couplé avec un village d'entreprises, pourra facilement être mis en œuvre par phases.

Le « système de performance durable » proposé supposera la mise en place d'une structure de concertation, d'un programme d'actions opérationnel (pour l'animation du site, sa gestion et son entretien, l'aménagement des espaces et des services communs aux entreprises et aux salariés) et d'une charte d'engagement des différents acteurs. L'objectif est de déclarer l'intérêt communautaire du futur Pôle Économique en 2013.

À Luynes, le site d'activités « Les Pins » constitue une offre attractive

Trois lots, représentant 1,7 ha de terrains, restent disponibles. Situé en deuxième couronne de Tour(s)plus, le **site d'activités « Les Pins »** constitue une offre foncière périphérique aux tarifs les plus bas de l'agglomération : 16 à 18 € HT/m².



2 Lions : le Galion accueillera 700 collaborateurs EDF fin 2013.

jfa jacques ferrier architectures / © ferrier production



La société Guionnière s'installe aux Deux Croix à Fondettes.

© Tour(s)plus



Afin de rendre les terrains restant à commercialiser plus compatibles avec la demande observée, il a été envisagé la possibilité de prolonger la voie de desserte interne du site, de manière à permettre le découpage de parcelles de petites tailles (environ 2 000 m²). Les études pré-opérationnelles correspondantes ont été réalisées en 2012 et les travaux pourront être engagés à la demande.

À Mettray, un scénario alternatif à la desserte ferroviaire est recherché

Les études relatives au projet de desserte ferroviaire et d'extension du **site d'activités « Les Gaudières »** (une quarantaine d'entreprises et 500 salariés) se sont poursuivies et ont permis de définir les contours techniques et financiers de cette opération déclarée d'intérêt communautaire qui comprend plusieurs axes complémentaires :

- La création d'un embranchement ferroviaire (« Installation Terminale Embranchée ») permettant de répondre, à la demande de plusieurs entreprises du site, d'utiliser un mode d'approvisionnement alternatif à la route et plus respectueux de l'environnement ;

- la poursuite de la viabilisation du site actuel pour permettre à d'autres entreprises désireuses de disposer d'un raccordement « fer » de s'implanter (production d'environ 8 ha embranchables) ;

- l'extension du site, sur environ 5 ha, pour répondre aux besoins des PME/PMI et artisans en petites surfaces foncières.

La Société d'Équipement de la Touraine (SET), mandatée par Tour(s)plus, a dirigé les études pré-opérationnelles qui ont confirmé la faisabilité technique de ce projet. Mais elles ont également montré des surcoûts financiers, dus notamment à la présence de matériels archéologiques sur le site. Les recherches de partenariats financiers, ainsi que d'un scénario alternatif, sont donc engagées, afin d'envisager la phase opérationnelle de ce projet dans les meilleures conditions possibles.

À Notre-Dame-d'Oé, un second Village d'entreprises est à l'étude

Le village d'entreprises du **site économique Arche d'Oé II** a rencontré un grand succès. Les 8 cellules de 250 m² du site ont connu un taux de remplissage de 100% en moins d'un an et demi de commercialisation. L'année 2012 a donc été mise à profit pour lancer les études d'un second village, avec un chantier à suivre et une livraison pour la fin d'année 2013. Par ailleurs, la commercialisation du reste



du site s'est poursuivie activement, avec les constructions des locaux d'activités des entreprises Ragain (2 000 m²) et Jardin DÉCOR 37 (5 000 m²).

Arche d'Oé II sera totalement commercialisé avant la fin de l'année 2013, la vente des dernières parcelles étant d'ores et déjà en cours.

À Saint-Cyr-sur-Loire, de grandes enseignes s'installent

Métro a inauguré sa nouvelle plateforme destinée aux professionnels des métiers de bouche, avec un bâtiment pionnier pour l'enseigne du point de vue de l'approche environnementale, grâce aux efforts conjoints de Tour(s)plus et de la ville de Saint-Cyr-sur-Loire. Par ailleurs, la concession automobile Audi a acquis le terrain de 10 000 m² situé en proximité directe, se donnant ainsi les moyens de satisfaire aux standards de la marque allemande en matière de showroom.

Les ZAC « Charles de Gaulle » et « Bois Ribert » sont en passe d'être pré-commercialisées, l'année 2012 ayant permis de terminer les études de faisabilité et d'obtenir en grande partie la maîtrise foncière sur les deux sites.

Enfin, un tout nouveau bâtiment de 1 500 m², dédié aux services de Pôle Emploi, s'est élevé sur l'une des dernières emprises disponibles du site du « Clos de la Lande ».

À Tours, le développement du site Pierre et Marie Curie s'accélère

La vente au groupe Eiffage de la parcelle située à l'angle de la rue du Danemark et de la rue Thalès de Millet va aider au développement du site. Un ensemble d'immeubles de bureaux de 12 000 à 14 000 m² doit être construit sur cette parcelle.

Par ailleurs, afin de rationaliser la circulation sur les espaces d'activités et commerciaux de Tours Nord, l'agglomération, en collaboration avec l'association des commerçants du secteur, a lancé une étude de mise en cohérence de la signalétique et du jalonnement. Cette étude permettra de concrétiser dans l'avenir le plein potentiel économique du deuxième des six pôles commerciaux que compte Tour(s)plus.

100%

des parcelles occupées
à l'Arche d'Oé II
en moins de 18 mois



À Joué lès Tours, de nouvelles entreprises sont accueillies à la Liodière

Malgré un contexte économique difficile, la commercialisation du **site d'activités de la Liodière** s'est poursuivie avec l'installation début 2012 d'une unité industrielle de fabrication de boulangerie et viennoiserie fraîche, l'entreprise B.P.A. (Boulangers Pâtisseries Associés). Sur un terrain de 7 000 m², B.P.A. construit un bâtiment HQE de 960 m² qui accueillera environ 15 emplois.

LBE, bureau d'études spécialisé dans les fluides créé en 1993 et initialement implanté à Ballan-Miré, a achevé la construction d'un bâtiment (premier bâtiment RT 2012 de l'agglomération) de 752 m² (avec une extension possible de 225 m²), sur une parcelle de 4 022 m²

Tour(s)plus a cédé une parcelle de 2 398 m² à l'entreprise SARL Altun, qui intervient dans le domaine de la plâtrerie avec 12 salariés, pour la construction d'un bâtiment de 845 m². Les travaux ont débuté fin 2012, pour une arrivée sur site prévue au printemps 2013. Implantée sur le site depuis 2009, l'entreprise Euro Peinture 37, qui a connu une forte croissance en passant de 13 salariés au moment de son implantation à 40 salariés en 2012, avait besoin de s'agrandir. Elle a donc acheté une parcelle de 1 500 m² en mai 2012. L'entreprise Light Animation a acquis une parcelle de 1 500 m² pour s'installer à la fin du premier semestre 2013.

En novembre 2012, une parcelle de 12 741 m² a été cédée à l'association Anaïs, dont le siège est à ALENÇON, pour implanter un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail), dans deux bâtiments d'une superficie totale de 3 205 m², qui doivent pouvoir accueillir jusqu'à 120 personnes assistées de 25 personnels administratifs. La livraison est prévue au plus tard fin 2013. Au total, près de 3 hectares ont été cédés sur le site pour ces derniers développements d'activités.

Par ailleurs, Tour(s)plus a travaillé en étroite concertation avec la Ville de Joué lès Tours au réaménagement de l'entrée Est du **site industriel Joseph Cugnot** (près de Super U) afin d'accompagner l'extension du Centre de Formation des Apprentis devenu «Campus des Métiers».

À La Riche, une étude sur la requalification du site d'activités de Saint-Cosme est lancée

Créé en 1965, le **site d'activités de Saint-Cosme** doit requalifier ses espaces publics et ses réseaux afin de renforcer son attractivité et améliorer la qualité d'accueil des entreprises et des salariés. Tour(s)plus, en partenariat avec la Ville de La Riche, a lancé une étude afin d'identi-

fier les forces et les faiblesses du site, de réaliser un diagnostic des réseaux actuels, ainsi qu'une évaluation environnementale du site selon la grille RST02 du CERTU.

Cette étude, réalisée à travers une approche environnementale de l'urbanisme, doit produire, outre des propositions de requalification paysagère et architecturale, une hiérarchisation du réseau viaire, facilitant les circulations douces, ainsi qu'un « guide de bonnes pratiques » et une charte d'aménagement, en concertation avec les entreprises présentes sur ce site.



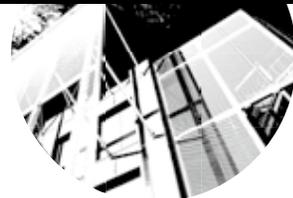
Le site d'activités Saint-François (3 ha), situé à la jonction de la ZAC des Minimes et de la Zone Industrielle du Menneton et desservi par la rocade et le boulevard Louis XI, permet l'accueil de PME-PMI sur des parcelles de 1 500 à 10 000 m².

Un Leclerc Drive a ouvert ses portes en février 2012 sur une parcelle de 10 000 m². Là, un second bâtiment permettra la relocalisation, début 2013, de l'entreprise Rexel, spécialisée dans la fourniture électrique à destination des professionnels.

Une seconde parcelle de 1 500 m² accueillera courant 2013 l'entreprise CVL (Compogravure Val de Loire), jusque-là implantée dans l'hyper centre de Tours.

À Chambray-lès-Tours, la ZAC «Vrillonnerie Sud» prend forme

L'ensemble des acquisitions foncières prévues dans le cadre du projet de **ZAC «Vrillonnerie Sud»** est réalisé. La cession des fonciers commercialisables (7 ha) et la réalisation du bassin de rétention seront engagées courant 2013. ●



Nouvelle plateforme Métro à Saint-Cyr-sur-Loire.
© Tour(s)plus



Leclerc Drive s'est installé sur le site Saint-François à La Riche.
© Léonard de Serres



LBE, premier bâtiment RT 2012 de l'agglomération, est installé à Joué lès Tours.
© Doc LBE

UNE ÉCONOMIE DURABLE ET DE PROXIMITÉ

Soutenir le commerce, l'artisanat et les services

La deuxième tranche du programme FISAC d'agglomération (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) notifiée en mai 2010 pour une durée de 3 ans, a été largement mise en œuvre durant l'année 2012. Ainsi, les travaux d'aménagement de la place Steinbach à Saint-Avertin ont été réalisés. Le marché de L'Aubrière à Fondettes a été mis aux normes avec des travaux portant principalement sur les bornes électriques, l'évacuation des eaux du poissonnier, la réalisation de sanitaires. Les travaux de transformation de la place Maurice-Thorez à Saint-Pierre-des-Corps ont été réalisés, le retour des commerçants du marché a eu lieu au premier trimestre 2013.

Une réflexion est engagée sur la situation des livraisons dans les centres-villes de Tours et de Joué lès Tours. Une étude sur les modalités de mise en œuvre des « livraisons urbaines dernier kilomètre » a été menée avec l'appui du cabinet Jonction, spécialiste de ces sujets. Cette étude fait le diagnostic de la situation existante et a décliné les premières pistes : harmonisation des réglementations, aménagement et protection des aires de livraisons, réflexion sur l'implantation d'espaces logistiques urbains. Les conclusions opérationnelles de cette étude devraient être rendues avant la fin du premier semestre 2013 avec la mise en place d'expérimentations.

En 2011, une charte graphique a été définie



pour la signalétique des pôles commerciaux de proximité et des places de marché. En 2012, les projets des collectivités ont été recensés. L'entreprise Signal Concept de Notre-Dame-d'Oé a été retenue pour la fabrication des matériels dont les premiers seront installés au 1^{er} semestre 2013.

Comme en 2011, les Unions Commerciales et Artisanales de Tours (UCAT) et de Joué lès Tours (UCAJ) ont été soutenues en 2012 pour la mise en place des programmes d'animations pendant les travaux de la première ligne du tramway.

Parallèlement, le programme FISAC d'agglomération tranche 3 a été formalisé avec les communes et les partenaires. Cette troisième tranche, déposée auprès des services de l'État fin 2012 pour un montant de dépenses s'élevant à 2 266 500 €, regroupe 16 opérations réparties sur l'ensemble du territoire de l'agglomération et notamment : la mise en place d'études commer-





ciales, l'accompagnement des structures professionnelles en termes d'animation, la réalisation d'opérations d'aménagement et de mises aux normes de places de marché, la signalétique des pôles commerciaux de proximité et des places de marché, l'aide à la rénovation des façades pour les entreprises artisanales et commerciales.

Aider à la revitalisation de l'économie locale

La Préfecture d'Indre-et-Loire a mis en place en 2011 un Fonds Départemental Mutualisé de Revitalisation (FDMR). Doté, d'1 M€, il est

alimenté par les entreprises qui, suite à un plan de restructuration, ont l'obligation légale de contribuer à la création de nouveaux emplois sur le département dans le cadre d'un plan de revitalisation.

L'animation de ce fonds est confiée à la CCI, mais la Direction du Développement Économique de Tour(s)plus, aux côtés des Communautés de communes voisines, est étroitement associée à la détection de projets d'entreprises de l'agglomération susceptibles d'en bénéficier. ●

DES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT PERFORMANTS

L'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine

L'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine collecte, analyse, et diffuse depuis 20 ans l'information économique, sociale et environnementale locale. Membre de droit, Tour(s)plus est partenaire de l'Observatoire et verse une cotisation annuelle de 200 000 €, à parité avec la CCI de Touraine et le Conseil général d'Indre-et-Loire.

Outil de diagnostic et d'aide à la décision au service des collectivités territoriales, institutions et organismes consulaires d'Indre-et-Loire, l'OE2T réalise de nombreuses études intéressantes la Communauté d'agglomération et apporte son appui dans la réalisation de schémas ou d'études expertes réalisées par des cabinets spécialisés. Parmi les études réalisées en 2012, on peut citer :

- L'immobilier d'entreprise sur le territoire de Tour(s)plus en 2011 (mars 2012),
- Le commerce de détail de la commune de Joué lès Tours (mars 2012),
- Les chiffres-clés de la création et de la reprise d'entreprises (septembre 2012),
- Le poids économique du secteur sauvegardé (septembre 2012).

Le service SVP de réponses immédiates aux demandes ponctuelles fonctionne toute l'année avec efficacité et peut fournir des données statistiques, des cartographies pour le montage de dossiers d'implantation, d'opérations de promotion, etc.

Le système d'information territoriale BASILE, qui constitue le socle de l'OE2T va faire l'objet d'une refonte afin que BASILE Extranet soit plus rapide et plus ergonomique. Cette nouvelle version sera opérationnelle en juin 2013. Une

nouvelle convention de partenariat 2013-2015 entre Tour(s)plus et l'OE2T a été signée fin 2012.

Tour(s)plus a adhéré en 2012 à l'association ETD, le Centre de ressources du développement territorial, impliquée dans une mission d'intérêt général au service des collectivités locales et de leurs groupements, autour de trois grands domaines : l'observation des stratégies et des pratiques de développement territorial, les travaux de recherche-développement à vocation méthodologique, les services aux élus et techniciens engagés dans le développement territorial.

En adhérant à ETD, la Communauté d'agglomération pourra bénéficier des ressources du Centre (Journées Territoire, ouvrages, revue T), d'une aide à l'élaboration et la rédaction de documents, d'une identification d'expériences conduites par d'autres collectivités, d'un accès gratuit à « Allo Territoires Services », service d'information téléphonique.

Par ailleurs, en 2012, Tour(s)plus a décidé de soutenir, à hauteur de 30 000 €, la Boutique de Gestion (BGE) Touraine, association loi 1901 créée en 1993 sous le nom de RILE Touraine. Elle a pour objet d'accompagner les initiatives économiques locales génératrices d'emplois et d'activités. BGE Touraine accompagne les porteurs de projet de création/reprise d'entreprises quel que soit leur profil dans toutes les phases d'élaboration du projet jusqu'aux premières années de vie de l'entreprise. Tour(s)plus soutient, sur son territoire, la BGE Touraine dans sa mission d'accueil et d'accompagnement des projets, avec une attention particulière apportée aux projets des jeunes de 18-25 ans, des familles monoparentales et des seniors. ●



Signalétique des pôles commerciaux : une charte graphique est définie.

© Tour(s)plus



La place Maurice-Thorez à Saint-Pierre-des-Corps requalifiée.

© Ville de Saint-Pierre-des-Corps

HAUT DÉBIT : RACCORDER LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

En 2012, Tours Métropole numérique, délégataire du réseau haut et très haut débit de la Communauté d'agglomération, a mis l'accent sur la promotion de la fibre optique auprès des petites et moyennes entreprises. Des opérations spécifiques ont permis le raccordement en fibre optique, à des coûts proches de ceux du cuivre, de plusieurs dizaines de nouveaux clients (entreprises de moins de 50 salariés). Ces démarches, accompagnées d'opérations de communication locales, visent à favoriser une meilleure accessibilité des produits proposés par le concessionnaire. Elles ont renforcé la notoriété et la visibilité du

réseau d'initiative publique, tant auprès des opérateurs de services que des clients finaux.

Fin décembre, 450 abonnés professionnels (+ 130%, 200 en fibre optique) et plus de 2 000 clients résidentiels (ADSL et Wimax) utilisaient les services de Tours Métropole Numérique. Cette croissance soutenue permet de dégager, pour la première année, un résultat net positif et une rentabilité opérationnelle en constante progression.

L'infrastructure mise en place correspond aux objectifs de déploiement et aux capacités d'évolution et de disponibilité. Les résultats restent conformes au plan d'affaires. ●



AÉROPORT INTERNATIONAL TOURS VAL DE LOIRE : LE TRAFIC DÉCOLLE

En 2012, l'aéroport a enregistré de bons résultats avec plus de 169 000 voyageurs transportés, soit une croissance du trafic de + 40% par rapport à 2011. Cette performance s'explique principalement par l'ouverture de trois nouvelles lignes en 2012: Manchester, Southampton et Ajaccio.

On note une bonne progression de la ligne vers Porto dont trois fréquences par semaine sont désormais maintenues, y compris en hiver. La ligne vers Londres est repartie à la hausse après une baisse de trafic due à la crise économique. Les liaisons avec Dublin ont été maintenues jusqu'aux vacances de la Toussaint. La liaison Tours-Marseille a également fortement progressé. Elle a fonctionné de mars à décembre 2012, alors qu'en 2011 elle n'avait été mise en place qu'en mai. Les vols charters enregistrent également une croissance notable avec l'implantation d'un nouveau tour opérateur, Italowcost.

L'aérogare, agrandie en 2011, a été officiellement inaugurée le 23 novembre 2012 en présence de nombreuses personnalités. En décembre 2012, un nouveau restaurant a

ouvert sous la marque commerciale Wikiwàn, activité gérée par la filiale SETA Restaurant. Quatre emplois ont été créés. ●

+40%

Croissance du trafic à l'aéroport Tours Val de Loire





TOURISME : UNE POLITIQUE EN ACTION

Après la définition des grandes orientations en 2011, place à l'action qui en 2012 trouve une véritable traduction budgétaire. Ainsi, que ce soit à travers la politique d'investissement menée dans le secteur des équipements touristiques ou la contribution versée à la SPL Tours Val de Loire Tourisme pour la mise en œuvre d'un plan d'actions annuel, Tour(s)plus aura respectivement consacré en investissement 69 868,84 € HT et versé 1 437 000 € HT à la SPL Tours Val de Loire Tourisme pour son fonctionnement.

La Communauté d'agglomération entend désormais consolider sa stratégie touristique qui se déploie en 2012 autour d'actions phares.

Des investissements à la hauteur des enjeux d'un territoire très touristique

La procédure de délégation de service public lancée en 2011 pour confier la gestion des campings de Saint-Avertin et Savonnières a abouti le 22 mai 2012 au choix de la société Espace Récréa, opérateur spécialisé dans l'équipement de loisirs qui devient ainsi le prestataire unique de la Communauté d'agglomération pour la gestion de ses équipements de plein air intercommunaux. Dans le prolongement de cette gestion, des travaux de restructuration du camping de Saint-Avertin d'un montant de 1 646 144 € TTC sont confiés au cabinet d'architectes Vaconsin Gailledrat pour assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet et répondre aux objectifs suivants :

- Le classement en 4 étoiles avec une reprise totale des sanitaires existants et la création de sanitaires supplémentaires chauffés permettant une ouverture à l'année pour une capacité d'hébergement passant de 90 à 110 emplacements. Un bâtiment d'accueil moderne, prévoyant un espace de restauration et de convivialité, offrira par ailleurs aux campeurs les meilleures conditions d'hébergement,

- Un accueil « Loire à vélo » : un bâtiment et des services multiples sont spécifiquement dédiés aux randonneurs à vélo. Il est en outre prévu de raccorder le camping au parcours « Loire à vélo » par un cheminement jusqu'à l'île Balzac à Tours dont Tour(s)plus assure la maîtrise d'ouvrage,



- Les labels « Tourisme et Handicap » et « Qualité Tourisme » apportent la garantie d'un équipement accessible à tous dans un environnement valorisé et respectueux de bonnes pratiques.

De son côté, le délégataire prévoit d'investir plus de 350 000 € sur deux ans pour des aménagements mobiliers et immobiliers sur le camping et notamment l'installation d'une vingtaine de chalets parfaitement intégrés à l'environnement paysager.

S'agissant du camping de Savonnières, le délégataire prévoit l'installation d'une dizaine de bungalows toilés afin de mieux satisfaire la clientèle familiale. En outre, une demande de labellisation « accueil vélo » est déposée auprès des services du Conseil général.

La clientèle nombreuse des touristes en campings-cars fait également l'objet d'une attention particulière. Après l'ouverture en 2011 des aires de service à Villandry et Saint-Étienne-de-Chigny, une nouvelle aire est opérationnelle depuis juillet 2012 sur le parking relais du Lac à Tours. Les touristes en camping-car pourront s'y ravitailler en eau potable, effectuer la vidange des eaux usées de leur véhicule et la dépose des ordures ménagères. Le site choisi favorise l'intermodalité des moyens de transport : les touristes pourront gagner le cœur de ville en bus. En 2012, plus de 308 passages étaient ainsi dénombrés sur les quatre aires de service pour une tarification fixée à 2 € par passage.

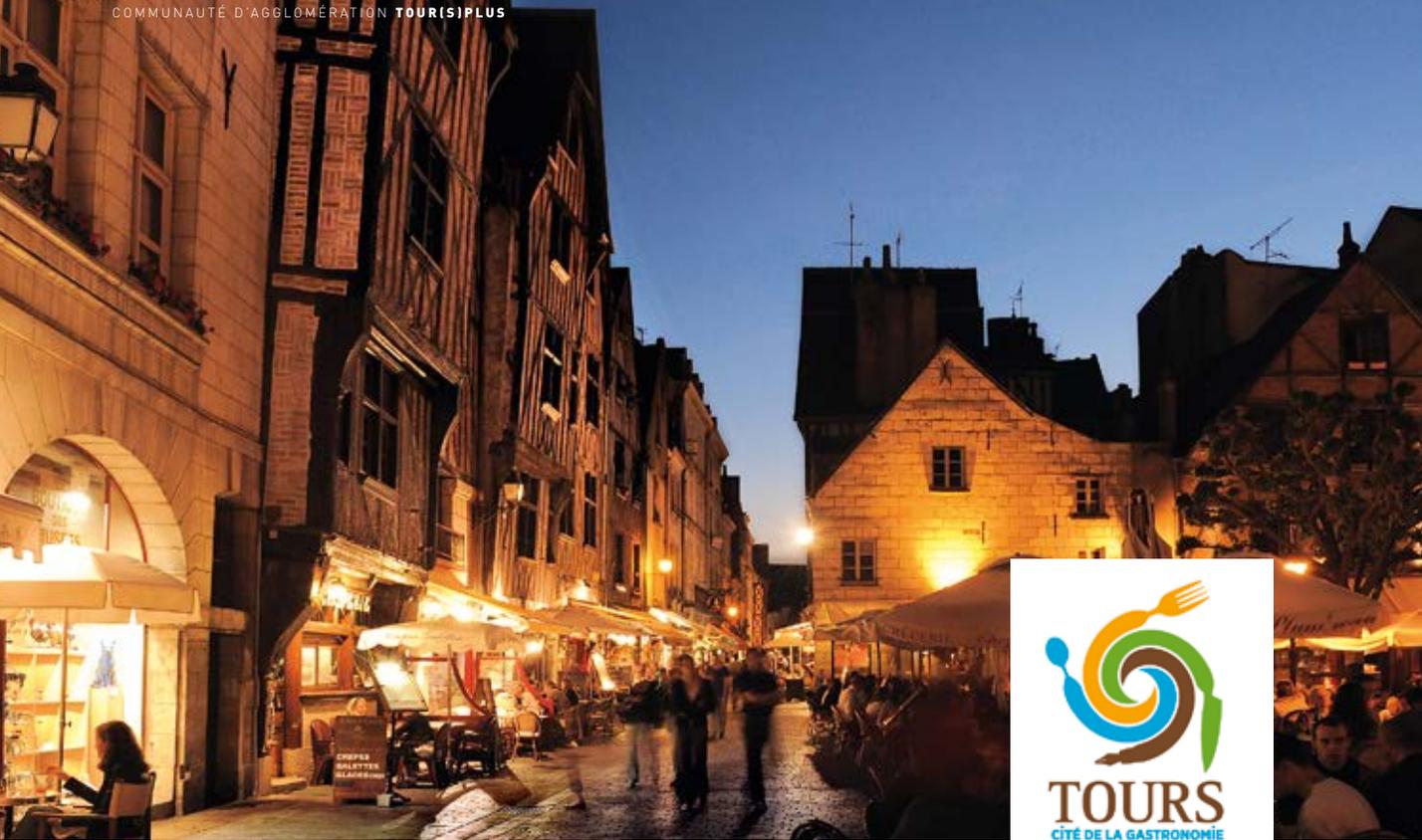
Des campagnes d'information locales sur les nouvelles offres haut débit.

Agrandi, l'aéroport offre un meilleur accueil aux voyageurs.

© Yves Brault - Ville de Tours

Totalement restructuré, le camping de Saint-Avertin devient « 4 étoiles ».

© Léonard de Serres



Poursuivre la valorisation du patrimoine naturel et bâti

La découverte du patrimoine constituant pour les touristes un des premiers motifs de visite de notre territoire, Tour(s)plus a souhaité poursuivre sa politique de valorisation du patrimoine communautaire autour d'un même objectif: moderniser l'offre touristique en offrant des supports adaptés aux nouvelles formes de consommation touristique. Aussi, après un lancement de l'application Monument Tracker au prix de 1€59, la Communauté d'agglomération décide en juin 2012 de sa gratuité. Le succès n'est pas démenti. Au total, l'application a été téléchargée par 3 193 visiteurs.

Complémentaire de l'offre de signalisation disponible sur mobile, la Communauté d'agglomération poursuit le déploiement des panneaux de signalétique sur l'ensemble des communes, pour un montant de 32 000€, ainsi que les promenades fluviales en lien avec l'association Boutavant (12 100€) et le balisage des sentiers de randonnée pédestre aux termes d'une convention renouvelée avec le CDRP 37.

Les vins et la gastronomie à l'honneur

L'image touristique de notre territoire ne se réduit pas à notre patrimoine naturel et architectural, aussi important soit-il. La gastronomie constitue aussi un puissant symbole de notre

914 000 €

perçus au titre de la taxe de séjour pour accompagner le développement touristique

destination et participe à sa notoriété pour les clientèles nationales et internationales.

À l'occasion du classement par l'UNESCO du repas gastronomique des Français au patrimoine immatériel de l'Humanité, Tour(s)plus a souhaité répondre à l'appel à candidatures lancé par la Mission Française du Patrimoine et des Cultures Alimentaires (MFPCA) autour du projet de création de Cité internationale de la gastronomie, laquelle est appelée à devenir le principal équipement culturel pluridisciplinaire entièrement dédié aux cultures culinaires de France et du monde.

À l'issue d'un dossier de candidature déposé le 16 juillet 2012 pour accueillir cette Cité de la gastronomie à Tours, la Communauté d'agglomération a fait l'objet d'une audition le 15 octobre 2012 devant le MFPCA qui devait examiner également les candidatures de Lyon, Dijon, Beaune, Versailles, Paris-Rungis. Cette audition, devant permettre d'identifier le lieu d'implantation de la Cité de la gastronomie,





conduira le MFPCA à préconiser en janvier 2013 l'instauration d'un dispositif original et fédérateur de réseau de cités de la gastronomie dont le socle sera constitué des projets de Tours, Paris-Rungis, Dijon et Lyon.

Ingrédient incontournable de la gastronomie, le vin participe aussi à la promotion de notre destination. Aussi, Tour(s)plus a souhaité s'engager notamment aux côtés de la Région Centre, du Conseil général d'Indre-et-Loire et d'Interloire pour la cinquième édition de la manifestation initiée par Atout-France « Destination Vignobles » à Tours en octobre 2012 au Centre de congrès Vinci et ce, pour un montant de 19714 €.

150 voyageurs internationaux sont venus pendant trois jours à la rencontre de 140 prestataires français spécialistes du tourisme vitivinicole dans le but de promouvoir l'offre française, de nouer et d'approfondir les relations commerciales et surtout d'apporter un éclairage fort sur la destination Val de Loire.

La SPL Tours Val de Loire Tourisme : des actions au service d'une stratégie définie par Tour(s)plus

Au service de la stratégie touristique de la Communauté d'agglomération, la SPL Tours Val de Loire Tourisme, créée en août 2011, a, dès 2012, mis en œuvre un plan d'actions annuel comprenant notamment :

- La création d'une rubrique interactive sur le site Internet de l'office de tourisme pour l'ins-



tallation des « greeters », bénévoles partageant avec les touristes leurs endroits préférés, leurs coups de cœur,

- la création d'un système d'accès aux disponibilités hôtelières en temps réel sur le site web et mobile de l'office,
- une campagne de promotion d'un mois auprès de la chaîne IDF1-TNT en Île de France,
- la création d'un Pass touristique Agglo offrant jusqu'à 50% de réduction sur certains équipements situés sur le territoire de l'agglomération,
- des travaux de rénovation et d'embellissement de l'antenne de tourisme de Luynes,
- la mise en place d'un point d'accueil des touristes à l'aéroport de Tours pendant la période estivale.

Pour accompagner et soutenir l'ensemble de ces projets, Tour(s)plus s'appuie sur les recettes perçues au titre de la taxe de séjour dont le montant s'élève à 914 000 €. ●



Tours, avec Tour(s) plus, va devenir une « Cité internationale de la gastronomie ».
© Léonard de Serres



Plus de 3 000 téléchargements pour l'application Tours Monument Tracker.



Le site des Greeters, une nouvelle offre touristique pour l'agglo.



L'office de tourisme intercommunal, outil central de la promotion touristique.
© Image de Marc



**Rénovation du
quartier de la Rabière
à Joué lès Tours.**

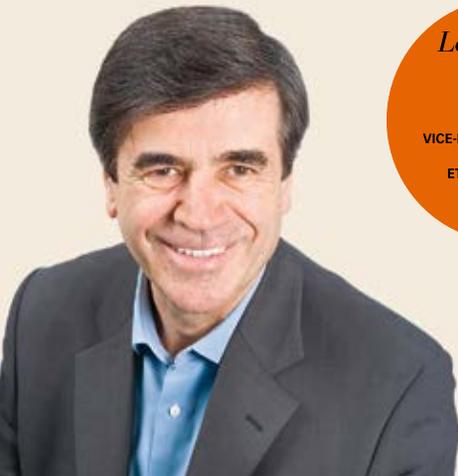
© Léonard de Serres

HABITAT, RÉNOVATION URBAINE

**Une politique en faveur
du logement abordable**

**Un important programme
de rénovation urbaine**

**Des actions en faveur de l'insertion
et du retour à l'emploi**



Le mot de...
Alain Michel
 VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
 À L'HABITAT
 ET À LA POLITIQUE
 DE LA VILLE

« Avec le Programme Local de l'Habitat PLH 2, Tour(s)plus aide à la production de logements pour tous. En 2012, la Communauté d'agglomération a veillé en outre à faciliter l'accès au logement social par la mise en place du fichier « Demande logement 37 » et a renforcé sa politique d'acquisitions foncières, d'aide à l'accession à la propriété et de lutte contre la précarité énergétique. Tour(s)plus a également poursuivi son programme de rénovation urbaine dans le but de renforcer l'attractivité résidentielle et la cohésion sociale de notre territoire. »

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE DU TERRITOIRE

La mise en œuvre de la politique de Tour(s)plus en faveur du logement abordable

En 2012, la Communauté d'agglomération a poursuivi l'application du Programme Local de l'Habitat 2011-2016 (PLH 2) qui définit les grandes orientations stratégiques de Tour(s) plus en matière d'habitat, fixe le nombre de logements à produire afin de répondre aux besoins en logements / hébergements, de favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale en assurant une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement. Le bilan du PLH 2 pour l'année 2012 montre que le marché immobilier local a ralenti moins vite qu'au niveau national grâce, notamment, au dynamisme de la production de logements locatifs sociaux et de logements en accession sociale aidée.

• **Organisation de l'enregistrement de la demande de logements locatifs sociaux.** Depuis décembre 2011, le fichier « Demande logement 37 » permet un enregistrement unique et un suivi partagé de la demande de logements locatifs sociaux en Indre-et-Loire afin de simplifier les démarches administratives des candidats au logement social, d'optimiser le rapprochement entre les demandes et les logements disponibles, d'aider à la définition et au suivi de l'action publique locale. Moyennant 23 500 € versés en 2012 par Tour(s)plus, les communes membres

disposent d'un accès au fichier géré par l'AFI-DEM. Au 31 décembre 2012, près de 9300 demandes locatives sociales étaient actives sur le territoire de Tour(s)plus, soit 80% des demandes enregistrées à l'échelle du département. 60% de ces demandes émanent de ménages souhaitant accéder au parc locatif social.

• **Organisation de la production de logements locatifs sociaux.** Tour(s)plus a poursuivi, en 2012, sa politique d'aides en faveur du logement locatif social basée sur les trois principes directeurs suivants : renforcer les attendus en matière de

Plus de
3400
 logements sociaux attribués en 2012 au sein du parc HLM de l'agglomération, soit 60% des attributions réalisées en Indre-et-Loire

DEMANDE LOGEMENT 37

LOGEMENT SOCIAL

La demande sur internet, ça simplifie la vie !

LA DEMANDE SIMPLIFIÉE

FAITES VOTRE DEMANDE EN LIGNE

LES AVANTAGES DE LA DEMANDE EN LIGNE

QUI GÈRE CE NOUVEAU SERVICE ?

LES AVANTAGES



performance énergétique et environnementale, soutenir la production dans les communes astreintes à l'obligation SRU, sécuriser la production en acquisition-amélioration.

Ainsi, 16 opérations représentant 657 logements locatifs sociaux nouveaux (dont 80 PLAI, 246 PLUS, 39 PLS familiaux et 292 PLS structures) dans les communes de Ballan-Miré, Fondettes, Joué lès Tours, La-Membrolle-sur-Choisille, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Pierres-Corps et Tours, ont été agréées, conformément aux objectifs de production définis dans le PLH 2 et de la convention de délégation des aides à la pierre 2011-2016.

Deux opérations concernent la réalisation de structures dédiées aux personnes âgées : un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes composé de 240 chambres à Joué lès Tours et une résidence seniors de 52 logements à Saint-Avertin. La quasi-totalité des logements programmés proposeront une performance énergétique supérieure à la réglementation thermique en vigueur et seront, pour partie, certifiés « Habitat et Environnement ».

Pour permettre la réalisation de cette offre nouvelle, Tour(s)plus a consacré une enveloppe de près de 3,5M€ au titre de la politique en faveur du logement social (dont 1,4M€ pour promouvoir spécifiquement la qualité environnementale des logements), complétée par une enveloppe de plus de 0,7M€ de crédits d'État

délégués. Action logement a versé près de 1,5M€ d'aides pour la construction de logements sociaux destinés spécifiquement aux salariés d'entreprises. Cette activité a généré plus de 90 M€ d'investissements et concerné près de 790 emplois directs et indirects.

- **Refonte du système local de financement des logements locatifs sociaux.** Afin d'anticiper l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation thermique, Tour(s)plus a entrepris en 2012 une réforme des aides locales au logement social. Le nouveau barème d'aides, opérationnel en 2013, est modulé en fonction du niveau de performance énergétique des logements et bonifié en cas de performance environnementale ou de localisation préférentielle. En outre, une enveloppe est réservée pour les opérations présentant un caractère innovant (matériaux biosourcés, mode alternatif de production d'énergie...). Enfin, cette refonte du système local engagée avec les acteurs du logement social a été l'occasion d'acter le principe de la généralisation des clauses d'insertion sociale dans les marchés de travaux des organismes HLM.

- **Octroi de garanties d'emprunts des opérations de logements locatifs sociaux.** Tour(s)plus a garanti, en 2012, les emprunts de 16 opérations de construction représentant 624 logements locatifs sociaux pour un montant total garanti de plus de 31 M€.

3,5 M€

consacrés par
Tour(s)plus au titre
de la politique en faveur
du logement social



Logement social :
la demande simplifiée
via Internet : www.demandelogement37.fr.



Trio Verde, des logements sociaux construits par Val Touraine Habitat à Saint-Cyr-sur-Loire.

© VTH



• **Organisation de la gestion des attributions de logements locatifs sociaux pour les plus démunis.** L'année 2012 est la troisième année de mise en œuvre de l'accord collectif intercommunal qui associe l'État, le Département d'Indre-et-Loire, les communes de Tour(s)plus, les bailleurs sociaux et les collecteurs du 1% logement. Au titre de cet accord, 1 451 attributions de logements sociaux ont été effectuées en 2012 à des ménages rencontrant des difficultés, dont plus des trois-quarts dans le parc HLM de l'agglomération considéré comme non fragile. Cet effort d'accueil de populations démunies témoigne de la solidarité qui s'opère entre les communes dans le traitement des demandes de publics défavorisés.

• **Soutien à l'accession sociale à la propriété: le prêt imm0%.** Tour(s)plus a validé la distribution, par ses sept banques partenaires, de 264 prêts imm0% dont 27 pour l'acquisition d'un logement ancien avec travaux d'amélioration énergétique, moyennant une dépense communautaire de plus de 1,3M€. Ces prêts ont aidé majoritairement de jeunes actifs aux revenus modestes, initialement locataires d'un logement locatif social pour 20% d'entre eux, à devenir propriétaire de leur logement sur le territoire de Tour(s)plus. Cette activité a généré 48 M€ d'investissement et concerné près de 320 emplois directs et indirects. La Communauté d'agglomération a agréé, par ailleurs, la réalisation de 85 logements en Prêts Sociaux Location-Accession (PSLA) en 2012.

La mise en œuvre de la politique de Tour(s)plus en faveur du logement privé existant

Le projet Habitat + aide les propriétaires à rénover leur bien immobilier. Ce projet a fait l'objet en 2012 d'une importante campagne de communication (abribus, panneaux municipaux, supports institutionnels, forums et salons de l'immobilier). 95 propriétaires occupants ont ainsi bénéficié d'une aide financière de l'ANAH d'un montant de 377 423 €, de Tour(s)plus de 152 787 € et du Conseil général de 52 680 € générant près d'1 M€ de travaux. En outre, deux logements appartenant à des propriétaires bailleurs ont été réhabilités moyennant une aide financière de l'ANAH de 33 946 € et de Tour(s)plus de 8 655 €, générant 126 970 € de travaux.

Dans le cadre du programme national « Habiter Mieux », rendu localement effectif par la signature en juillet 2011 d'un contrat contre la précarité énergétique (CLE), Tour(s)plus participe à la lutte contre la précarité énergétique,

au côté de l'État et du Conseil général. À ce titre, 31 logements de propriétaires occupants ont pu faire l'objet des travaux nécessaires à l'amélioration significative de leur performance énergétique.

La mise en œuvre de la politique foncière de Tour(s)plus

La Communauté d'agglomération a attribué, au titre de la politique foncière pour l'année 2012, plus de 487 000 € de subventions pour soutenir l'acquisition de terrains destinés à la construction de logements sociaux à court et moyen termes sur les communes de Fondettes, La Riche, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Tour(s)plus a, en outre, finalisé la création d'un fonds de portage foncier visant à mobiliser des terrains destinés à réaliser les objectifs de production du PLH, opérationnel au 1^{er} janvier 2013. La Communauté d'agglomération a également lancé un premier appel



264
prêts Imm0%
attribués en 2012



à projets destiné à accompagner les opérations d'aménagement structurées sur l'agglomération les plus exemplaires au regard des orientations du SCOT et du PLH. Le résultat de cette démarche sera connu au cours de l'année 2013.

La mise en œuvre de la politique de Tour(s) plus en faveur de populations spécifiques

- **Gens du voyage.** En 2012, Tour(s)plus a versé 148 200€ aux communes de Chambray-lès-Tours, Joué lès Tours, Saint-Avertin, Saint-Pierre-des-Corps, Luynes, Saint-Cyr-sur-Loire et Ballan-Miré pour contribuer au financement du fonctionnement des aires d'accueil des gens du voyage, dont le suivi est, par ailleurs, assuré par un comité technique d'agglomération.

- **Jeunes en parcours d'insertion professionnelle.** Afin de soutenir la production et la gestion de logements destinés aux jeunes en situation de mobilité dans l'agglomération tourangelle, Tour(s)plus a contribué, en 2012, au même titre que l'État, la Région Centre, le Conseil général d'Indre-et-Loire et la CAF, au financement de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale départementale confiée à l'association Jeunesse et Habitat.

- **Publics démunis.** Afin de soutenir la production et la gestion de logements d'insertion, Tour(s)plus a contribué en 2012, au même titre que l'État et le Conseil général d'Indre-et-Loire, au financement de l'activité de la FICOSIL, opérateur privilégié du Plan départemental d'action pour le logement de personnes défavorisées (PDALPD d'Indre-et-Loire). ●

Habitat des Seniors : 4 projets d'avenir

En 2012, l'appel à contributions « **Habitat des seniors, ensemble, inventons demain !** » lancé par Tour(s) plus a permis de partager de nouvelles pratiques en matière de logements pour personnes âgées. Quatre projets ont été retenus par un jury pluridisciplinaire au regard de leur dimension intergénérationnelle, des services proposés et des partenariats établis dans le cadre de leur élaboration.



Habitat +, pour aider les propriétaires privés à rénover leur logement.



Politique foncière : acquisition du lycée Sainte-Marguerite à Tours pour construire des logements sociaux.

© Doc Ville de Tours



POLITIQUE DE LA VILLE : ASSURER LA COHÉSION URBAINE ET SOCIALE DU TERRITOIRE

Rénovation urbaine

En 2012, la mise en œuvre du programme de rénovation urbaine s'est poursuivie avec l'achèvement de 14 opérations pour un montant global d'investissement d'environ 13 millions d'euros consacrés à des travaux de réhabilitation, résidentialisation, aménagements et équipements dans les quartiers du Sanitas à Tours et de La Rabière à Joué lès Tours. Par ailleurs, 6 opérations ont été engagées ou poursuivies pour un montant global d'investissement d'environ 11 millions d'euros pour la construction de 31 logements dans le quartier Colombier / Astronautes, la réhabilitation de la résidence pour personnes âgées J. Gougon et M. Colombe, les traitements d'accès de la ZUP 3 dans le quartier de La Rabière à Joué lès Tours, l'aménagement de la rue de la Rotière, et la requalification des rues Pradier et Poirier, ainsi que de la place Laplace dans le quartier de La Rabière.

Depuis la signature de la convention relative au Programme de rénovation urbaine le

30 novembre 2004, 93 opérations ont été engagées, représentant un montant d'investissement de plus de 118 M€. Au 31 décembre 2012, l'état d'avancement sur l'ensemble du programme atteint 98 %.

En 2012, Tour(s)plus a sollicité un nouvel avenant à la convention pour permettre notamment la réhabilitation des 433 logements des tours de l'Aubrière, dans le quartier de la Rabaterie à Saint-Pierre-des-Corps sous la maîtrise d'ouvrage de Val Touraine Habitat.

• **Démarche de Gestion Urbaine de Proximité dans les quartiers de la rénovation urbaine.** La Gestion Urbaine de Proximité (GUP) regroupe l'ensemble des démarches visant à améliorer le fonctionnement global des quartiers relevant de la politique de la ville et la qualité de vie de leurs habitants. Dans le cadre de la convention GUP de l'agglomération de Tours, Tour(s)plus a organisé, en 2012, des ateliers thématiques afin de développer une culture commune sur des thématiques comme l'usage



**Rénovation urbaine :
433 logements réhabilités
dans le quartier
de la Rabaterie à
Saint-Pierre-des-Corps.**

© Mairie Saint-Pierre-des-Corps



**Aménagements
extérieurs, équipements,
réhabilitation
de logements pour
le quartier du sanitas
à Tours.**

© Frédéric Paillet

250

habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ont signé des contrats de travail dans le cadre de l'application de la clause d'insertion (au 31 décembre 2012)

des déchets ou la collecte des encombrants, ainsi qu'une formation sur les enjeux et les pratiques de GUP, financée par l'ACSÉ (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances). La Communauté d'agglomération, en partenariat avec Tour(s)habitat, Val Touraine Habitat, la SEM Maryse Bastié et l'ADAVIP, a été retenue dans le cadre d'un appel à projets national afin de soutenir la qualité de la présence humaine dans les 5 quartiers de la rénovation urbaine. 84 agents de proximité sont concernés par cette démarche. Enfin, 224 élèves des écoles primaires de l'agglomération ont bénéficié de l'outil pédagogique « Ville en valise », dans le cadre d'ateliers de sensibilisation à l'environnement urbain animés par Esprit Nature.

- **Contrat Urbain de Cohésion Sociale.** Un avenant au Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) a été signé en 2012 pour prolonger l'engagement des partenaires de la politique de la ville jusqu'au 31 décembre 2014. Dans ce cadre, Tours(s)plus a consacré près de 400 000 € en 2012 à la mise en œuvre des programmes d'actions du CUCS en faveur de l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, de l'accès à l'emploi et du développement économique, de la prévention et de l'accès à la santé, de la citoyenneté et la prévention de la délinquance des habitants des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération. Le centre interrégional de ressources pour les acteurs de la politique de la ville a également été soutenu à hauteur de 14 200 €. Dans le domaine de l'habitat et du cadre de vie deux types de démarches ont été soutenues : l'auto-réhabilitation accompagnée des logements mise en œuvre par les Compagnons bâtisseurs et Régie Plus et la gestion urbaine de proximité avec l'action d'amélioration du cadre de vie de Régie Plus.

- **La clause d'insertion sociale dans les marchés publics est un succès.** L'application de la clause d'insertion dans les marchés de travaux du programme local de rénovation urbaine a permis la réalisation de plus de 65 000 heures

d'insertion alors que 53 000 étaient prévues initialement. La mission d'animation de la cellule emploi /travaux du Plan local d'application de la charte nationale d'insertion pour les porteurs de projets et maîtres d'ouvrages contractant avec l'ANRU a été confiée, par reconduction, au Club d'entreprises CREPI Touraine. Ce plan a été signé avec l'État, les villes de Tours, Joué lès Tours et Saint-Pierre-des-Corps, les bailleurs Val Touraine Habitat, Tours Habitat, Touraine Logement, la SEM Maryse Bastié, Nouveau Logis Centre Limousin ainsi qu'avec la Fédération Française du Bâtiment et Tour(s)plus.

Par ailleurs, l'application de la clause d'insertion dans les marchés de travaux de la 1^{ère} ligne de tramway a permis la réalisation, au 31 décembre 2012, de plus de 155 000 heures d'insertion pour un objectif initial de 81 000 heures. 188 personnes dont 43 % issues des quartiers de la politique de la ville et 48 % de jeunes de moins de 26 ans ont bénéficié. En juin 2012, Tour(s) plus et les villes de Tours et de Joué lès Tours ont ►►►



retenu le CREPI Touraine pour étendre ce dispositif aux marchés passés par chacune de ces collectivités. La réhabilitation du lieu de résidence de la Compagnie Off et du pOlau intègre ainsi des clauses de promotion de l'emploi dans les marchés de travaux.

- **L'emploi demeure la priorité des interventions en 2012.** Tour(s)plus a soutenu de nombreux projets relatifs à l'accès à l'emploi (Compagnons Bâisseurs, ATEC CIBC...), au développement de l'activité économique (BGE / RILE Touraine), à la formation (École de la 2^{ème} chance de l'AFPP), à la lutte contre les freins à l'emploi liés à la mobilité ou la garde d'enfants (portées par Mob d'emploi 37, Mobilité 37, CIPSEO).

Au titre de l'alphabétisation et de la lutte contre l'illettrisme, la Communauté d'agglomération a financé des actions d'apprentissage de la langue jusqu'à l'obtention des diplômes initiaux et élémentaires de langue française pour les apprenants habitant les quartiers.

L'intervention de Tour(s)plus dans le domaine de la santé s'est concrétisée par le cofinancement du poste de l'opératrice de prévention des conduites addictives porté par la Mutualité française d'Indre-et-Loire et le soutien d'interventions du Mouvement Français pour le Planning Familial. Tour(s)plus a également financé des actions éducatives tel le dispositif

« Relais » du collège Michelet, l'action pour la laïcité dans les structures socioéducatives de la Ligue de l'Enseignement et les animations scientifiques estivales « Cités Débrouillardes » mises en œuvre par l'association Les Petits débrouillards.

Tour(s)plus a, par ailleurs, soutenu les actions du Bureau Information Jeunesse, de Cultures du Cœur en faveur de l'accès à la culture des habitants des quartiers prioritaires et de Karma pour la réalisation d'émissions diffusées sur TV Tours. Enfin, Tour(s)plus a reconduit ses financements d'actions facilitant l'accès au droit des femmes porté par le CIDFF et l'accueil thérapeutique pour les auteurs de violences conjugales porté par l'Entr'Aide Ouvrière.

- **Plan territorial de prévention des discriminations et pour l'égalité des chances.** Dans le cadre du plan territorial de prévention des discriminations (PTPD) porté par Tour(s)plus, la Mission Locale de Touraine a œuvré en 2012 pour prévenir les discriminations à l'emploi par la réalisation de fiches et outils pratiques destinés à faciliter l'accompagnement de potentielles victimes de discrimination dans le cadre de leur recherche d'emploi. En outre, Tour(s)plus a initié en 2012 une démarche de recours à un cabinet spécialisé pour promouvoir l'équité de l'accès au logement et des mobilités résidentielles.





PLIE : accompagner le retour à l'emploi

Les activités du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ont contribué, en 2012, à renforcer les relations avec le monde de l'entreprise et à accompagner près de 433 demandeurs d'emploi résidant dans l'agglomération dans leurs démarches de retour à l'emploi durable, moyennant un budget de fonctionnement de près de 470 000 € dont 149 000 € du Fonds Social Européen.

Le PLIE a poursuivi et développé sa dynamique de rencontres directes entre demandeurs d'emploi et chefs d'entreprises. Près de 200 demandeurs d'emploi ont pu ainsi visiter près d'une quarantaine d'entreprises, des centres de formation et découvrir des métiers, à l'occasion des « Jours de PLIE » organisés au printemps et à l'automne.

En 2012, le PLIE a soutenu financièrement l'émergence de 9 projets ou outils d'insertion destinés notamment aux demandeurs d'emploi de l'agglomération, en particulier le démarrage du salon coiffure à vocation sociale « Joséphine » à Tours qui assure un service de mise en valeur (coiffure, esthétique, prêt de vêtements) pour des femmes en situation d'exclusion sociale.

Enfin, Tour(s)plus a lancé en 2012, avec l'aide du Cabinet Sémaphores Territoire, une

démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales à l'échelle de la Communauté d'agglomération visant à inscrire les entreprises dans une logique de performance globale (accompagnement des RH, prise en compte de la RSE, ancrage territorial, liens avec les partenaires sociaux, prise en compte des besoins de logements...), à anticiper les évolutions du marché de l'emploi, valoriser les compétences et les qualifications et permettre une meilleure continuité professionnelle des salariés. ●



**Clause d'insertion
dans les marchés de
travaux du tramway :
155 000 heures
de travail réalisées.**

© Yves Braut - Ville de Tours



**Keskis'Mijote à Saint-Cyr-
sur-Loire et Envie à Saint-
Pierre-des-Corps, deux
entreprises d'insertion de
l'agglomération.**

© Bérange Galland



**Première sortie
du tramway du centre
de maintenance.**

© Léonard de Serres

INFRA- STRUCTURES ET MOBILITÉ

**Développer les infrastructures
pour mieux se déplacer**

Favoriser l'usage du vélo

**Des infrastructures pour accompagner
le développement de l'agglomération**

Le tramway : dernière ligne droite

**Le réseau bus+tram
se prépare**



Le mot de...
Philippe Briand
 VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
 À LA VOIRIE ET
 AUX GRANDES
 INFRASTRUCTURES
 ROUTIÈRES

« Aujourd’hui le tramway entre dans notre vie quotidienne : en 2012, des milliers de Tourangeaux ont pu le découvrir tandis que s’achevait l’essentiel des travaux. Le bouquet de mobilités s’est enrichi d’un service d’autopartage, de nouvelles pistes cyclables et de l’extension du réseau vélociti. Les infrastructures routières se sont développées. Tout concourt à bâtir l’agglomération des mobilités multiples qui simplifie la vie de ses habitants. »

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES POUR MIEUX SE DÉPLACER

Boulevard périphérique Nord : Les études se poursuivent

Le bilan de la concertation sur la section Nord du boulevard périphérique, assurée par le Département d’Indre-et-Loire, n’a pas permis d’aboutir sur un avis partagé entre les collectivités pour le tracé de cet ouvrage. Une étude de modélisation multimodale des déplacements a été engagée par le SMAT et le SITCAT pour com-

pléter les données nécessaires à une poursuite de ce projet. Les premiers résultats communiqués en 2012 ont été pris en compte dans les projets de PDU et de SCOT.

Voiries communautaires : 182 km bien entretenus

Tour(s)plus a géré les travaux de gros entretien de 182 km de voies et leurs ouvrages d’art pour



Inspection des ouvrages d’art intégrés à la voirie communautaire ; ici, le pont d’Arcole.

© Léonard de Serres



Un nouveau revêtement de chaussée rue de la Maison d’ardoise à Fondettes.

© Léonard de Serres



Loire à vélo : itinéraire complémentaire entre Tours et Rochecorbon.

© Léonard de Serres



un montant de 1,45 M€ en 2012 (dont 630 000 € provenant du Département suite au transfert dans la voirie communautaire de 65 kms « d'ex » routes départementales et nationales).

Ont, entre autres, été réalisés en 2012 : des renforcements de chaussées sur l'avenue de l'Alouette à Tours, la rue de la Douzillère à Joué lès Tours et la rue Maison d'Ardoise à Fondettes ou encore des reprises de la couche de roulement rue de Chantrerie à Saint-Cyr-sur-Loire.

Par ailleurs, 12 ouvrages d'arts intégrés dans la voirie communautaire ont fait l'objet d'une inspection détaillée préalable à la définition d'un programme de rénovation.

Tour(s)plus a également accompagné la commune de Saint-Cyr-sur-Loire pour la réali-

sation de travaux de revêtement du Boulevard Charles-de-Gaulle - secteur Est (100 000 € TTC) et de Fondettes pour la requalification de la voirie et la réalisation de pistes cyclables à l'entrée du centre bourg, rue Alfred-de-Musset (400 000 € TTC).

Nouvelle voie : desserte des Grandes Brosses

La voie nouvelle de desserte du « 37^{ème} parallèle », fabrique des arts de la rue, prochainement hébergée aux Grandes Brosses (Tours - Mettray) a été créée en raccordement avec le secteur des Douets (première tranche terminée en 2012) pour un montant global de 750 000 € TTC. La seconde tranche est programmée en 2013. ●



FAVORISER L'USAGE DU VÉLO



Au cours des six dernières années, plus de 2800 vélos ont bénéficié de marquages « Bicycode », dont 400 en 2012. 118 aides à l'achat de vélos à assistance électrique ont été attribuées en 2012. Tour(s)plus a également missionné le Collectif Cycliste 37 (CC37) pour représenter l'agglomération sur des actions de développement du vélo lors de manifestations communales (10 interventions en 2012 dont la bourse aux vélos à la Fête du vélo à Tours). ●

De nouveaux aménagements cyclables

Dans le cadre du schéma cyclable d'intérêt d'agglomération, des aménagements ont été réalisés pour un montant de 845 000 € TTC en 2012, dont une voie verte avenue de la République à Chambray-lès-Tours, la réalisation des pistes cyclables Rabelais - Coubertin à Saint-Cyr-sur-Loire et rue de Bel Air à Mettray.

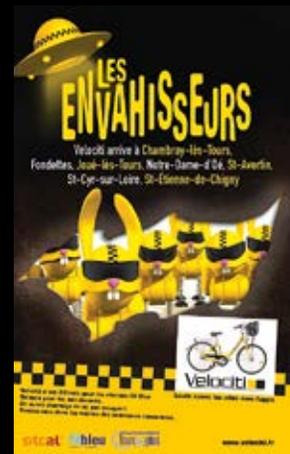
Sur « La Loire à Vélo », le parcours continue d'être affiné avec notamment, au nord-est de la Loire, la finalisation de l'itinéraire au niveau de Marmoutier et la réalisation de la première tranche de travaux sur le nord du Cher à Savonnières. Au total 460 000 € TTC.

Des services et des aides

Au-delà des infrastructures, Tour(s)plus développe des services visant à favoriser l'usage du vélo.

Vélociti : l'expansion

Vélociti et ses 1 400 vélos en location longue durée sont devenus une véritable alternative à la voiture en ville depuis le début des travaux du tramway. Le tarif attractif de 2 € par mois pour les abonnées Fil Bleu a contribué à ce succès. Vélociti a enregistré 20 % d'adhésions supplémentaires en 2012 après une forte hausse de près de 30 % en 2011. Par ailleurs, une extension du dispositif à six nouvelles communes de l'agglomération a été expérimentée. Si le volume de location des 21 vélos mis à disposition a été globalement faible (Saint-Étienne-de-Chigny a choisi d'abandonner le dispositif après 1 an), le service a été bien accueilli à Joué lès Tours et Saint-Cyr-sur-Loire.



DES INFRASTRUCTURES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLO

Accompagner le développement économique et touristique

Plusieurs opérations de voirie ont accompagné en 2012 l'aménagement ou l'extension de sites d'activités.

À Saint-Cyr-sur-Loire, rue Victor-Hugo, des travaux de requalification ont été effectués entre le boulevard Charles-de-Gaulle et la rue Bergson pour un montant d'1 M€ TTC dont une participation de la Ville de 390 000 € HT. À Chambray-lès-Tours, la rue Faraday a été requalifiée (220 000 € TTC). À Joué lès Tours, la rue Joseph-Cugnot, sur le site du Super U, a été prolongée (700 000 € TTC). À Fondettes, les travaux dans la zone artisanale de la Haute Limougère se sont poursuivis (50 000 € TTC) et l'aménagement des îlots Est et Ouest du site d'activités des Deux Croix – CPA avec la SEM Maryse Bastié – est achevé.

À La Riche, les travaux d'aménagement du site d'activités « Saint-François » en CPA avec la SET sont achevés, l'étude de faisabilité pour la requalification de la zone industrielle de Saint-Cosme a été réalisée et les études pour la requalification de l'avenue du Prieuré depuis le centre aquatique du Carré d'Ô jusqu'au boulevard Tonnellé à Tours ont été lancées.

À Tours, les études de requalification de la rue Vatel desservant notamment le Marché de Gros ont été faites, les travaux ont été achevés début 2013 (650 000 € TTC).

Par ailleurs, à Saint-Avertin, un giratoire a été réalisé en remplacement d'un carrefour à feux sur l'avenue du Lac à l'entrée du site d'activités des Granges Galand (450 000 € TTC).

Des travaux de voirie ont également accompagné des projets réalisés dans le cadre du FISAC : à Fondettes sur le marché rue de l'Aubrière (170 000 € TTC), à Saint-Pierre-des-Corps, dans le cadre de la restructuration de la place Maurice-Thorez (montant travaux 2.9 M€ TTC), à Saint-Avertin, pour la requalification de la place Steinbach (540 000 € TTC).

D'autres interventions se sont déroulées en 2013, comme à Luynes où les études de requalification de la place des Halles et des venelles ont été réalisées pour un lancement des travaux début 2013 en partenariat avec la commune ou

Autociti : l'auto en libre-service dans l'agglo

Lancé le 5 avril 2012, Autociti est un service de location de voiture en libre-service de courte durée (1 heure, 1 jour, 1 week-end...). Créé à l'initiative du SITCAT en partenariat avec Tour(s)plus, ce dispositif est géré par France Autopartage.

En 2012, six stations ont été implantées au centre de Tours. Les véhicules proposés vont de la mini au ludospace en passant par la citadine, de façon à répondre à une diversité de besoins. Ce service fonctionne sur la base

d'un abonnement et d'une facturation à l'heure et au kilomètre.

Après 8 mois d'exercice, 75 contrats ont été signés pour 102 usagers (un contrat avec une entreprise peut recouvrir plusieurs utilisateurs), soit un ratio de 4,5 adhérents par véhicule. Autociti a généré 26 890 € HT de chiffre d'affaires et bénéficié de subventions d'exploitation du SITCAT (30 000 €) et de l'ADEME Centre (2 642 €). La part des subventions représente donc 55 % du produit d'exploitation en 2012.

L'intermodalité des transports est au cœur du

développement de l'autopartage puisque la station de la Gare est la plus sollicitée. La station Vieux Tours est encore sous exploitée peut-être par manque de visibilité.

En 2013, le parc sera complété par deux nouvelles stations : Place de la Tranchée (Tours nord) et Place de la Liberté (Avenue Grammont). La flotte en fin d'année 2013 devrait atteindre 16 voitures.



encore à Tours pour la requalification du carreau des Halles achevée à l'été 2013.

Côté tourisme, une aire de service pour campings-cars a été créée à l'entrée du parking relais du Lac à Tours (43 000 € TTC) et le camping de Saint-Avertin a été rénové (1 640 000 € TTC).



Contribuer au développement urbain

Des travaux de voiries ont été réalisés dans le cadre de la Politique de la ville de Tour(s)plus (Grand Projet de Ville).

À Tours, la place Anne-de-Bretagne a été requalifiée (opération de 750 000 € TTC) et une procédure de conception-réalisation a été lancée pour la réhabilitation ou la reconstruction de la Passerelle Fournier.

À Joué lès Tours, secteur Rabière, des travaux de restructuration du secteur ZUP ont été réalisés en groupement de commandes avec la Ville de Joué lès Tours et Val Touraine Habitat (montant de l'opération 2,8 M€ TTC).

Enfin, à Saint-Pierre-des-Corps, le Grand Mail a été requalifié (1,3 M€ TTC). ●


**Entrée du site d'activités
 des Granges Galand
 à Saint-Avertin :
 aménagement
 d'un giratoire.**
 © Léonard de Serres


**Requalification de
 la rue Victor-Hugo à
 Saint-Cyr-sur-Loire.**
 © Léonard de Serres





LE TRAMWAY : DERNIÈRE LIGNE DROITE

2012 a été l'année de travaux la plus dense sur le chantier du tramway. Elle a été marquée par la fin de la construction des deux ouvrages d'art et du centre de maintenance, l'achèvement des travaux de déviation de réseaux, la livraison de la première rame et les premiers essais. Les travaux d'infrastructures ont été terminés sur une grande partie de la ligne pour les fêtes de fin d'année.

Deux ponts pour le tram

Le pont sur le Cher dédié au tramway et aux modes doux a été achevé en avril 2012. 15 mois ont été nécessaires à la création de cet ouvrage qui relie désormais le quartier des Rives du Cher et celui des 2 Lions. Une grande finesse et des corniches lumineuses créant un effet « trait de lumière » caractérisent ce pont. Cet ouvrage a été réalisé par le groupement de maîtrise d'œuvre constitué d'INGEROP Conseil & Ingénierie et STRATES, cabinet d'architecture pour un montant de 7 085 650 € HT.

Autre ouvrage d'art majeur du projet de tramway, le pont sur le périphérique Sud. Achevé en juin 2012, ce nouveau pont de 54 mètres de long

relie les quartiers de la Rabière et Jean-Monnet, en passant au-dessus du périphérique sud.

Le centre de maintenance

Le centre de maintenance est le centre névralgique du futur réseau de transports bus/tram. On y assure l'entretien et la maintenance du matériel roulant (MR) et des installations fixes (IF). C'est également de là que s'opère la gestion centralisée de la circulation des tramways et des bus du réseau.

En mai dernier, les fouilles archéologiques terminées, le terrassement sur 36 600 m² (35 000 m³ de déblais) a profité d'un climat approprié à ces travaux. Si une centaine de personnes œuvraient sur les chantiers en octobre 2011 lors de la pose ►►

15 000

visiteurs ont assisté au dévoilement de la première rame de tramway en septembre 2012



Le centre de maintenance du tramway.

© Léonard de Serres
© Claire Garate



Construction du pont sur le périphérique.

© Cyril Chigot



FIERS
DU
TRAM
DE
TOURS

Arrivée de la première rame de tramway à Tours.
© Léonard de Serres





**Végétalisation
des voies du tramway.**
© Claire Gerate



**Le tramway en essai
place Jean-Jaurès à Tours.**
© Yves Brault - Ville de Tours



de la première pierre, l'activité s'est intensifiée en 2012 avec 200 personnes et 25 entreprises (essentiellement locales) sur le site.

Ce bâtiment BBC de 9 400 m² de plancher sur une emprise de 6 300 m² est implanté au Nord de la ligne, le long du boulevard Abel-Gance, sur les hauts du vallon de Sainte-Radegonde. Sa compacité permet de minimiser les déplacements et facilite l'exploitation. La rue Daniel-Mayer est la voie d'accès exclusive des personnels et des véhicules autres que les tramways.

La livraison du centre de maintenance a permis de réceptionner la première rame de tramway en septembre 2012.

Première rame - premier essai

Arrivée en convoi exceptionnel, la 1^{ère} rame de tramway a été dévoilée au grand public le dimanche 30 septembre au centre de maintenance, attirant 15 000 visiteurs en une journée. Les 1^{ers} essais ont commencé fin octobre sur le tronçon « Centre de maintenance – Beffroi ».

Tramway : l'info continue

Informers, sensibiliser, permettre aux Tourangeaux de s'appropriier leur futur tram a été une préoccupation constante durant le chantier. Outre les outils d'information récurrents (site Internet dédié, magazines institutionnels, presse locale...), des opérations plus événementielles ont été menées.

L'exposition « 2012 = N-1 » proposée à la Maison du tramway montrait, quartier par quartier, le changement en train de s'opérer avec l'arrivée du tramway. Le concours photo grand public « tram Reporter » organisé par Citétram du 20 mars au 20 juin a attiré 150 « contributeurs ». 500 photos ont été publiées sur les thèmes proposés : « les engins de chantier », « insolite » et « le chantier vu de ma fenêtre ».

Pour la Foire de Tours, organisée du 4 au 13 mai, un jeu vidéo a été créé permettant au public de passer son permis de conduite virtuelle du tramway. Une façon ludique de sensibiliser aux dangers du tramway.

Du 15 juin au 15 septembre, une exposition a révélé « Des secrets enfouis sous le tramway ». Il s'agissait de restituer les découvertes réalisées par les archéologues au cours de fouilles prescrites par l'État (DRAC Centre) sur quatre sites du chantier : le Centre de maintenance,

les rues Nationale et Charles-Gille à Tours, la place François-Mitterrand à Joué lès Tours. En 2011, elles avaient mobilisé 35 archéologues de l'INRAP (Institut National de Recherches Archéologiques Préventives) et du SADIL (Service de l'Archéologie du Département de l'Indre-et-Loire).

Cette exposition s'articulait autour de quatre thèmes : Des Gaulois à Tours Nord ! / L'axe antique de circulation dans la rue Nationale / Des morts et des virus dans la rue Charles-Gille / Une ancienne église à Joué lès Tours.

Enfin, une présentation du nouveau réseau bus/tram 2013 a été proposée du 15 au 30 septembre à la Maison du Tramway et le parvis de l'Hôtel de Ville de Joué lès Tours a accueilli une rétrospective photographique des travaux du tramway. ●



Pont sur le Cher : premiers essais du tramway.
© CYB'AIR vision



LE RÉSEAU BUS+TRAM SE PRÉPARE

L'organisation des transports publics sur l'agglomération est du ressort du Syndicat Intercommunal des Transports en commun de l'Agglomération Tourangelle (SITCAT) dont le territoire est composé des 19 communes de Tour(s)plus et de six autres (Chanceaux-sur-Choisille, la Ville-aux-Dames, Parçay-Meslay, Rochecorbon, Vernou-sur-Brenne, Vouvray) soit 25 communes regroupant 304 623 habitants.

Le SITCAT a en charge la mise en œuvre de la première ligne de tramway, le contrôle et le suivi des délégations de service public (DSP) de transport urbain « Fil bleu », et « Fil Blanc » pour les personnes à mobilité réduite. Le SITCAT est également compétent en matière de transports scolaires, d'élaboration du schéma directeur d'accessibilité et de révision du Plan de Déplacements Urbains.

Fil Bleu gère l'effet tram

En 2012, le réseau de bus a été organisé de façon à s'adapter aux travaux de réalisation du tramway, alors qu'en parallèle le réseau

définitif bus+tram était élaboré. De nouvelles compétences ont été recrutées et des services réorganisés conformément au projet d'évolution de l'entreprise.

Pour cela, le réseau s'appuie sur 640 agents et 199 bus. En 2012, la fréquentation sur le réseau Fil Bleu a été de 22,6 millions de voyages et enregistre une baisse de 5,7 % par rapport à 2011 et 2010. Les recettes, de 15 millions d'euros, baissent seulement de 2,3 %, bénéficiant de l'effet prix de + 1,1 % HT (2,6 % TTC).

Pour mieux desservir le centre-ville de Tours, quatre nouveaux minibus électriques ont été acquis pour les lignes La Citadine et La P'tite Citadine.

Le réseau de transport dédié aux personnes à mobilité réduite a augmenté de plus de 11 % par rapport à 2011. 79 682 voyages ont été effectués sur le réseau Fil Blanc (17 véhicules).

Une nouvelle DSP

Pour préparer l'exploitation du tramway, le SITCAT a décidé d'anticiper la fin de la DSP du réseau de bus au 30 juin 2012. La procédure

9,6

millions de km par an
parcourus par les bus
Fil Bleu





pour la nouvelle DSP engagée début 2011 s'est poursuivie tout au cours du premier semestre 2012. La gestion du réseau de transport a été attribuée à Kéolis le 1^{er} juillet 2012 pour une durée de six ans et demi (soit jusqu'au 31 décembre 2018). Elle comprend l'exploitation des services de transport public (tram et bus) et la gestion des parkings relais et de vélociti.

Le deuxième semestre a été consacré à la concertation avec les communes sur le réseau bus et tram et sa mise au point.

L'information voyageur

Un travail important a été mené avec l'exploitant au cours du second semestre 2012 afin de définir l'information voyageur sur les bornes d'information dynamique prévues sur les stations tram et les 100 principaux arrêts de bus du réseau, ainsi que sur les écrans TFT embarqués sur la ligne de Tram et Tempo. Aussi, le plan du réseau bus+tram, les numéros de lignes et les noms des arrêts ont également été retravaillés afin de répondre aux normes d'accessibilité et offrir aux usagers une information plus lisible et compréhensible.

L'intermodalité

Le pôle d'échanges de la gare de Tours ayant un rôle central dans la mobilité tourangelle, départementale et régionale, le SITCAT a réalisé en 2012 une enquête Origine/Destination-Montées/Descentes sur l'ensemble des lignes TER et Touraine Fil Vert de la halte routière afin d'organiser le pôle d'échange « gare », d'évaluer l'existence d'autres pôles de correspondances et d'optimiser les correspondances avec le réseau Fil Vert.

Étude « cabotage »

Le SITCAT et le Conseil général ont initié une réflexion sur la complémentarité des réseaux visant à optimiser le service à l'utilisateur. Un travail conjoint a permis d'identifier les lignes sur lesquelles du cabotage pouvait être envisagé. À compter du 1^{er} septembre 2013, sur certains arrêts situés sur le périmètre de transports urbains mais très peu ou pas desservis par Fil Bleu (ZAC de la Vrillonerie, La Liodière...), les passagers pourront emprunter les cars Touraine Fil Vert. ●

JV malin : centrale d'information multimodale

En tant que partenaire, le SITCAT a poursuivi en 2012 avec la Région le travail sur l'évolution du site www.jvmalin.fr afin de le rendre plus performant.



**Le réseau tram + bus
a été élaboré en 2012.**
© Yves Brault - Ville de Tours



**La gare de Tours devient
un véritable pôle
d'échange tram + train.**

© SNCF



CULTURE ET SPORT

Nouvel Olympia : un public fidèle

**De nouveaux lieux pour les musiques
actuelles**

**Arts Urbains - Arts de la rue : deux grands
pôles dans l'agglomération**

**Le Centre de Création Contemporaine
Olivier-Debré se dessine**

Le golf de la Gloriette s'étend



Le mot de...
**Marie-France
 Beaufls**

VICE-PRÉSIDENTE
 DÉLÉGUÉE
 AUX ÉQUIPEMENTS
 SPORTIFS
 ET CULTURELS

« De nombreux projets se sont concrétisés en 2012 : travaux du 37^e parallèle, mise en place du chantier des Grands Mortiers, choix des architectes du futur Centre de Création Contemporaine Olivier-Debré et, côté sport, extension du golf de la Gloriette ou poursuite du programme « piscines ». Ces chantiers répondent à la volonté de Tour(s)plus de donner à tous les habitants de l'agglomération l'accès à des équipements culturels et sportifs de qualité et bien répartis sur le territoire. »

LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

Nouvel Olympia : un public fidèle

Avec 30 000 spectateurs en 2012, dont près de 6 500 abonnés (soit 500 de plus qu'en 2011), le théâtre communautaire de Tours attire un public fidèle depuis son ouverture en décembre 2003.

La qualité et la diversité de la programmation, les conditions d'accueil fonctionnelles et agréables pour le public et les acteurs, qui permettent la mise en scène d'œuvres majeures, en font un lieu très apprécié.

Les créations de Gilles Bouillon et son équipe du Centre Dramatique Régional de Tours sont par ailleurs diffusées dans de nombreux théâtres nationaux, pour conquérir de nouveaux publics et diffuser une image de qualité et d'excellence artistique tourangelle.

« Un chapeau de paille d'Italie » d'Eugène Labiche, mis en scène par Gilles Bouillon, a été créé en octobre 2012 et donné pour 15 représentations au Nouvel Olympia. La pièce a été reprise à Paris en novembre et décembre 2012 au théâtre de la Tempête pour 29 représentations, puis en tournée de janvier à mai 2013 pour 47 dates.

Cyrano de Bergerac d'Edmond Rostand, également mis en scène de Gilles Bouillon est parti en tournée en 2012 pour 57 représentations : Corbeil-Essonnes, Albi, Montaignu, Compiègne, Narbonne, Alès, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Bayonne, Troyes, Nevers, Brest, Lorient, Roubaix...



Par ailleurs, le Centre Dramatique régional de Tours intervient en matière de pratique artistique dans les établissements scolaires à différents niveaux : Université François Rabelais, lycées Grandmont, Balzac, Vaucanson (de la 2nde à la terminale), lycées Claude de France à Romorantin, Rabelais à Chinon, Marmoutier



à Tours..., collèges d'Amboise, Avoine, Bléré, Chinon, Luynes, Neuillé-Pont-Pierre, Saint-Pierre-des-Corps, Tours, Vouvray.

Le Nouvel Olympia accueille également des spectacles ou récitals dans le cadre de partenariats avec les structures culturelles : le Conservatoire à Rayonnement Régional de Tours – classe d'Art Dramatique, le Centre Chorégraphique National de Tours, l'Académie Francis Poulenc, la LICRA, les festivals Mauvais Genre et Rayons Frais, le Petit faucheur, les compagnies Théâtre à cru, Interstices...

Des lectures proposées par le CDRT (Bernard Pico, Karin Romer), en collaboration avec l'écrivain François Bon ont également eu lieu au Nouvel Olympia, mais aussi dans les maisons d'écrivains d'Indre-et-Loire (en 2012 au Prieuré de Saint-Cosme et à la Devinière à Saché). Près de 500 spectateurs ont pu ainsi bénéficier de ces rendez-vous réguliers de lecture.

Jeune Théâtre en Région Centre

En 2012, sept comédiens et un technicien ont bénéficié du dispositif Jeune Théâtre en Région Centre qui favorise l'insertion professionnelle

des jeunes. Cette troupe de création a participé à toutes les mises en scène de Gilles Bouillon.

Créé en 2005, ce dispositif est porté par le Conseil régional du Centre, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Centre Dramatique Régional de Tours, le Conseil général et Tour(s)plus.

Le JTRC permet également au CDRT de proposer un répertoire de spectacles qui peuvent s'adapter techniquement dans toutes les salles, équipées ou non. Ces tournées s'inscrivent également dans les missions de sensibilisation au spectacle vivant, notamment auprès des collèges du département d'Indre-et-Loire et des lycées de la région Centre.

Le Temps Machine, la scène communautaire des musiques actuelles

Ouvert au public en avril 2011, le Temps Machine a connu sa première année de pleine exploitation en 2012 et enregistré plus de 11 000 spectateurs. La salle est gérée par l'association Travaux Publics, délégataire de service public.

Près de 60 concerts ont été organisés : 32 concerts dans la salle club (jauge : 200 places), ►►



Création 2012 de Gilles Bouillon, le « Chapeau de paille d'Italie » a fait une tournée nationale.

© François Berthon - CDRT



Temps Machine : 150 groupes programmés en 2012.

© Karl L.



24 dans la grande salle qui compte 600 places. Près de 150 groupes ont ainsi été programmés dont 27 % de la région, 35 % du reste de la France et 38 % internationaux. Ce sont près de 400 musiciens qui ont été accueillis.

Des événements ont particulièrement marqué l'année. Des plateaux artistiques ont été proposés dans le cadre des festivals Rayons Frais, Désirs Désirs, des Rencontres régionales de danses urbaines... Une soirée Total Meeting a été co-organisée avec Le Petit faucheur de Tours. Temps fort, Dominique A a chanté au Temps machine en décembre 2012 avant d'être sacré artiste interprète masculin de l'année aux Victoires de la musique 2013. L'Odyssée de Rick le cube, ciné-concert jeune public, a fait le plein pour ses 3 représentations.

Les trois locaux de répétition ouverts début 2012 ont permis d'accueillir plus de 60 groupes et près de 300 musiciens pour près de 3 000 heures de répétition. Des filages et initiations scéniques ont également eu lieu notamment en partenariat avec Jazz à Tours, Tous en scène et l'école de musique de Joué lès Tours.

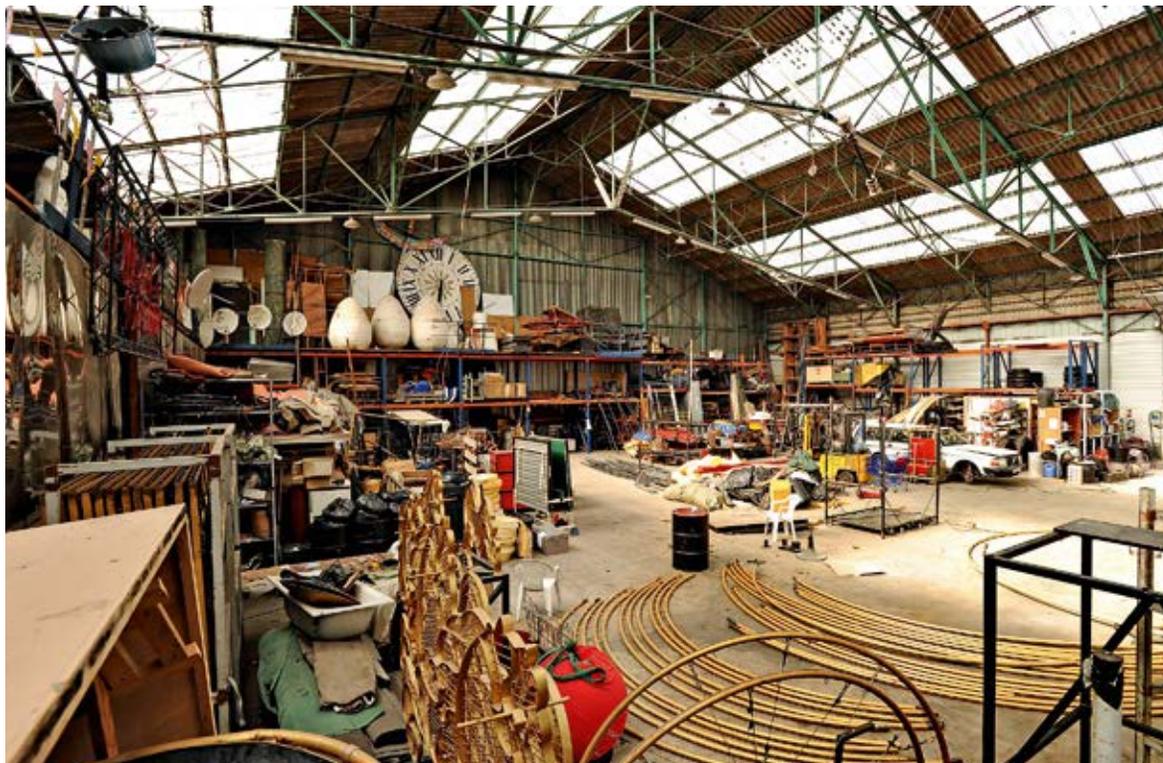
Des actions ont été menées avec une vingtaine d'établissements d'enseignement, notamment

les collèges Jules Ferry à Tours, Arche du Lude et la Rabièrre de Joué lès Tours, le lycée Grandmont de Tours, le Centre de formation des apprentis de Joué lès Tours et le lycée agricole de Fondettes. Plus de 1 000 personnes ont été touchées.

Essentiellement fréquenté les soirs de concert, le centre de documentation propose au public près de 250 livres, 47 DVD, 9 abonnements à des magazines... Des conférences, débats et ateliers d'information et d'initiation technique ont été organisés par le Temps Machine sur des sujets tels que « Hip Hop : état des lieux », « Histoire moderne de l'électro », « Produire son album à moindre coût », « Réaliser une fiche technique ».

Le Temps Machine bénéficie d'une bonne couverture de son actualité dans les médias (presse écrite, radios, TV Tours, France 3 Touraine, France 3 Centre). Des campagnes de communication ont lieu également sur le réseau de transport Fil Bleu, dans Tours Ma Ville et Parallèle(s) et sur les radios locales.

93 414 visiteurs uniques soit 255 visiteurs uniques jours ont consulté le site internet www.letempsmachine.com, générant 107 310 pages vues (294 pages vues par jour).





Le fascicule du Temps Machine, carnet bimestriel de 68 pages d'information, est édité à 15000 exemplaires. Très qualitatif, il apporte entre autre un regard aiguisé sur la programmation de la salle.

Les musiques actuelles ont aussi leur studio

La création de studios d'enregistrement et de répétition à Saint-Pierre-des-Corps complète l'offre existante en matière d'équipements culturels. Suite à la désignation du cabinet d'architectes Montandon, les études de conception de ces studios situés dans un bâtiment municipal situé 40 rue de la Morinerie à Saint-Pierre-des-Corps ont été réalisées en 2012. Les travaux ont démarré fin 2012 pour une ouverture des lieux prévue au cours de l'année 2013.

Les Grands Mortiers : un pôle pour les Arts Urbains

Ce site, propriété de Tour(s)plus, d'une superficie de 3400 m², accueille 20 rue des Grands Mortiers à Saint-Pierre-des-Corps, la Compagnie Off, compagnie de création d'arts de la rue et le pOlau, pôle de recherches et d'expérimentation « Art et Ville ». La situation géographique de ces espaces en site urbain, à proximité des activités économiques et des transports ferroviaires (gare SNCF de Saint-Pierre-des-Corps) en fait un atout de localisation privilégié.

Comme suite à l'étude de programmation confiée en 2010 au cabinet COTEBA, les besoins des deux structures occupantes ont été pris en compte tant en matière de fabrication, d'assemblage et de création de volumes imposants, que de répétition ou d'accueil de compagnies en résidence.

Un concours de maîtrise d'œuvre a désigné en 2011 le cabinet Construire. Celui-ci a réalisé en 2012 les études de conception, en associant la Compagnie Off et le pOlau. L'appel d'offres pour travaux a été lancé début 2013 pour une livraison des lieux rénovés en 2014.

Ce site restructuré apparaîtra comme un lieu phare de l'activité culturelle de la Communauté d'agglomération en matière d'Arts urbains.

Une grande maquette du futur lieu a été réalisée, permettant de visualiser la nouvelle implantation des différents espaces sur le site et leur volume. Une tour d'une hauteur de plus de 20 mètres offrira une infrastructure adaptée aux disciplines circassiennes, tout en apparaissant comme un véritable signal urbain.

Les aspects énergétiques du projet font l'objet d'une attention particulière et des mesures ont été préconisées pour réduire la facture énergétique : changement de la chaudière fuel existante pour une chaudière gaz basse condensation, renforcement des plafonds des logements par un faux plafond isolé, installation d'une ventilation mécanique contrôlée dans les logements et les bureaux, remplacement des huisseries existantes par des fenêtres en PVC double vitrage, changement des volets roulants défectueux.

Le 37^{ème} Parallèle : un lieu dédié au spectacle vivant

Situé à Mettray, sur un site propriété de la Communauté d'agglomération, le 37^{ème} Parallèle, lieu dédié au spectacle vivant, accueillera en 2014 dix compagnies permanentes tourangelles professionnelles regroupées dans un collectif gestionnaire du lieu : Compagnies D, du Coin, C'Koi ce cirk, Le Muscle, Escale, Sous le Pavé, ►►►



Pôle des arts urbains : le site industriel des Grands Mortiers sera réhabilité par l'architecte Patrick Bouchain.

© Léonard de Serres



Les travaux du 37^{ème} parallèle ont démarré sur le site des Grands Brosses à Mettray.

© Yves Brault - Ville de Tours



Le Petit Monde, la Saugrenue, Choz Limited, Métalric.

Le 37^{ème} Parallèle sera un lieu de fabrication comprenant des ateliers pour chaque compagnie, une grande halle « arts de la rue/cirque » dont le volume et la hauteur permettront des constructions d'une amplitude exceptionnelle, des salles de théâtre/musique/vidéo et de danse, un studio d'enregistrement musical, une costumerie, des ateliers de fabrication métal/bois/peinture/arts plastiques, des espaces de stockage et des bureaux pour l'administration des compagnies.

L'accueil du public sera possible dans les salles de répétition et dans un chapiteau situé à l'entrée du site.

La réalisation de cet équipement culturel à faible impact environnemental, situé dans un cadre de haute qualité paysagère, a débuté à l'automne 2012 sous la direction du cabinet d'architecte Fauvel. Le projet s'appuie sur la réhabilitation de bâtiments existants, mais aussi sur des constructions neuves aux volumes suffisants pour couvrir l'ensemble des besoins. Un vaste bâtiment est donc en cours de construction, accueillant une grande halle culminant à plus de 12 mètres de hauteur.

Pour répondre à de fortes exigences environnementales, ce bâtiment à structure bois

comprend une isolation en laine de bois et laine de verre, un chauffage par chaudière aux granulats de bois, une ventilation à double-flux avec récupération de calories sur l'air extrait, et prévoit le recueil de l'eau de pluie pour alimenter les sanitaires...

Le Centre de Création Contemporaine Olivier-Debré

Reconnu d'intérêt communautaire en 2011, ce centre aura la double vocation de développer la création artistique contemporaine, actuellement abritée dans les locaux exigus du CCC (Centre de Création Contemporaine) et de valoriser la production de l'artiste Olivier Debré.

Ce futur équipement s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre d'un projet urbain majeur de requalification du haut de la rue Nationale, en plein cœur de Tours, et s'insère également dans le paysage de la Loire, classée au patrimoine mondial de l'Unesco.

Le centre sera situé dans le bâtiment actuellement occupé par l'École Supérieure des Beaux Arts de Tours, laquelle sera transférée dans le « Quartier de la création », sur le site de l'ancienne imprimerie Mame.

Suite à l'étude de programmation menée par le cabinet APAU, un concours de maîtrise

108

architectes ont répondu au concours de maîtrise d'œuvre du futur CCC-OD



d'œuvre de portée internationale a désigné en 2012 les architectes Manuel et Francisco Aires Mateus parmi 108 candidats. Les études de conception ont démarré fin 2012, préalables au démarrage des travaux prévu mi-2014.

De l'école des Beaux Arts, le projet architectural garde la trame, à savoir le bâtiment visible de la rue Nationale, œuvre de l'architecte de la reconstruction Pierre Patou et qui deviendra la grande nef (11 mètres sous plafond). Elle accueillera les œuvres de l'actuel CCC ainsi que des installations en art contemporain de grand volume.

À l'arrière, sur l'emprise de l'actuel prolongement du grand bâtiment s'ouvrira un nouveau volume accueillant une salle des Abstracts et un plateau contemporain consacré à l'actualité et à l'expérimentation artistique. L'ensemble représente une superficie de 4 300 m² de surface de plancher.

Ce projet fait l'objet de financements de l'Europe, du ministère de la Culture, du Conseil régional, du Conseil général d'Indre-et-Loire et de Tour(s)plus. Son coût est évalué à 15 000 000 € TTC.



**Vue intérieure du futur
Centre de Création
Contemporaine
Olivier Debré.**

© Aires Mateus architectes



**L'École des Beaux-Arts
de Tours repensée pour
accueillir le CCC-OD.**

© Aires Mateus architectes

Un nouveau pôle culturel au sud-ouest de l'agglomération

L'équipement Pôle sud-ouest à Ballan-Miré a été reconnu d'intérêt communautaire en décembre 2011. Sa réalisation permettra de répondre à la demande culturelle existante dans le sud-ouest de l'agglomération, en matière de lecture publique, de diffusion de spectacle, d'expositions.

L'étude de programmation a été réalisée en 2011 et 2012. Le concours de maîtrise d'œuvre organisé en 2012 a permis la désignation du cabinet d'architectes Forma6.

Situé au cœur de Ballan-Miré, dans le Parc Heller, cet équipement bénéficiera d'un patrimoine végétal de haute qualité paysagère. Le

bâtiment s'intégrera aisément dans ce site arboré grâce à ses façades habillées d'un bardage en bois brut en forme de losange.

Ce centre culturel accueillera une médiathèque, s'organisant autour d'un patio, avec ses sections adultes et jeunesse, ainsi qu'un espace dédié aux « bébés lecteurs ». Une salle de spectacle de 300 places disposera d'un gradin rétractable de 150 places. Un hall convivial distribuera tous les espaces du centre culturel et comportera un espace cafétéria, un espace d'expositions, un espace de consultation de périodiques et un accès à des postes informatiques.

Le démarrage des travaux de construction est prévu pour 2014, avec une ouverture du lieu en 2015. ●





LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Les études lancées en 2011 sur les équipements sportifs ont débouché sur de nombreux travaux en 2012. Revue de détails.

L'extension du golf de la Gloriette a été inaugurée le 6 septembre 2012. Il dispose désormais d'un parcours 9 trous classiques d'une longueur de 2660 mètres en « par 36 », d'une extension des bâtiments avec, entre autres, l'ouverture d'une académie de golf. Coût : 2 M€.

Les vestiaires du Tennis Club de Tours ont été aménagés et livrés en juillet 2012 (coût de l'opération : 330 000 €). Après la piste et les aires de concours, l'éclairage de la piste d'athlétisme du stade de Grandmont à Tours a été renouvelé et est opérationnel depuis septembre 2012 (coût de l'opération 125 000 €). Un terrain de rugby et de football américain en gazon synthétique a été construit dans le complexe sportif de la Chambrière à Tours (coût d'opération 913 000 €). Ces travaux ont été interrompus pour cause d'intempéries et ache-

vés en mai 2013. L'extension de la salle de sport communautaire des Petits Prés à Saint-Genouph (590 000 €) a été livrée au printemps 2013. La construction d'un court de tennis couvert à Notre-Dame-d'Oé, rue de la Perrée (540 000 €) devrait s'achever au premier semestre 2014.

Par ailleurs, la maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la halle des sports à Berthenay a été lancée en 2013. L'agrandissement du centre de loisirs de La Maurière à Saint-Étienne-de-Chigny sera livré au printemps 2014 et la construction d'un boulodrome dans la vallée du Cher à Tours, jouxtant le complexe sportif, est prévue pour l'automne 2014.

Côté piscine, les études de programmation ont été finalisées pour la piscine Jean Bouin à Joué lès Tours. Elles ont permis à la commune de choisir l'équipe de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouvel espace aquatique. La délégation de service public du Centre aquatique du Lac a été renouvelée pour six ans et demi avec un nouveau délégataire : Espace Récréa. ●


**Au cœur de Ballan-Miré,
 un nouveau centre
 culturel pour les habitants
 du sud-ouest de l'agglomération.**
 © Cabinet Forma6


**Extension du golf
 de la Gloriette.**
 © Yves Brault - Ville de Tours

La chaudière en
cogénération bois-
énergie Dalkia à
Saint-Pierre-des-Corps.

© Léonard de Serres

DÉVELOP- PEMENT DURABLE

7 Plans Climat dans l'agglomération

**Aménager et gérer durablement
le territoire**

Améliorer la performance énergétique

Vers une mobilité bas carbone

**Développer des modes
de vie durables**



Le mot de...

**Gérard
Garrido**

VICE-PRÉSIDENT
DÉLÉGUÉ
AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE

« En 2012, Tour(s)plus a modifié ses statuts et crée une direction de l'Énergie. C'est une décision majeure qui porte l'ambition de la Communauté d'agglomération de devenir un territoire d'excellence énergétique comme le préconise le Plan Climat Territorial.

La déclinaison de ce Plan Climat s'est poursuivie avec notamment des actions de soutien à l'agriculture péri-urbaine et de sauvegarde de la trame verte et bleue. De plus, la lutte contre le dérèglement climatique s'est renforcée sur notre territoire avec la mise en place de Plans Climat dans sept communes de l'agglomération. »

7 PLANS CLIMAT SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION

Le Plan Climat, véritable feuille de route partagée entre les acteurs du territoire

Afin d'accompagner les communes membres dans leur propre politique de lutte contre le changement climatique et de réduction de la dépendance énergétique, Tour(s)plus a décidé en 2012 la mise en place d'un fonds de concours. Il vise à accompagner la réalisation de bilans carbone et programmes d'actions Plans Climat communaux, de plans de déplacements mais également à soutenir des campagnes de mutation énergétique des bâtiments communaux. Si seules les communes de plus de 50 000 habitants sont tenues d'engager une démarche de Plan Climat avant le 31 décembre 2012 sur notre territoire, c'est à un mouvement volontariste en faveur des plans climat que l'on assiste, aidé en cela par la Communauté d'agglomération.

Après les villes de Tours et Joué lès Tours qui se sont engagées à la fin de l'année 2010, les communes de Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Étienne-de-Chigny, Fondettes, Notre-Dame-d'Oé et Ballan-Miré sont entrées à leur tour dans cette dynamique, en qualité de communes volontaires, au cours de l'année 2012, soutenues financièrement par l'accord cadre État-Région Centre-ADEME. ●

PLAN CLIMAT
2011 > 2014

MULTIPLIONS LES ACTIONS
POUR DIVISER NOS ÉMISSIONS !

www.agglo-tours.fr

56 actions concrètes de l'agglomération de Tours pour diminuer les gaz à effet de serre sur le territoire

56 Actions concrètes

1
2
3
4
5
6

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Tour(s)plus

PLAN CLIMAT
TERRITORIAL

Le Plan Climat en chiffres

Sur les 56 actions votées par le conseil communautaire en 2011 :

- 6 sont réalisées,
- 21 sont engagées,
- 22 sont en cours de réalisation.

Voir bilan mi-parcours sur www.agglo-tours.fr

AMÉNAGER ET GÉRER DURABLEMENT LE TERRITOIRE



Une politique agricole dans le respect de la Trame Verte et Bleue

Tour(s)plus identifie le potentiel de l'agriculture périurbaine de son territoire et s'engage dans ses premières actions foncières. Un diagnostic confié à la SAFER et à la Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, a consisté à repérer les parcelles propices au maintien et au développement d'unités de production maraîchère, principale cible de la politique dans la perspective d'une production orientée vers la restauration locale en circuits courts. Ce diagnostic est réalisé depuis fin juin 2012. En croisant un certain nombre de paramètres (qualités pédologiques, climat, accès à l'eau, contraintes d'aménagement, etc.), cette étude permet d'avoir une connaissance précise et cartographiée des secteurs pouvant faire l'objet d'une stratégie consistant à favoriser l'accès au foncier de jeunes porteurs de projets, ces secteurs étant situés pour l'essentiel dans les vallées de la Loire et du Cher, à l'ouest de Tours.

• Les premières réalisations de la politique agricole communautaire :

- achat de 5 ha de terres maraîchères avec hangar à Berthenay et mise à bail rural à un agriculteur. Il faut attendre 2013 pour voir les premières récoltes,
- négociations engagées pour l'achat de terres agricoles à l'ouest de La Riche, à Ballan-Miré (secteur des Vallées), à Berthenay et à Saint-Genouph.
- Tour(s)plus développe, hors projet de maîtrise foncière, une politique de soutien à l'ins-

tallation d'exploitants souscrivant aux objectifs environnementaux de l'agglomération (projet d'exploitation viticole à Joué lès Tours, soutien à la Paternelle de Mettray, collaboration avec le lycée agricole de Fondettes.

• Le projet de ferme caprine sur la plaine de la Gloriette à Tours :

L'objectif poursuivi est la création et la gestion d'une exploitation agricole intégrant élevage caprin, fabrication et vente de produits laitiers avec accueil de public, et mini-ferme pédagogique en étroite imbrication avec les activités de la plaine de la Gloriette. Le cahier des charges d'exploitation répond aux exigences « AB » et si possible à celles de l'AOP sainte maure de Touraine. Le pilotage opérationnel est assuré par Tour(s)plus, maître d'ouvrage. Le maître d'œuvre est choisi depuis le printemps 2012. Le candidat à l'exploitation a été sélectionné en septembre 2012 par Tour(s)plus, dans le cadre d'un jury associant un certain nombre de partenaires : Chambre d'agriculture, Ville de Tours, Département d'Indre-et-Loire, Région Centre.

Calendrier de réalisation :

- fin 2013 : début des travaux
- mi-2014 : achèvement complet des travaux de la ferme avec un cheptel de 110 chèvres, une salle de traite, une fromagerie et un point de vente directe, un accueil pédagogique. ▶▶▶



Tour(s)plus aide à l'installation d'un maraîcher à Berthenay.

© Catherine Lévêque



Le projet de ferme pédagogique à la Gloriette.

© Catherine Rideau Architecte





La Trame Verte et Bleue (TVB) à l'échelle des 19 communes

La cartographie de la Trame Verte et Bleue réalisée en 2011 et les préconisations qui l'accompagnent ont vocation à devenir très rapidement un outil de connaissance et d'aide à la décision à tous les niveaux en matière d'aménagement local. En partenariat avec l'ATU, la Trame Verte et Bleue a donc été déclinée à l'échelle de chacune des 19 communes de l'agglomération ; ce travail très important est achevé depuis août 2012. Il est complété par des études naturalistes plus spécifiques dans le cas de projet d'aménagement comme par exemple le secteur du projet de Pôle Économique Nord à Fondettes.

La Presqu'île de la Confluence: un espace naturel et agricole à préserver

La Presqu'île de la Confluence accueille un projet de renforcement écologique (Berthenay, Villandry). Il s'inscrit dans une démarche globale qui vise la mise en valeur d'un territoire de 11 km². Cette varenne, où l'urbanisation est désormais interdite, est exceptionnelle en termes de paysage, de biodiversité et de potentiel touristique. C'est à ce titre que les bords de Loire de ce site sont inscrits en zone NATURA 2000. Conscients de ce potentiel, les élus locaux et la Communauté d'agglomération ont décidé de répondre à l'appel à projet régional AMBRE pour mener une première opération concrète sur la partie ouest du territoire, secteur identifié comme noyau de biodiversité et traversé par un corridor écologique révélé par l'étude BIOTOPE: restauration de la prairie et de la lisière boisée de la pointe de la Confluence, amélioration de la fonctionnalité du corridor écologique qui relie la Loire et le Cher en passant par des parcelles agricoles et une zone humide.

Vers une gestion plus écologique des espaces verts et des jardins familiaux

Plusieurs communes de Tour(s)plus se sont déjà engagées dans une gestion écologique de leurs espaces verts, comme Saint-Pierre-des-Corps, Ballan-Miré, Notre-Dame-d'Oé, Tours, mais également Saint-Avertin, Fondettes, Joué-lès-Tours, Chambray-lès-Tours. Les difficultés, parfois rencontrées tant en termes techniques qu'en terme d'acceptabilité par la population de ces nouvelles pratiques, nécessitent d'être analysées afin de réfléchir à un programme d'actions partagées entre les communes et Tour(s) plus. Une étude de recensement et de diagnostic des pratiques de gestion des espaces verts de l'agglomération est lancée en septembre 2012. Il

Plus de
2000
jardins familiaux
dans l'agglomération





est permis d'espérer une réduction totale dans certains secteurs.

S'agissant des jardins familiaux, Tour(s)plus en dénombre plus de 2 000 sur son territoire. Un groupe de réflexion intercommunal sur des pratiques plus écologiques dans les jardins familiaux se met en place au dernier trimestre 2012. Dans les jardins familiaux de Calais, les jardins de Mayer et du Clos Moreau récemment ouverts à Tours Nord, la SHOT est missionnée par Tour(s)plus en partenariat avec la Ville de Tours, pour animer cinq sessions ou ateliers sur le travail de la terre par des méthodes alternatives aux produits phytosanitaires. Par ailleurs, pour 2013, Tour(s)plus examine la possibilité d'aider les communes dans l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie afin de limiter la consommation d'eau potable dans ces parcelles ou dans l'installation de cabanons mutualisés.

Tour(s)plus contribue à la défense des abeilles dans l'agglomération

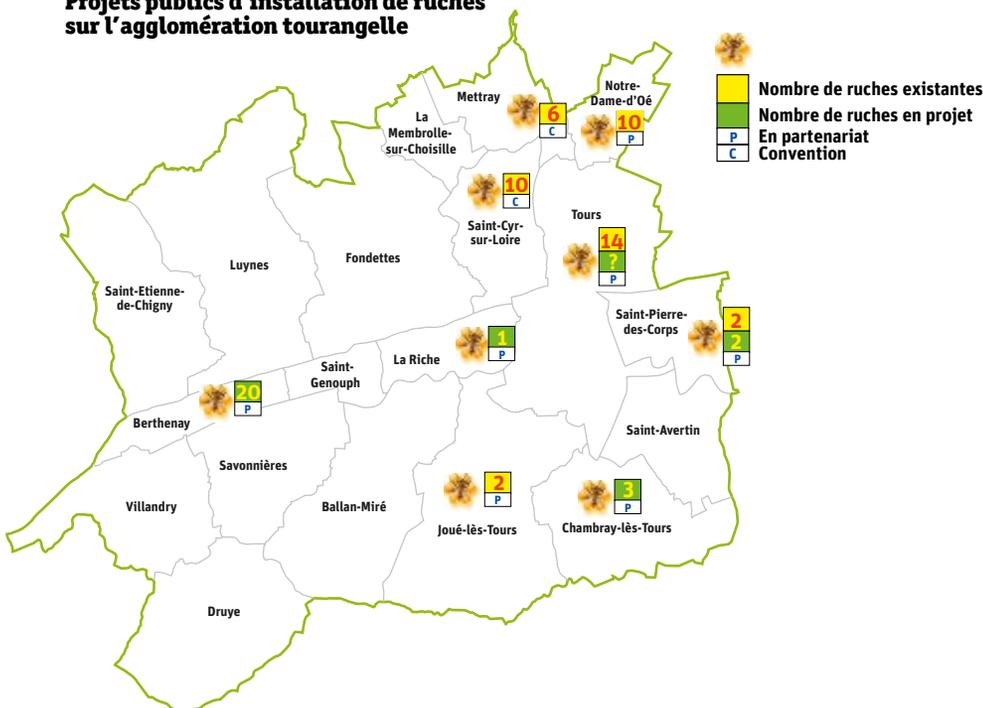
Avec le concours de Tour(s)plus et le soutien actif de la commune de Berthenay, l'association BiodiverCity a mis en place au printemps 2012 un rucher d'élevage de reines locales, composé

de 10 ruches. Ces nouvelles colonies pourront alors alimenter un « rucher de réserve » de 10 ruches, également installé à Berthenay, qui a vocation à alimenter les micro-ruchers urbains avec des abeilles adaptées (locales, productives, saines...); ce rucher de réserve permet également de pallier d'éventuelles mortalités sur ces micro-ruchers.

Il est semblable à un rucher de production et permet donc d'obtenir également tous les produits de la ruche en quantité significative (miel, pollen, propolis, cire).



Projets publics d'installation de ruches sur l'agglomération tourangelle



La trame verte et bleue a été cartographiée à l'échelle de l'agglomération.
© Léonard de Serres

Une gestion plus écologique des jardins familiaux.
© Image de Marc

Installation de ruches à Berthenay.
© Yves Brault - Ville de Tours

Une plus grande coordination dans la lutte contre les espèces invasives

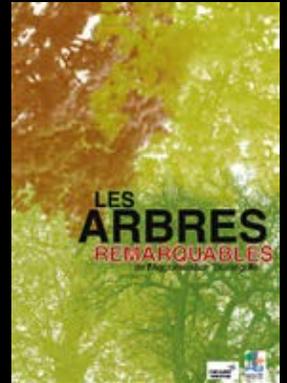
Tour(s)plus a conclu au 1^{er} trimestre 2012 un partenariat avec l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) pour des essais de valeurs pratiques de stratégies alternatives contre la chenille processionnaire du pin. Trois villes participent à cette expérimentation : Tours, Joué lès Tours et Saint-Cyr-sur-Loire. Tour(s)plus assure quant à elle le financement des dispositifs de piégeage des papillons de processionnaires et la coordination des échanges avec l'INRA.

S'agissant de la lutte contre la jussie, une opération d'arrachage est menée depuis 2011 dans le Cher avec des étudiants de l'IMACOF (milieu aquatique) et la Ville de Tours. L'opération a consisté à procéder à l'arrachage manuel de jussies dans le lit du Cher, à Tours, le long des



Un guide et un circuit des arbres remarquables

Tour(s)plus s'est associée à la S.H.O.T. (Société d'Horticulture Tourangelle), avec la collaboration de l'ATU pour réaliser un guide des arbres les plus beaux ou les essences les plus singulières de l'agglomération tourangelle. Sont ainsi répertoriés 71 arbres avec leur indication taxonomique (famille, espèce), leurs principales caractéristiques, leur « petite histoire » ou leur origine mythologique. Tour(s)plus a par ailleurs souhaité que ces arbres puissent être accessibles à vélo au moyen d'une carte attachée à la plaquette, sur laquelle ils sont positionnés avec les itinéraires cyclables de l'agglomération.



berges et à la dépose de ces plantes dans des conteneurs ou sur des bâches.

Cette opération pourrait être étendue aux autres communes de Tour(s)plus situées le long du Cher. Pour avoir une action complète et efficace, un véritable dispositif de lutte, d'information et de veille devra être mis en place en 2013. ●

AMÉLIORER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Une direction de l'Énergie au sein de la Communauté d'agglomération créée en 2012

Les travaux de la nouvelle direction de l'Énergie ont été particulièrement consacrés à l'organisation, à la structuration d'un portage politique et technique des actions que la Communauté d'agglomération entend mettre en œuvre dans le domaine de l'énergie. Il s'agit de faire de l'agglomération tourangelle un territoire d'excellence énergétique. Objectif : la mise en œuvre d'un schéma directeur intercommunal de l'énergie (SDE).

Celui-ci vise à porter une vision d'ensemble sur le territoire de Tour(s)plus pour décliner la transition énergétique dans les bâtiments

publics communaux et communautaires, pour réfléchir à la question des interconnexions et du verdissement des réseaux de chaleur ou pour développer la production des énergies renouvelables en particulier dans le domaine de la chaleur.

La seconde ambition relève d'une logique d'appui opérationnel aux communes afin de les aider à maîtriser la facture énergétique sur leur patrimoine communal. Cela se concrétise par la création au printemps 2013 d'un service commun de l'énergie dont l'essence est l'appui aux communes de l'agglomération, notamment les plus petites, en leur proposant une ingénierie interne dont elles ne disposent pas ou qu'elles souhaitent voir développer.



Au-delà des aspects d'organisation et de réflexion sur les missions de la direction de l'énergie, une étude sur l'état énergétique du patrimoine communautaire (sites gérés en propre par les services métiers, sites confiés en gestion à des communes ou délégués via des délégations de service public à des opérateurs) a été engagée.

Un Conseil d'Orientation Énergétique du Patrimoine pour les communes membres de l'agglomération

Dans le cadre du Plan Climat, la direction de l'énergie a pris en charge l'accompagnement d'études sur le volet consommation d'énergie du patrimoine communal, intitulé Conseil d'Orientation Énergétique du Patrimoine. Elles ont été réalisées sous la forme d'un groupement de commande piloté par la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire et ont concerné les communes suivantes (outre St Cyr) : Saint-Étienne-de-Chigny, Notre-Dame-d'Oé, Fondettes et Saint-Avertin. La Ville de La Riche a pour sa part lancé une démarche en parallèle dans le cadre de son agenda 21.

Ces études permettent, par ailleurs, d'orienter vers la réalisation d'audit sur les sites où l'efficacité d'une action de rénovation serait la plus pertinente.

Un Conseiller en Énergie Partagé

En 2012, la Communauté d'agglomération a poursuivi son partenariat avec l'Agence Locale de l'Énergie d'Indre-et-Loire (ALE 37) sur un certain nombre de thématiques relatives à l'énergie : information du public, participation à des manifestations grand public, explicitation de la thermographie aérienne et actions à destination des copropriétés.

Au niveau de l'accompagnement des collectivités territoriales, l'ALE 37 a poursuivi sa mission d'appui via la mobilisation d'un conseiller en énergie partagé sur le territoire des communes de Villandry, Savonnières et Saint-Genouph et mis en place cette démarche sur la commune de Druye.

Ces quatre démarches de connaissance des consommations, ainsi que les habitudes de communes ayant déjà engagé des suivis de consommation énergétique, permettront de mettre en place une démarche dite de « cadastre



**Plantes invasion :
une opération d'arrachage
de la jussie est menée
depuis 2011.**



**L'ALE conseille
sur l'isolation
les copropriétés (ici
à Joué lès Tours).**

© Tour(s)plus





« énergétique » qui vise à inventorier les consommations énergétiques de l'ensemble du parc public communal et communautaire. En 2013, la mission de CEP sera reprise en charge en interne par la direction de l'énergie, permettant ainsi de déployer une démarche qui va de la connaissance des conditions d'usage des sites à la mise en œuvre d'actions de sobriété ou d'efficacité énergétique.

25 000

**tonnes de CO₂ évitées par an
avec le projet de chaudière en cogénération**

Le projet de chaudière en cogénération

Le projet de mise en place d'une chaudière en cogénération bois-énergie sur le site ferroviaire de Saint-Pierre-des-Corps s'est poursuivi sous le pilotage de l'entreprise Dalkia. Un travail de concertation avec les services de l'État a été opéré afin de permettre le traitement du passage des digues par la canalisation de chaleur allant de la cogénération à la chaufferie centrale des bords du Cher.

Cette production permettra de diminuer de plus de 25 000 tonnes de CO₂ par an les émissions du territoire, soit près des 3/4 des objectifs assignés par le Plan Climat.

Agir sur les opérations d'aménagement

Dans le cadre de la réflexion préalable au quartier des Casernes à Tours, une étude complète a été menée pour fixer les exigences ther-



**Dalkia une chaudière
biomasse pour chauffer
14 000 logements.**

© Léonard de Serres



**L'Agence Locale
de l'Énergie,
rue Marceau à Tours.**

© Léonard de Serres



**Les Casernes, futur
quartier-climat à Tours.**

© Fortier architectes



miques des constructions, limiter les besoins de chauffage et de climatisation et intégrer au mieux les énergies renouvelables dans ce quartier. Cette étude a démontré qu'une majorité de l'eau chaude sanitaire nécessaire sur le quartier pouvait être produite par le soleil, que l'usage des climatisations en aérothermie pouvait être limité et que la mise en œuvre d'un réseau de chaleur intégrant une production, soit de type biomasse, soit bénéficiant des apports géothermiques ou de ceux des eaux usées, était envisageable.

Agir au niveau des projets d'équipement

Tous les projets communautaires sont passés au crible d'une exigence énergétique porteuse de grandes ambitions.

La réalisation du Centre de Création Contemporaine Olivier-Debré sera exemplaire : 40 % plus performant que ce qu'exige la réglementation et le recours à la géothermie est étudié.

Le boulodrome de Tours va être équipé de panneaux photovoltaïques, l'équipement culturel en projet à Ballan-Miré est conçu suivant une approche bio-climatique très poussée. >>>





VERS UNE MOBILITÉ BAS CARBONE

Soutien au développement des vélos électriques

Pour la 2^{ème} année, Tour(s)plus a mis en place un chèque vélo pour soutenir le développement du vélo électrique. Le montant de l'aide, fixée à 25% du prix d'achat dans la limite de 250 euros par matériel neuf acheté a permis, sur les deux années, d'aider 230 habitants. Les bénéficiaires sont majoritairement issus de la ville de Tours, mais également Joué lès Tours et Saint-Cyr-sur-Loire. Ces trois communes concentrent ¾ de ces achats : les travaux du tramway et la topographie des communes ont sans aucun doute motivé ces acheteurs.

Les « Matinales » de la mobilité

Tour(s)plus, le Conseil général, la SNCF, Kéolis et Autociti ont décidé de conjuguer leurs efforts de promotion des transports alternatifs à la voiture individuelle lors de « Matinales » de la mobilité. L'idée est de présenter conjointement aux salariés des collectivités et/ou des entreprises, dans le cadre d'un Plan de Déplacements ou

non, les différentes offres en matière de mobilité présentes localement autour d'un petit-déjeuner. 19 Plans de Déplacement Entreprises (26 541 employés) sont recensés et suivis par un conseiller en mobilité de Tour(s)plus.

L'éco-conduite

L'éco-conduite est dispensée depuis mars 2010 aux 120 chauffeurs poids-lourds conducteurs d'engins de plus de 3,5 tonnes de Tour(s) plus (chauffeurs PL des services Collecte et Assainissement). Depuis 2010, 2/3 des chauffeurs ont été formés et le dernier tiers terminera cette formation en 2013. Les premiers résultats issus de ces 2 tranches de formation sont très encourageants puisqu'en moyenne et pendant la formation, les conducteurs ont réduit leur consommation de carburant d'environ 40%. Fort de ce constat, un groupement de commandes s'est constitué entre Tour(s)plus et 10 communes membres pour former en 2013 aux techniques de l'éco-conduite près de 530 employés communaux et communautaires. ●

2/3

des chauffeurs poids-lourds de Tour(s)plus formés à l'éco-conduite



DÉVELOPPER DES MODES DE VIE DURABLES

La Maison de l'Environnement, un outil qui affirme son intercommunalité

La Maison communautaire de l'Environnement de Joué lès Tours poursuit son développement en proposant en plus des sorties nature et des ressources documentaires qu'elle met à disposition du public, un programme d'activités grand public, téléchargeable sur internet (www.agglo-tours.fr).

Mais la Maison de l'Environnement est aussi et sans doute davantage un formidable outil pédagogique au service des écoles et des centres de loisirs des 19 communes membres. On observe à cet égard une montée en puissance des effectifs non jocondiens accueillis.

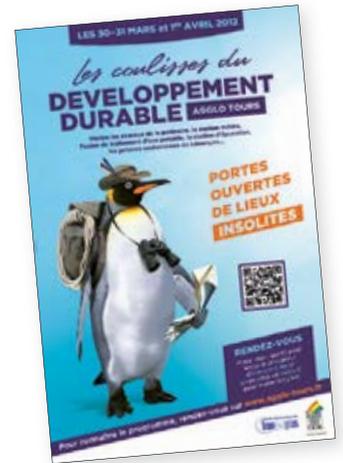
Une plus grande collaboration avec des structures dédiées à l'environnement, comme par exemple la Gloriette à Tours, sera établie en 2013 qui devrait permettre de mieux coordonner les programmations et accroître la capacité d'accueil de ces deux sites, face à un engoue-

ment croissant des familles et de la communauté scolaire en matière d'environnement.

Des manifestations inscrites dans le paysage

Les services de Tour(s)plus participent aux manifestations des communes en matière de développement durable, mais organisent également deux manifestations communautaires bien identifiées désormais par les habitants : Pla'net et les Coulisses du Développement Durable.

En 2012, les Coulisses du Développement Durable ont permis d'ouvrir 30 sites dans 7 communes de l'agglomération, sur des thèmes aussi variés que l'éco-construction, l'agriculture, la production de chaleur, ou encore la découverte de sites insolites, rarement ouverts au public comme les sources d'eau du Limançon à Saint-Avertin ou le service d'eau potable sur l'île Aucard. ●



Opération Pla'net

Ce sont près de 10 000 arbres qui ont été plantés en 10 ans. Depuis 2011, les sites de plantations sont choisis avec les communes participantes de façon à renforcer la trame verte et bleue.



Formation du grand public à l'éco-conduite pendant les Coulisses du Développement Durable.

© Tour(s)plus



30 sites ont participé aux Coulisses du Développement durable 2012.



**La station d'épuration
de la Grange David.**

© Léonard de Serres

ASSAINIS- SEMENT

Le réseau de collecte des eaux usées

La cellule contrôle

**L'assainissement
non collectif**



Le mot de...
**Jean-Gérard
 Paumier**

VICE-PRÉSIDENT
 DÉLÉGUÉ
 À L'ASSAINISSEMENT

« La Communauté d'agglomération garantit à ses habitants un traitement des eaux toujours amélioré. En 2012, les capacités de collecte et de traitement des eaux usées ont encore été augmentées. La construction d'une nouvelle station d'épuration a été lancée à Druye, les contrôles de conformité ont été renforcés. Le travail de valorisation des boues se poursuit avec notamment le lancement d'une unité de cogénération du biogaz qui produira de l'électricité à partir des boues issues du traitement de l'eau sur le site de la Grange David. »

LE RÉSEAU DE COLLECTE DES EAUX USÉES

Les modes de gestion

Tour(s)plus gère en régie la majorité des systèmes d'assainissement (réseaux + stations) de la majorité des communes de l'agglomération à l'exception de ceux de Ballan-Miré, Joué les Tours, Saint-Pierre-des-Corps.

Le système d'assainissement de l'agglomération tourangelle est majoritairement de type séparatif, ce qui signifie que les eaux usées (ménagères et industrielles) et les eaux pluviales (ruissellement de toiture, voirie...) sont recueillies dans des canalisations distinctes. Les eaux pluviales sont de plus en plus souvent traitées avant rejet à la rivière, les eaux usées sont acheminées et traitées en stations d'épuration.

En 2012, Les eaux usées ont été acheminées sur 1 133 km de réseaux et traitées en station d'épuration. Dans les points bas de l'agglomération, où l'eau ne peut s'évacuer gravitairement, des stations de pompage ont été installées afin de relever le niveau des eaux. On compte en 2012, 202 postes de relèvement.

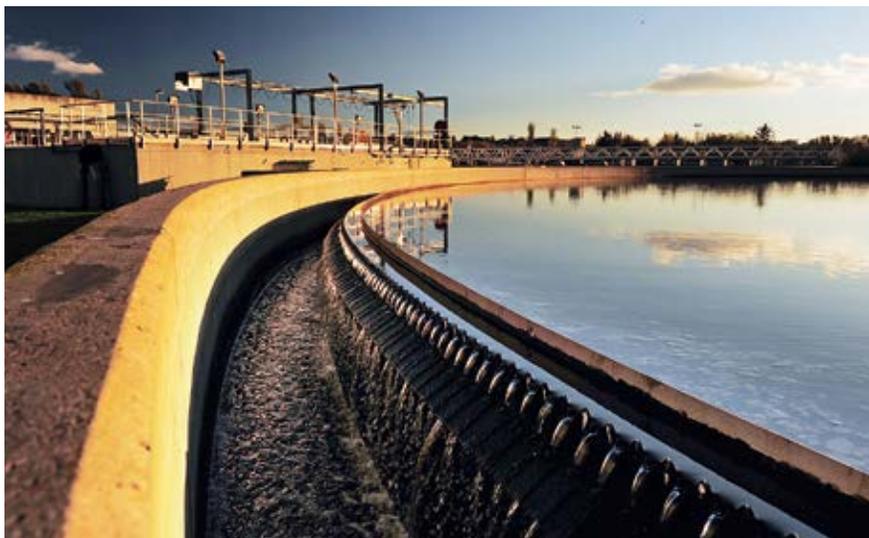
Le poste de refoulement de Saint-Cosme, situé à La Riche, a été déplacé afin d'augmenter ses capacités et de sécuriser les interventions d'entretien.

Enfin, pour éviter les débordements par temps de pluie, le réseau est équipé de déversoirs d'orage qui évacuent directement à la Loire les eaux diluées excédentaires. Le territoire de Tour(s)plus compte en 2012, 124 déversoirs d'orages ou trop-pleins.

17 182 345 m³

d'eaux usées traités en 2012

Chaque année, des programmes de réhabilitation, de renouvellement et d'extension de réseaux sont réalisés sur l'ensemble du territoire. En 2012, près de 7 km de réseaux ont été



Les travaux d'extension des réseaux achevés en 2012

- Secteur des Maisons Neuves à Joué lès Tours.
- Secteur de Savonnières (tranche conditionnelle).
- Secteur des Minimes à La Riche.
- Le programme de mise en séparatif des réseaux s'est poursuivi à Saint-Cyr-sur-Loire : allées des Ifs et des Pins, rue de la Chanterie (1^{ère} tranche).
- Le renouvellement des réseaux de la Zone Industrielle des Gaudières à Mettray s'est achevé.

réhabilités par l'intérieur, 2,3 km de réseaux ont été renouvelés, 624 mètres de réseaux ont été construits.

Les 13 stations d'épuration de l'agglomération

En 2012, 17 182 345 m³ d'eaux usées ont été acheminés pour être traités dans les 13 stations d'épuration de l'agglomération.

La plus importante est la station de « La Grange David » dont la capacité est de 400 000 équivalent-habitants. Elle traite les eaux usées provenant de 13 communes de Tour(s)plus et, par conventions, une partie des eaux de Parçay-Meslay (ZAC des Papillons), ainsi que la totalité des eaux usées de Larçay et de La Ville-aux-Dames.

Les travaux de construction du nouveau poste de refoulement en entrée de la station d'épuration de la Grange David sont terminés. Cet ouvrage va permettre d'augmenter les capacités de pompage et de limiter les rejets dans le milieu naturel. L'ancien ouvrage sera conservé après réhabilitation comme poste de secours.

Les 12 autres unités de la Communauté d'agglomération ont une capacité de traitement nominale plus modeste variant de 30 à 10 000 équivalent-habitants.

En 2012, les travaux de construction de la nouvelle station de Druye ont commencé et la consultation des entreprises pour la réalisation de la station de Tue Loup à Chambray-lès-Tours

a été lancée. Les études se poursuivent pour la mise en œuvre de nouveaux pré-traitements aux stations de la Madeleine à Chambray-lès-Tours et la construction d'une nouvelle station d'épuration à Luynes.

Le traitement des eaux dans les usines d'épuration

Les stations d'épuration reçoivent les eaux vannes et ménagères collectées par les réseaux d'égouts. Les procédés de traitement, à la fois physiques et biologiques, éliminent la majeure partie de la pollution afin de protéger le milieu récepteur naturel. Les éléments récoltés lors des différents traitements forment des boues qui sont conditionnées pour être valorisées en agriculture.

À la station de la Grange David, le volume traité est de 16 015 428 m³, en augmentation par rapport aux années précédentes du fait d'une pluviométrie en hausse. Les stations de Tue Loup et de Druye reposent respectivement sur le principe de la filtration sur sable ou zéolithe. Les bactéries sont fixées sur une couche de sable ou de zéolithe et dégradent biologiquement la matière organique. La station du Guéret à La Membrolle-sur-Choisille traite les eaux usées sur filtre planté de roseaux.

Les boues valorisées

Les boues de la Communauté d'agglomération sont valorisées en agriculture majoritairement par épandage direct ou via la fabrication d'un produit normé comme pour les boues issues de la station de Fondettes. Les productions de boues sont relativement stables par rapport à 2011.

Sur la station de la Grange David en 2012, 3 669 tonnes de matière sèche (hors réactifs) ont été produites.

Un bâtiment de stockage des boues a été réalisé à Montlouis-sur-Loire. Par ailleurs, un permis de construire pour une unité de cogénération du biogaz sur le site de la Grange David a été déposé. Cette unité récupérera le surplus de chaleur produit par les boues en fermentation et devrait produire 4 200 MWh/an d'électricité. ●



93 % des eaux usées de l'agglomération sont traitées à la Grange David.

© Léonard de Serres



Opération de nettoyage des réseaux.

© D. Michenaud

LA CELLULE CONTRÔLE

La cellule contrôle assure au sein de la Communauté d'agglomération le suivi métrologique des réseaux d'assainissement, à savoir les mesures de débits, le contrôle des conformités des branchements domestiques neufs, le suivi des rejets industriels. 13 sections de mesures hauteur-vitesse et 5 pluviomètres sont installés sur l'ensemble des réseaux de l'agglomération.

Pour ce qui concerne les déversements naturels, les principaux déversoirs sont installés sur le collecteur unitaire Loire. Le volume en 2012 est supérieur à celui de 2011, en lien avec la pluviométrie nettement plus abondante. Le rendement hydraulique du réseau de collecte des eaux usées est de 99,4%

Le contrôle de conformité des branchements domestiques

L'utilisateur a l'obligation de se raccorder au réseau dans les secteurs desservis par un collecteur public d'assainissement. Le service assainissement assure le contrôle de conformité systématique de tous les branchements neufs et vérifie notamment la bonne séparation des eaux plu-

viales et des eaux usées. Des contrôles peuvent également être effectués lors d'opérations sur des secteurs sensibles, dans le cadre d'instructions de permis de construire ou lors de ventes à la demande des notaires ou des acquéreurs.

Le suivi des rejets industriels

Les branchements industriels sont soumis à autorisation, dans la mesure où les effluents peuvent être de natures différentes et non compatibles avec le système d'épuration mis en place. Afin de définir les conditions de raccordement, le service assainissement procède à l'établissement de conventions avec les établissements les plus sensibles. 66 conventions de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées sont en vigueur.

Les eaux épurées sont rejetées dans le lit vif du fleuve. En 2012, deux campagnes de mesures ont été réalisées, en période de basses eaux : le débit de la Loire était respectivement de 84 et 122 m³/s. La différence de qualité des eaux entre l'aval du point de rejet et l'amont est peu perceptible. ●

620

contrôles de conformité effectués sur le territoire de la Communauté d'agglomération





3 387

dispositifs
d'assainissement
non collectif sur
l'agglomération

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Lorsque l'habitat est moins dense, le traitement des eaux usées est assuré par des dispositifs d'assainissement autonome.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Tour(s)plus, créé le 1^{er} janvier 2006, assure depuis cette date la vérification technique de la conception, de l'implantation et de la bonne exécution des ouvrages d'installations nouvelles. Depuis le 1^{er} janvier 2011, le service assure le contrôle de fonctionnement des installations lors de toute transaction d'un bien immobilier, lorsque le dernier certificat de contrôle date de plus de trois ans.

En 2012, le nombre de dispositifs installés est passé de 3 387 à 3 501. L'augmentation du parc par rapport à 2011 se justifie par les nouvelles constructions réalisées ainsi que par les installations non répertoriées dans le diagnostic initial qui ont été identifiées à l'occasion de transactions immobilières.

Au cours de l'exercice 2012, 98 demandes d'avis sur projet ont été reçues en vue de la mise en place d'un dispositif d'assainissement autonome sur des parcelles non desservies par le réseau collectif. 91 avis sur réalisation ont été instruits.

L'activité du SPANC continue de progresser. En 2012, le service a réalisé 768 contrôles, soit 5% de plus qu'en 2011. Les trois quarts de l'activité correspondent aux prestations réalisées sur le contrôle de l'existant (diagnostic, fonctionnement et demandes liées à une vente). ●

Visites pédagogiques

Depuis 2008, en partenariat avec le service Environnement et déchets, la station d'épuration de la Grange David accueille de nombreuses classes de l'agglomération. Ces interventions viennent à l'appui des cours de Sciences de la vie et de la terre. Par ailleurs, des associations et étudiants, dans le cadre de leurs activités, s'informent également du mode de traitement des eaux usées.

79 visites pédagogiques de la station d'épuration ont eu lieu en 2012.



Intervention sur le réseau d'assainissement.

© Daniel Michenaud



Installation d'un dispositif d'assainissement non collectif réalisé en 2012.

© Tour(s)plus



La Milletière :
une nouvelle déchèterie
à Tours Nord.
© Léonard de Séries

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

**La gestion des déchets
ménagers en 2012**

La collecte

Le tri et le traitement

**L'information et
la sensibilisation**





Le mot de...
**Jean-Luc
Galliot**

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
À L'ÉLIMINATION
ET À LA VALORISATION
DES DÉCHETS

« En 2012, Tour(s)plus a poursuivi le travail de maillage du territoire en terme de collecte. Une nouvelle déchèterie a été installée à la Milletière à Tours Nord, le nombre de points d'apport volontaire a été augmenté et désormais chaque habitant dispose d'une déchèterie à moins de 7 km de son domicile. À travers une grande campagne de communication « Nos actions ont du poids », la Communauté d'agglomération a lancé un grand défi : réduire de 7% le poids de nos poubelles d'ici à 2015. »

LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN 2012

La Communauté d'agglomération assure en totalité la compétence « élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés » à savoir la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation des déchets des 19 communes membres. Le service environnement et déchets compte au 31 décembre 2012, 262 agents et 54 agents saisonniers ou remplaçants, répartis sur trois dépôts.

Leurs objectifs sont multiples : offrir des prestations de qualité dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, valoriser le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergé-

tique et réaliser des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) dont le taux unique de 8,78% est appliqué depuis 2004. Ce financement est complété par la redevance spéciale (aux gros producteurs de déchets ménagers et assimilés), les soutiens des éco-organismes, les recettes liées à la vente des matériaux aux industriels du recyclage et les remboursements de participation. En 2012, Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 27 975 402 € et les recettes de fonctionnement ont atteint 41 742 621 €. ●



Collecte : un tonnage en baisse

En 2012, le tonnage total collecté et traité est de 141 513 tonnes soit 497 kg de déchets produits au total par habitant et par an. Cela représente une baisse globale des tonnages de 0,3% par rapport à 2011.

Le taux global de valorisation des déchets se maintient à 46%, au delà des objectifs fixés par les lois Grenelle de l'environnement à 45% en 2015.



LA COLLECTE

La Communauté d'agglomération dispose d'une unité « collecte », en partie en régie directe, et dont les agents sont répartis sur 3 dépôts (le dépôt Nord, à Tours Nord, le dépôt Centre de La Grange David à La Riche, le dépôt Sud à Joué lès Tours).

La régie de collecte effectue les missions suivantes :

- la collecte des ordures ménagères résiduelles et des emballages recyclables en porte-à-porte sur les communes de Tours, Joué lès Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, La Riche, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille, Mettray et Saint-Genouph ;

- la collecte des déchets verts en porte à porte pour les communes de Joué lès Tours, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Avertin, Chambray-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé, La Membrolle-sur-Choisille et Mettray ;

- la collecte des encombrants sur rendez-vous ;

- La collecte du verre et du carton en porte-à-porte pour les gros producteurs installés dans l'hyper centre de Tours ;

- la collecte des papiers de bureaux pour les sites communautaires.

Par ailleurs, Tour(s)plus fait appel à des prestataires privés pour les collectes sélectives et des déchets ménagers résiduels dans certaines communes, ainsi que pour les collectes de cartons

des commerces sur l'ensemble du territoire (sauf Tours centre). La collecte de papiers de bureaux sur deux sites d'activités est réalisée par l'entreprise TRI 37 et la collecte des conteneurs d'apport volontaire est réalisée par l'entreprise Véolia.

La fréquence de collecte mécanisée est majoritairement de deux passages par semaine. Malgré une augmentation sensible de la population, + 0,17%, les tonnages collectés en porte-à-porte sont en légère diminution : - 2,73%. Le contexte économique et l'extension des consignes de tri sont à l'origine de cette baisse. ►►

La collecte en chiffres

- **3 dépôts où sont organisés les opérations de collecte des déchets et le stockage de matériels et fournitures**
- **6 déchèteries**
- **3 centres de transferts pour optimiser le chargement des semi-remorques partant en centres d'enfouissement**
- **62 véhicules au service de la collecte**
- **46 bennes à ordures ménagères, 5 mini-bennes, 6 micro-bennes et 5 camions plateaux**
- **203 conteneurs enterrés pour les déchets ménagers résiduels**
- **602 conteneurs à verre**
- **205 595 bacs mis à disposition des producteurs de déchets**
- **14 200 composteurs distribués depuis 2004**



La collecte des déchets végétaux

Cette collecte est organisée sur une partie du territoire de Tour(s)plus : les communes desservies sont entièrement « conteneurisées ». La collecte est donc mécanisée et a lieu une fois par semaine (hors période de repos végétatif décembre-février : deux passages par mois).

Depuis 2010, les tonnages de déchets verts collectés ont augmenté de manière significative.

La collecte des encombrants

La collecte en porte-à-porte des encombrants des ménages est réalisée sur rendez-vous auprès des services de Tour(s)plus, sauf pour les communes de l'ex-Confluence : la collecte est assurée par SITA Centre Ouest dans le cadre du marché public dont Tour(s)plus assure le suivi. Les tonnages d'encombrants diminuent très sensiblement depuis 2010 (-2% de 2011 à 2012 et -3,5% depuis 2010).

La collecte du verre

Les particuliers sont invités à déposer le verre dans les colonnes d'apport volontaire. Les gros producteurs disposent d'une collecte en porte-à-porte, notamment dans l'hyper centre de Tours. Tant en apport volontaire (+2,9%) qu'en porte-à-porte (+10,5%), la collecte du verre continue de progresser, ce qui augmente le taux de valorisation des déchets de l'agglomération.

Les bacs et les points d'apport volontaire

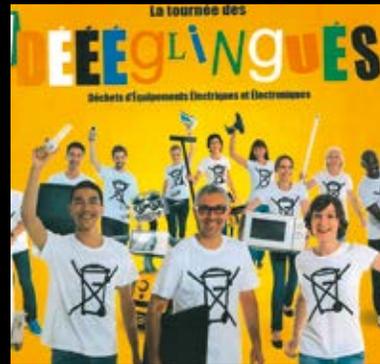
La cellule « bacs » est chargée de la gestion des conteneurs de collecte en porte à porte sur l'ensemble du territoire de l'agglomération.



La collecte des DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

En 2012, près de 1 020 tonnes de DEEE ont été collectées dans les déchèteries soit environ 3,6 kg/par an/hab. Les tonnages se répartissent en 4 sous-catégories : gros électroménager hors froid et froid, écrans, petits appareils en mélange. L'entreprise Derichebourg effectue en sous-traitance la collecte hebdomadaire des DEEE.

Tour(s)plus a passé une convention pour le traitement des DEEE avec les éco organismes agréés Eco-Système et OCAD3E. Par ailleurs, Tour(s)plus a participé du 2 au 9 juin 2012 à la 2^{ème} édition nationale de « La Tournée des DEEEglingués » organisée à Tours pour inciter les Tourangeaux à rapporter leurs équipements usagés aux points de collecte.



La cellule effectue la livraison en porte à porte des conteneurs, la réparation et la distribution des composteurs individuels et des sacs plastiques. Le nombre d'interventions sur les bacs reste stable. Une diminution du nombre de bacs brûlés (-7,8%) fait suite à la mise en service des Points d'Apport Volontaire Enterrés. Les déclarations de vol de bacs sont en très forte diminution : -14%. Par ailleurs, la cellule « bacs » organise dans l'année deux distributions de composteurs individuels.

La cellule Points d'Apport Volontaire

À la demande des bailleurs sociaux, mais également de copropriétés privées, des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE), ont été positionnés. Ils permettent de supprimer les incendies de poubelles et diminuent les contraintes de manutention pour les gardiens d'immeubles. L'entreprise Eiffage, titulaire du marché, a réalisé la mise en place de 274 conteneurs. Le programme de conteneurisation va s'étendre en 2013, principalement dans les ensembles collectifs et en zone de rénovation urbaine. ●

7 858 tonnes

de verre ont été collectées en 2012



LE TRI ET LE TRAITEMENT

Tous les habitants des communes de Tour(s)plus disposent d'une déchèterie à moins de 7 km de leur domicile.

Tour(s)plus exploite en régie 5 déchèteries : La Milletière à Tours Nord, La Grange David à La Riche, La Haute Limougière à Fondettes, Le Bois de Plante à Saint-Pierre-des-Corps, Les Aubuis à Saint-Avertin.

De plus, les habitants du territoire de Tour(s) plus peuvent accéder à la déchèterie de la Billette à Joué lès Tours, dont l'exploitation est assurée par la société COVED. Les habitants de Fondettes, Luynes, et Saint-Étienne-de-Chigny, peuvent accéder à la déchèterie de Pernay gérée par la Communauté de communes de Gâtine Choissilles. Le tonnage collecté en 2012 dans les déchèteries a atteint 35 954 tonnes, soit une hausse de 2 % par rapport à 2011. L'apport moyen est d'environ 108 kg par visite.

L'accès aux déchèteries est autorisé aux habitants munis d'une carte individuelle à code barre, disponible gratuitement à Tour(s) plus et dans les déchèteries (contre un imprimé à renseigner et un justificatif de domicile) et téléchargeable sur le site agglotours.fr

Le tri et la valorisation des emballages et des journaux-magazines

Les emballages recyclables et le papier collectés sont triés pour une grande partie au centre de tri de La Grange David avant d'être expédiés vers des filières de recyclage. COVED reprend les cartons, les canettes aluminium et acier et les briques alimentaires, PAPREC, les bouteilles en plastique, les pots et barquettes et les films alimentaires et VERALIA Saint Gobain le verre ménager.

Les recettes totales liées à la valorisation des produits triés et au soutien des éco-organismes Eco-Emballages et Ecofolio sont en constante progression et atteignent la somme de 3 812 231 € en augmentation de 4 % par rapport à 2011. Cela représente une moyenne de recette de 224 € par tonne vendue d'emballages.

Le tri et la valorisation des déchets végétaux

En 2012, 26 110 tonnes de déchets verts et souches ont été collectées en déchèteries, en apport volontaire ou produits par les services techniques et déposées sur quatre plateformes de compostage en Indre-et-Loire : Charentilly,

Déchèterie de la Milletière

Depuis le 5 juin 2012, la déchèterie des Douets a été remplacée par la déchèterie de plus grande capacité de la Milletière, à Tours Nord. L'investissement global s'élève à environ 1 100 000 € et comporte les caractéristiques suivantes :

- 11 bennes à quais avec muret de protection en béton,
- séparation des circulations des poids lourds et des véhicules des usagers,
- conteneurs à verre et à papier plus faciles à utiliser (trappe moins haute),
- nouvelles collectes du polystyrène et des plastiques thermoformés.

Saint-Pierre-des-Corps, Chanceaux-sur-Choisille, gérées par des sociétés privées, Saint-Avertin qui appartient à Tour(s)plus. Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

Le tri et la valorisation des encombrants

Depuis 2003, les encombrants collectés en porte-à-porte sur le territoire sont démantelés sur une plateforme, gérée par TRI 37 et située à Esvres-sur-Indre. En 2012, 1 812 tonnes d'encombrants y ont été déposées en provenance du centre de transfert de la Grange David.

Le transfert et l'enfouissement des déchets

Les déchets non recyclables sont traités par enfouissement par le centre de Sonzay ou le centre de Chanceaux-près-Loches. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables transitent par les centres de transfert. En 2012, 55 600 tonnes ont transité par le centre de transfert de La Grange David, 7 500 tonnes par celui de Saint-Pierre-des-Corps et 3 100 tonnes par celui de Joué lès Tours.

En 2012, les centres d'enfouissement de Sonzay et de Chanceaux-près-Loches ont traité 90 615 tonnes de déchets non recyclables. ●



Le tonnage de déchets végétaux a augmenté de 13,7 % depuis 2010 (plateforme de compostage de St-Avertin).
© Léonard de Serres



Point d'apport volontaire : 274 conteneurs enterrés installés.
© Image de Marc



L'INFORMATION ET LA SENSIBILISATION

Depuis 2011, Tour(s)plus s'est engagée en partenariat avec l'ADEME dans un programme de prévention afin de réduire de 7% les déchets de la collectivité d'ici à 2015, soit une baisse de 7 000 tonnes sur 5 ans correspondant à 26 kg/habitant et par an.

Un plan de communication très important a été mis en place afin de sensibiliser le plus grand nombre et comprend une campagne lancée en janvier 2012. Il accompagnera sur une période de trois ans les actions mises en place par l'agglomération. Un site web dédié a été créé : www.nosactionsontdupoids.fr. Participatif, le site est le lien privilégié avec les usagers pour relayer les messages en faveur de l'écocitoyenneté. Il permet de diffuser des vidéos décalées, pleines d'humour avec Mathieu « le city baroudeur », relayé par les réseaux sociaux. La campagne d'affichage « Ensemble, réduisons nos déchets », incitant à faire le bon choix a été largement diffusée et 15 bennes ont été habillées aux couleurs de cette campagne. Le service Environnement de Tour(s)plus a reçu pour cette campagne (créée par l'agence Goodby), le prix national de la communication publique Cap'Com dans la catégorie « faire évoluer les comportements ».

Les bonnes idées à suivre !

Un ensemble d'actions de recyclage mené sur le territoire de Tour(s)plus a permis une baisse du volume des déchets ménagers de l'ordre de 2% par rapport à 2009, soit l'équivalent de 6 kg/hab/an :

- **Compostage individuel.** En 2012, un total de 1 276 composteurs a été distribué. Tour(s)plus a donc atteint les 22,35% de taux d'équipement pour les habitats particuliers avec au total 14 200 composteurs.

- **Lombricompostage.** Tour(s)plus a accompagné en 2012, les cent foyers dotés d'un lombricompostage l'année précédente. Des pesées ont été menées dans 40 foyers pilotes qui ont permis de déterminer un poids moyen de déchets détournés de 1,48 kg/semaine/foyer soit environ 77 kg/an/foyer. Cette action a été élargie à 60 nouveaux foyers en octobre 2012.

- **Des poulaillers dans les écoles :** 5 poulaillers avec 4 gélines de Touraine qui mangent les restes de cantine sont installés dans des cours d'école de la Communauté d'aggloméra-



tion ! Cette action à but pédagogique aide les écoliers à prendre conscience du gaspillage à la cantine et permet tout de même de détourner 500 kg de déchets par an et par poulailler.

- **Campagne de broyage.** Depuis 2010, Tour(s)plus propose aux services techniques des 19 communes un broyage de leur bois et troncs d'arbres. En 2012, 1 000 m³ de bois ont été transformés en broyat et réutilisés par les services techniques pour le paillage des parterres.

- **Collecte des sapins de Noël.** Début 2012, une collecte de sapins de Noël a été organisée au sein de 5 communes de l'agglomération. 500 sapins ont été collectés et broyés sur place par la société ACTE. Le paillage a été mis à la disposition des habitants et des services techniques.

- **Collecte des textiles.** Tour(s)plus organise en partenariat avec l'association TRI 37, une collecte de textiles sur les 19 communes membres. Les habitants peuvent vider leurs armoires des vêtements, sacs ou chaussures qu'ils ne mettent plus et les déposer dans un camion situé près de leur mairie. Cette collecte a permis d'éviter plus de 5,5 tonnes de déchets.

La sensibilisation des habitants aux gestes de tri et à la valorisation

Impliquer les usagers afin d'optimiser la collecte, c'est la mission du technicien et des quatre ambassadeurs de tri qui assurent pour Tour(s)

-7%

Engagement de Tour(s)plus de réduction des déchets de la collectivité d'ici à 2015



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS



plus la communication auprès de la population en matière de collecte sélective. Les animateurs de tri informent sur les consignes de tri auprès des usagers de la collecte, assurent le suivi de la performance et de la qualité des collectes sélectives auprès des organismes HLM, syndicats d'immeubles, associations de quartiers. Ils diffusent de l'information auprès des établissements scolaires et assurent les visites du centre de tri et des déchèteries. Les animateurs de tri mènent également des actions auprès des foyers dont le bac ou sac jaune a fait l'objet d'un refus de collecte par les ripeurs, pour cause d'erreur de tri. En 2012, 367 refus de collecte leur ont été signalés. Une mission particulière est menée en direction de l'habitat collectif.

Les animations scolaires et périscolaires

L'objectif est de sensibiliser les enfants aux gestes de tri et au recyclage des déchets, et plus largement à la gestion des déchets et leur impact sur l'environnement. Des animations pédagogiques sont mises en place majoritairement auprès des écoles primaires mais aussi à l'adresse des collégiens, lycéens, étudiants ou auprès des centres de loisirs et associations, par différentes approches : ludiques, scientifiques, artistiques ou en contact avec le terrain.

Le projet d'activités pédagogiques sur les déchets 2012 a ciblé les élèves du cycle 3 (CE2 au CM2) de toutes les écoles élémentaires de l'agglomération. Quelques exemples :

- **Animation « Rien ne se perd, tout se transforme ».** Le thème des déchets est abordé de façon ludique par la création de pots de fleurs, cochon-tirelire et jeu de quilles à partir d'em-

ballages alimentaires. 31 animations ont été menées auprès de 952 enfants et la réalisation de 900 cochons-tirelires !

- **Animation « La brique dans tous ses états ».** 23 animations autour du cycle de vie de la brique alimentaire ont concerné 644 écoliers.

- **Animation « Les emballages métalliques ».** 23 animations autour des différents matériaux d'emballages ménagers ont touché 644 enfants.

- **Le lombricomposteur.** 12 animations avec mise en place d'un lombricomposteur en classe ont concerné 336 élèves.

Les animateurs de tri mettent également des outils pédagogiques au service des enseignants, par exemple : la malle des p'tits Z'ateliers de Rouletaboule pour la sensibilisation des maternelles, la malle ambassadeur du tri, les expositions Tour(s)plus sur la gestion des déchets, etc.

- **Le défi des écoles acte 7.** Ce concours annuel organisé dans les écoles élémentaires de l'agglomération a consisté en 2012 à rapporter un maximum de films et sacs en plastique en une semaine. 36 écoles primaires ont participé soit 224 classes et 5 466 élèves pour 2518,78 kg de films et sacs en plastique collectés. Les gagnants ont été récompensés d'un chèque de 500 euros pour acheter du matériel sportif.

- **Les visites du centre de tri.** En 2012, 117 visites du centre de tri de La Grange David ont eu lieu réunissant 3510 scolaires. 95 visites ont été prises en charge pour le transport par Tour(s)plus. Des visites ont également été organisées pour d'autres publics : centres de loisirs, associations, usagers, riverains, soit 300 visiteurs. ●



Un poulailler pédagogique installé dans une école de Notre-Dame-d'Oé.

© Tour(s)plus



36 écoles primaires ont participé au Défi des Écoles et 2 518 kg de films et sacs plastiques ont été collectés.

© Tour(s)plus

Inciter à trier

- **135 000 aides mémoires** distribués dans les boîtes aux lettres de l'agglomération,
- **300 bacs bi-flux** mis en place dans **80 bâtiments sportifs** de la ville de Tours pour inciter les usagers à trier les déchets,
- **5 000 gobelets en plastique**, réutilisables prêtés à 13 associations sportives et culturelles pour l'organisation de manifestations afin d'éviter l'usage de gobelets jetables.



Le mot de...

**Christian
Gatard**

VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
À L'AMÉNAGEMENT,
AU SCOT ET AUX POLITIQUES
CONTRACTUELLES

« Le SCOT de l'agglomération tourangelle est entré en 2012 dans sa dernière ligne droite et a été arrêté à l'unanimité des 40 communes réunies dans le SMAT en 2013. Son projet pour l'avenir de notre territoire doit maintenant être approprié par tous pour devenir le socle d'un aménagement équilibré et durable de notre territoire. »

RELATIONS PARTENARIALES

LES CONTRATS DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL AVEC LE DÉPARTEMENT ET LA RÉGION

Le contrat départemental d'agglomération, devant s'achever théoriquement en 2012, sera prolongé d'une année ; le contrat régional (2008-2013) vit son avant-dernière année d'engagements opérationnels.

Contrat de partenariat entre le Département d'Indre-et-Loire et Tour(s)plus 2008-2012

La dotation départementale pour le contrat, dont les seuls bénéficiaires sont l'agglomération et le SITCAT à l'exclusion des communes, est de 11,27 M€ pour 5 ans.

Fin 2012, la consommation de ce contrat portant sur un investissement communautaire de 36,3 M€ HT, représentait 70 % de l'enveloppe financière (8,2 M€ sur 11,27 M€).

Tour(s)plus propose à son partenaire départemental un avenant d'ajustement de programmation et de prolongation de ce contrat jusqu'à la fin 2013, le contrat suivant étant prévu pour prendre effet à compter de 2014.

Contrat régional d'agglomération 2008-2013

L'année 2012 représente la 4^{ème} année et avant-dernière année d'exécution du contrat d'agglomération de 3^{ème} génération avec la Région Centre.

Pour rappel la dotation régionale avait été portée à 40,74 M€ à l'occasion de l'intégration dans Tour(s)plus en 2010 des 5 communes de l'ex-Confluence. La révision de ce contrat, intervenue en 2011, a permis de prendre acte des priorités nouvelles dans la politique d'investis-



sement de la Communauté d'agglomération et de ses communes membres, de la réévaluation du montant de certains grands projets ainsi que des modifications dans le calendrier d'objectifs de certaines actions.

Ainsi, des opérations majeures de la 2^{ème} partie de la mandature communautaire ont pu être inscrites au contrat, comme le Centre de Création Contemporaine Olivier-Debré à Tours. De nouvelles politiques y ont été intégrées comme le soutien à l'agriculture périurbaine ou le tourisme de nature, renforçant ainsi les objectifs de développement durable de ce dispositif.

L'état de consommation du contrat en décembre 2012, qui tient compte des opérations engagées (subvention régionale attribuée) ou en cours d'engagement (dossiers ou justificatifs de dépenses transmis et en cours de validation par la Région Centre) et dont les dépenses sont comptablement mandatées ou en cours de mandatement, est le suivant :

- engagements : 63 % (soit 25,7 M€ sur 40,7 M€ de crédits fléchés)
- mandatements : 42 % (soit 17,1 M€ sur 40,74 M€ de crédits fléchés). ●

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE TOURS

Établi par la loi du 25 juin 1999, le Conseil de développement a pour volonté de favoriser les échanges entre la collectivité publique et les acteurs du territoire. Le Conseil de développement de l'agglomération de Tours, installé de façon permanente depuis le 14 mars 2007, remplit une fonction consultative auprès de Tour(s)plus. Il a pour vocation de formuler des propositions ou recommandations sur toutes les questions relatives à l'aménagement et au développement de l'agglomération tourangelle.

En réponse à la saisine du Président de Tour(s)plus, le Conseil de développement s'est mobilisé en 2012, avec l'aide de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours, pour étudier l'opportunité pour Tour(s)plus de constituer un ou plusieurs pôles métropolitains au sens de la loi du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales.

Après une rapide analyse des coopérations existantes puis l'audition d'acteurs locaux, les membres du groupe de travail ont identifié des pistes d'alliances territoriales. Objectif : relever le défi de la croissance et des solidarités auquel l'agglomération de Tours est confrontée. Ces coopérations portent sur la promotion de l'enseignement supérieur et la recherche, du développe-

L'actualité du CDAT

Le Conseil de développement dispose d'un espace Internet (<http://cdat.agglo-tours.fr>) dédié à ses travaux.

Une « lettre d'actualité » a été diffusée pour valoriser les travaux du Conseil de développement auprès, notamment, des communes membres de Tour(s)plus, des acteurs locaux et institutionnels ainsi que des Conseils de développement concernés par les propositions d'alliances territoriales formulées dans le rapport relatif au pôle métropolitain.

ment économique, du tourisme, de la culture, de la santé et le développement des infrastructures et des services de transport. Ces préconisations ont été retranscrites dans un rapport adopté à l'unanimité en octobre 2012 puis transmis au Président de la Communauté d'agglomération.

Le Conseil de développement a contribué, par ailleurs, à diverses réflexions menées sur Tour(s)plus, notamment la démarche de programmation urbaine pour la production de logements, la démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et la révision du Plan de Déplacements Urbains. ●

LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE (SCOT)

Le SCOT de l'agglomération tourangelle couvre 40 communes, 830 km², 360 000 habitants. Il traduira les grandes orientations d'aménagement pour une période de 10 à 20 ans dans une logique de développement durable. Ce document fixe l'organisation urbaine à une échelle territoriale large afin de préserver les équilibres fondamentaux entre les zones constituant ce territoire. Le SCOT est élaboré par le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle (SMAT).

2012 : la finalisation du SCOT

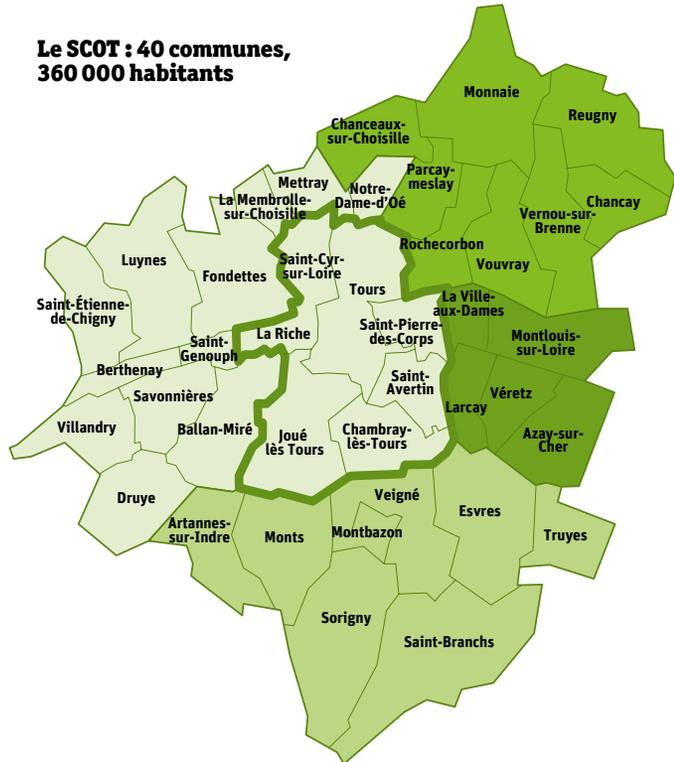
L'année 2012 a été la dernière ligne droite de l'élaboration du SCOT avant que celui-ci ne soit entériné par l'arrêt du projet voté à l'unanimité par le SMAT en janvier 2013. Plusieurs réalisations ont jalonné le parcours de cette année riche en productions diversifiées.

Mieux partager le SCOT

Un séminaire ouvert a été organisé le 28 septembre 2012 à Chambray-lès-Tours pour présenter les grandes lignes du SCOT. À partir d'un diagnostic partagé, les orientations du PADD du SCOT ont été rappelées, à savoir :

- « La nature, une valeur capitale » : il s'agit de caractériser le socle agronaturel support du projet de territoire,
- « Faire la ville autrement » : définir une armature urbaine polarisée, compacte et articulée,
- « Atténuer le changement climatique et la vulnérabilité du territoire » : intégrer dans le projet la notion de résilience face aux risques,

Le SCOT : 40 communes, 360 000 habitants



Le SCOT : les communautés membres

- CA Tour(s)plus
- CC de l'Est Tourangeau
- CC du Vouvrillon
- CC du Val de l'Indre
- Le noyau urbain de Tours

- « Changer les pratiques de mobilité » : lien entre l'urbanisme et les transports dans une organisation globale et durable des déplacements,
- « Une métropole active pour développer l'emploi et produire des richesses » : conforter l'agglomération tourangelle en tant que moteur de développement de la Touraine.

Ces orientations se déclinent en prescriptions (objectifs à atteindre pour bien faire) et recommandations (démarche incitative à bien faire) qui s'appliqueront aux territoires. De plus, ce séminaire a été l'occasion de présenter l'articulation juridique du SCOT avec les autres documents d'urbanisme, en termes d'opposabilité et de suivi en particulier.

Les retombées environnementales du projet évaluées

Le volet environnemental du SCOT a été considérablement renforcé par la mise en œuvre des Lois Grenelle sur l'environnement. Le rapport de présentation du SCOT intègre désormais l'état initial de l'environnement (actualisation





des données de 2009) mais aussi l'évaluation environnementale du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (tous deux réalisés par la société Even Conseil). Le rapport doit notamment faire apparaître les objectifs de réduction de la consommation foncière dans le cadre du projet de territoire.

Faire la ville autrement

Pour assurer de dynamisme de l'agglomération tourangelle et conforter son attractivité, les membres du SMAT ont visé l'objectif d'accueillir 30 000 habitants supplémentaires à l'horizon 2030. En considérant les évolutions de la société et le parcours résidentiel des ménages sur le territoire du SCOT, cette ambition démographique doit se traduire par la production de 35 800 nouveaux logements.

La mixité des fonctions urbaines en un même lieu (habitat, activités, équipements) sera recherchée dans le projet de territoire.

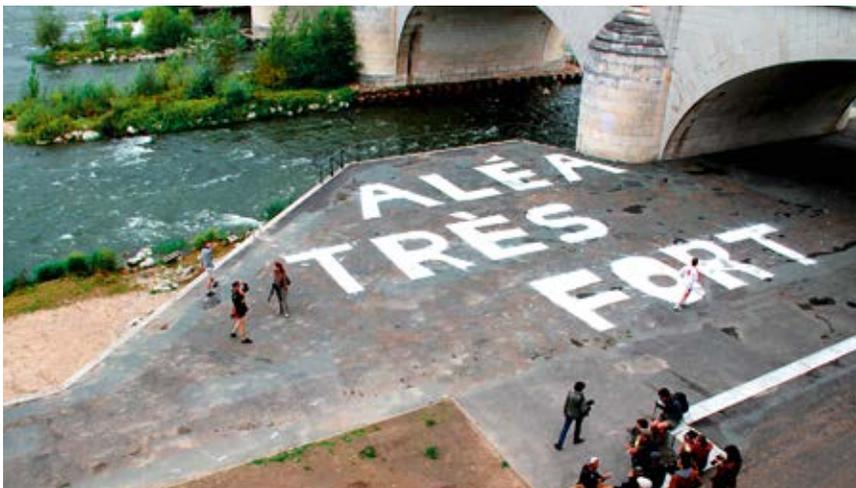
Le succès du SCOT résidera dans la capacité à remplir ces objectifs tout en s'inscrivant dans le développement équilibré du territoire et en limitant le rythme de consommation foncière. Cela passera notamment par 60% de la production de logements à réaliser en renouvellement urbain et par l'intensification de l'urbanisation dans les secteurs préférentiels de développement.

Mobilité : les principes d'une organisation globale des déplacements

L'objectif : disposer d'un outil d'aide à la décision partenarial permettant de définir les politiques de déplacement de demain sur le territoire du SCOT.

Initiée en 2010, l'étude de modélisation multimodale des déplacements a consisté en 2011 à élaborer un modèle de référence. Sur cette base, plusieurs familles de scénarios ont été testées en 2012 (2015, 2030 référence, 2030 tout TC ou 2030 tout routier). Tous ont révélé qu'un important trafic routier demeurerait sur l'autoroute A10 au cœur de l'agglomération. De plus, des points de congestion de trafic routier ont été identifiés dans certains secteurs du territoire.

Ces résultats ont amené les membres du SMAT à dresser les contours de l'organisation globale des déplacements dans le projet de territoire en s'appuyant sur quelques lignes directrices : optimiser le réseau viarie existant avant d'envisager de nouvelles infrastructures routières (en traitant prioritairement les points de congestion de trafic routier identifiés), réduire les nuisances générées par l'A10 au cœur de l'agglomération (bruits, pollution, coupure



**28 septembre 2012 :
séminaire de présentation
du SCOT.**

© Mairie de Chambray-lès-Tours



**La mixité des fonctions
urbaines, un des grands
objectifs du SCOT.**

© Yves Brault - Ville de Tours



**Le volet environnemental
du SCOT a été renforcé.**

© p0lau



urbaine...), déterminer des corridors de transports collectifs en site propres, identifier des lieux d'intermodalité (autour des gares et haltes ferroviaires en particulier), rendre les aménagements urbains perméables aux circulations douces (piétons et cycles). Ces principes directeurs se sont traduits en prescriptions et recommandations déclinées dans le futur Document d'Orientation et d'Objectifs du SCOT.

Développer l'emploi et produire des richesses

À l'interface entre les dynamiques du bassin parisien et du Grand Ouest, l'agglomération tourangelle doit conforter son rayonnement. Cela passe dans l'affirmation par les membres du SMAT de la diversité de l'activité et de l'emploi dans le projet de territoire, en s'appuyant sur le développement de l'économie de la connaissance et de l'innovation, par la consolidation des filières territorialement ancrées ou encore la promotion des différentes formes de tourisme.

Là encore, le succès du SCOT résidera dans la traduction spatiale de ces objectifs, en limitant le rythme de consommation foncière. Cela se traduira également par la recherche de la requalification des sites d'activités existants en visant l'intensification et la diversification, ou encore le développement de l'emploi dans les tissus urbains.

L'aménagement commercial mieux encadré

Les évolutions réglementaires récentes ont amené le SCOT à se doter d'un nouvel outil d'encadrement du commerce sur le territoire : le Document d'Aménagement Commercial. Celui-ci doit être annexé au Document d'Orientation et d'Objectifs du SCOT.

La société AID Observatoire a réalisé ce volet commercial durant le second semestre de l'année, en se basant sur les réflexions menées jusqu'alors au sein du SMAT, ainsi que sur l'étude des services de l'État, pour un schéma de développement commercial durable en Indre-et-Loire. La délimitation des Zones d'Aménagement Commercial (ZACOM) s'est faite en concertation avec les représentants des territoires.

Le document final du SCOT, qui comprendra plus de 700 pages, a été rédigé au dernier trimestre 2012. L'agence d'urbanisme y a largement contribué.

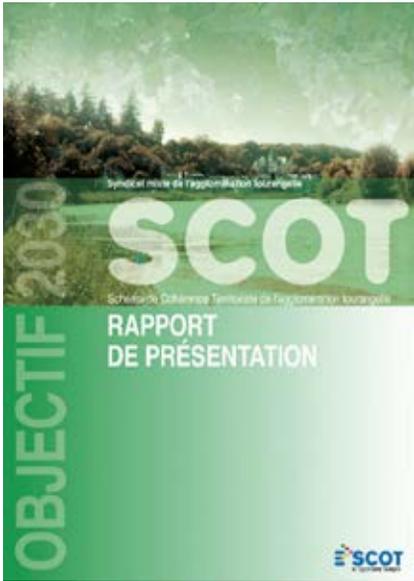
Le SMAT : un lieu d'échange

Le budget de l'exercice 2012 du SMAT s'est élevé à 491 422 € (275 513 € de fonctionnement et 215 909 € d'investissement). Les recettes perçues par le SMAT ont été versées par chacun des 4 EPCI, sur la base de 0,66 € par habitant.

Lieux d'échanges sur le fond de thématiques diversifiées, les instances de réflexions du SMAT ont permis de préparer les décisions relatives

700

pages pour
le document final
du SCOT



aux avis du SMAT sur l'organisation globale des déplacements, le volet environnemental du SCOT ou encore sur la proposition de prescriptions et recommandations pour décliner les orientations du PADD.

Le groupe de suivi a été sollicité 4 fois durant l'année. Il a participé à un échange dans le cadre du séminaire de restitution des réflexions sur l'élaboration du SCOT. Il a validé le principe de l'organisation globale des déplacements suite aux résultats de l'étude de modélisation multimodale des déplacements. Enfin, il a validé la feuille de route à suivre pour la finalisation de l'élaboration du SCOT.

Le site internet a été visité plus de 13 500 fois. Près de 9 200 documents ont été téléchargés. ●



Le SCOT définit les principes d'une organisation globale de déplacement.

© Yves brault - Ville de tours



Objectif 2030 : le rapport de présentation du SCOT traduit les grandes orientations d'aménagement pour les 10 à 20 ans à venir.



Préconisation du SCOT : développer le territoire en limitant la consommation foncière.

© Agence 4 Vents



FONCTION- NEMENT ET BUDGET

Fonctionnement et ressources

Compte administratif 2012

Dépenses par commune

Ressources humaines

Partenaires

FONCTION- NEMENT ET RESSOURCES

LES INSTANCES DE DÉCISIONS

Le Conseil communautaire est désormais composé de 47 membres titulaires et de 47 suppléants issus des conseils municipaux des communes membres. Le nombre de conseillers communautaires est établi en fonction de la population de chacune et de l'effectif de son conseil municipal. Le Conseil communautaire se réunit 8 à 10 fois par an, délibère et vote les projets de la Communauté d'agglomération.

Le Président est élu par le Conseil communautaire. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du

Conseil. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend 19 membres (les maires des communes membres) dont le Président et 8 Vice-présidents. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil communautaire. Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Conseil. Afin de mettre en œuvre les actions décidées par le Conseil communautaire, Tour(s)plus emploie 424 agents dont 343 pour les seules directions de l'environnement et de l'assainissement.

Nombre de délégués communautaires titulaires par commune

Ballan-Miré	2	Saint-Pierre-des-Corps	3
Berthenay	1	Tours	9
Chambray-lès-Tours	3	Luynes	2
Druye	1	La Membrolle-sur-Choisille	2
Fondettes	3	Saint-Étienne-de-Chigny	1
Joué lès Tours	4	Saint-Genouph	1
La Riche	3	Mettray	1
Notre-Dame-d'Oé	2	Savonnières	2
Saint-Avertin	3	Villandry	1
Saint-Cyr-sur-Loire	3		



Le Conseil communautaire

Communes	Délégués Titulaires	Délégués Suppléants
Ballan-Miré	Laurent Baumel Pascale Boudesseul	Christian Labes Daniel Le Gurun
Berthenay	Jacques Le Tarnec	Michel Guérin
Chambray-lès-Tours	Christian Gatard Antoine Gadrat Michel Archambault	Jacques Joselon Philippe Baron Michelle Launay
Druye	Suzanne Varanne	Philippe Richaudeau
Fondettes	Gérard Garrido Nathalie Bouijoux Michel Pasquier	Sabine Leconte Jacques Sauret Catherine Pardillos
Joué lès Tours	Philippe Le Breton Francis Gérard Gérard Gilardeau Dominique Fillion	Alain Dutour Francine Cardon Ghislaine Dupuis Bouzid Bicheri
La Membrolle-sur-Choisille	Jacques Merel Lionel Tétard	Jacques Verdier Philippe Grisel
La Riche	Alain Michel Daniel Lange Filipe Feirreira-Pousos	Alain Bouin Roukya Atteye Roselyne Godin
Luynes	Bertrand Ritouret Guy Malzoppi	Éric Verhille Albino Gardin
Mettray	Philippe Clémot	Daniel Laurent
Notre-Dame-d'Oé	Jean-Luc Galliot Michèle Chenuet	Daniel Ohlmann Patrick Lefrançois
Saint-Avertin	Jean-Gérard Paumier Yvonne Dupont-Franklin Alain Guillemain	Michèle Proust Pierre Mazurier Guy Nogier
Saint-Cyr-sur-Loire	Philippe Briand Jean-Yves Couteau Gilbert Hélène	Michel Gillot Fabrice Boigard Patrice Vallée
Saint-Étienne-de-Chigny	Patrick Chalon	Patrick Deboise
Saint-Genouph	Christian Avenet	Monique Freton
Saint-Pierre-des-Corps	Marie-France Beauflis Michel Mesmin Sophie Le Stum	Daniel Mesnier Martine Belnoue Wilfried Schwartz
Savonnières	Bernard Lorido Jean-Claude Morin	Jean-François Fleury Jean-Michel Aurioux
Tours	Jean Germain Jean-Patrick Gille Jean-Luc Dutreix Dominique Lemoine Jean-Michel Dubois David Chollet Arlette Bosch Alain Dayan Marie-Pierre Lecuirot	Alain Goudeau Cécile Jonathan Marguerite Fantova Pascal Ménage Pierre Texier Alain Devineau François Lafourcade Nicolas Gautreau Bruno Lavilatte
Villandry	Jean-Marie Métais	Maria Lepine



Le bureau



Jean Germain
Président,
Maire de Tours



Vice-président délégué
à l'élimination et à la
valorisation des déchets,
Maire de Notre-Dame-d'Oé



Philippe Le Breton
1^{er} Vice-président délégué au
développement économique,
à la recherche, aux TIC et au
tourisme, Maire de Joué lès Tours



Laurent Baumel
Membre du bureau,
Maire de Ballan-Miré



Philippe Briand
Vice-président délégué à
la voirie et aux grandes
infrastructures routières,
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Christian Avenet
Membre du bureau,
Maire de Saint-Genouph



Marie-France Beauflis
Vice-présidente déléguée
aux équipements sportifs
et culturels, Maire de
Saint-Pierre-des-Corps



Patrick Chalon
Membre du bureau,
Maire de Saint-Étienne-
de-Chigny



Jean-Gérard Paumier
Vice-président délégué à
l'assainissement, Maire de
Saint-Avertin



Philippe Clémot
Membre du bureau,
Maire de Mettray



Christian Gatard
Vice-président délégué à
l'aménagement, au SCOT et
aux politiques contractuelles,
Maire de Chambray-lès-Tours



Jacques Le Tarnec
Membre du bureau,
Maire de Berthenay



Jean-Marie Métails
Membre du bureau,
Maire de Villandry



Alain Michel
Vice-président délégué à
l'habitat et à la politique de
la Ville, Maire de La Riche



Bernard Lorido
Membre du bureau,
Maire de Savonnières



Bertrand Ritouret
Membre du bureau,
Maire de Luynes



Gérard Garrido
Vice-président délégué au
Développement durable,
Maire de Fondettes



Jacques Mérel
Membre du bureau,
Maire de La
Membrolle-sur-Choisille



Suzanne Varanne
Membre du bureau,
Maire de Druye

Jean-Luc Galliot

LES COMPÉTENCES DE TOUR(S)PLUS

Développement économique

Tour(s)plus a la responsabilité du développement économique. Pour cela, la Communauté d'agglomération intervient dans de nombreux domaines : soutien à la recherche et aux initiatives novatrices, développement des zones d'activités, accompagnement des porteurs de projets. Pour mener à bien son rôle, l'agglomération accueille les entreprises, gère l'implantation et le développement de sites d'activités, anime les pôles de compétitivité, appuie l'innovation et le développement de filières. Par ailleurs, Tour(s)plus participe à la veille économique et aux études prospectives.

Tourisme

Depuis avril 2009, Tour(s)plus dispose de la compétence tourisme. S'appuyant sur une entité dédiée, créée en 2011, la SPL Tours val de Loire Tourisme, elle assure désormais l'accueil, l'information des touristes et la promotion du territoire ainsi que la commercialisation de prestations de services touristiques. Pour ce faire, la Communauté d'agglomération élabore un schéma de développement touristique permettant de positionner son territoire comme porte d'entrée du Val de Loire et de faire émerger une destination de tourisme moderne et innovante. En outre, elle assure la création, la gestion et l'entretien d'équipements touristiques d'intérêt communautaire susceptibles d'accroître les retombées économiques et la notoriété du territoire intercommunal.

Habitat et logement

La politique de l'habitat permet d'améliorer l'offre de logement, de réduire les déséquilibres territoriaux et de favoriser la mixité sociale. Tour(s)plus élabore un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui définit pour les années à venir les grandes orientations en la matière et assure une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logement, notamment social. La Communauté d'agglomération dispose également de la compétence « aides à la pierre » déléguée par l'État. Ainsi, Tour(s)plus aide à la construction de logements sociaux, à l'achat immobilier, à la réhabilitation de logements locatifs sociaux, à la rénovation d'habitats privés...

Rénovation urbaine et politique de la Ville

Tour(s)plus agit en direction des quartiers moins bien intégrés ou socialement plus fragiles que d'autres dans l'agglomération. La Communauté intervient dans les domaines du renouvellement urbain, des services publics de proximité, de l'emploi, des transports, de la jeunesse. Le Programme de Rénovation Urbaine (PRU) a pour vocation de renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de l'agglomération.

Environnement et déchets

Tour(s)plus assume l'élimination des déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble des 19 communes. C'est une compétence large, qui englobe la sensibilisation, la collecte, le tri, le traitement des déchets dits résiduels, c'est-à-dire qui n'ont pu être orientés vers les filières de recyclage et la valorisation.

Développement durable

La direction du Développement durable intègre les missions statutaires de surveillance de la qualité de l'air et la cartographie des bruits d'infrastructures. Elle met en œuvre le Plan Climat Territorial de Tour(s)plus qui vise à inscrire les actions menées au sein de ses politiques publiques dans un objectif global de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation du territoire au changement climatique.

Assainissement

Compétence majeure de la Communauté d'agglomération, l'assainissement demande, d'une part, d'entretenir et d'étendre un réseau de collecte des eaux usées, d'autre part, de gérer et développer les capacités de traitement. Tour(s)plus effectue le contrôle des eaux usées avec notamment le suivi météorologique des réseaux d'assainissement (mesure des débits), vérifie la conformité des branchements domestiques et suit les rejets industriels. Enfin Tour(s)plus valorise les boues d'épuration.

Équipements sportifs et culturels

Tour(s)plus réalise ou rénove des équipements afin de mailler le territoire, de

développer les pratiques sportives et culturelles, de créer des lieux de diffusion et d'expression de qualité. Dans le domaine sportif, l'objectif est d'équilibrer l'offre de proximité sur l'ensemble du territoire mais aussi de pouvoir accueillir des sportifs de haut niveau. Tour(s)plus développe des équipements culturels susceptibles d'accueillir des manifestations dont l'audience dépasse le niveau communal ou lorsqu'il existe une carence sur le territoire de l'agglomération.

Voiries et infrastructures

L'entretien des réseaux et la réalisation de nouvelles infrastructures permettent de fluidifier et de sécuriser les déplacements, de promouvoir la pratique du vélo et de la marche et de repenser les espaces publics. Tour(s)plus participe aux grands projets d'infrastructures, entretient et développe le réseau de voies communautaires, agrandit le réseau cyclable de l'agglomération.

Transports urbains

L'agglomération est l'autorité organisatrice des transports par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal des Transports en Commun de l'agglomération Tourangelle. Le SITCAT établit le Plan de Déplacements Urbain, porte le projet de première ligne de tramway et de transport en commun en site propre et gère le service de transports urbains délégué à Keolis.

Le SITCAT assure également le transport des personnes à mobilité réduite.

Énergie

Avec la compétence énergie prise par Tour(s)plus en 2012, la Communauté d'agglomération exerce en lieu et place des communes membres trois missions essentielles. En premier lieu, la définition et la mise en œuvre d'un schéma directeur intercommunal de l'énergie portant sur le patrimoine bâti, la distribution de chaleur et les énergies renouvelables. La seconde mission est centrée sur la mise en place d'une politique de transition énergétique et de gestion énergétique du patrimoine communautaire. Enfin le 3^{ème} volet porte sur la création et la gestion de réseaux de chaleur d'intérêt communautaire. ●



324,6 M€

Le budget de Tour(s)plus pour assurer ses missions

LES RESSOURCES DE TOUR(S)PLUS

Pour investir et réaliser de nouveaux projets, assurer la collecte des déchets, l'assainissement des eaux usées, soutenir des associations, les acteurs du territoire... et pour permettre le fonctionnement de l'institution, la Communauté d'agglomération Tour(s)plus dispose d'un budget de près de 324 600 000 €.

Les ressources de Tour(s)plus proviennent de :

- **Ressources fiscales** : la loi de Finances pour 2010 a supprimé la taxe professionnelle et y a substitué une nouvelle composition des recettes à compter de l'exercice 2011 qui comprend principalement la Contribution Économique Territoriale et la taxe d'habitation perçue en lieu et place du Département. S'y ajoutent par ailleurs, de nouvelles recettes fiscales. Ces impôts et taxes se composent :

- des impositions « Entreprises » composées de la Contribution Économique Territoriale (CET) qui remplace la taxe professionnelle et qui comprend la cotisation foncière des entreprises (CFE), et la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), des Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux qui taxent les entreprises intervenant dans les secteurs de l'énergie, des télécommunications et du ferroviaire et de la Taxe sur les Surfaces Commerciales.

- des impositions « Ménages » composées de la part départementale de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties issue de la région et de la Taxe Additionnelle sur le Foncier Non bâti.

- de mécanismes de garantie de ressources permettant l'équilibre des ressources avant et après réforme.

- **La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)** : elle est due par les usagers du service de la collecte et du traitement des déchets. Elle sert intégralement à financer le bon fonctionnement du service et les investissements nécessaires à son amélioration.

- **La redevance assainissement** : à l'instar de la TEOM, elle est due par les usagers du service de l'assainissement et permet de le financer. C'est une ressource affectée.

- **La taxe de séjour** : la taxe de séjour est acquittée par les touristes auprès des hôteliers et des logeurs qui la reversent à l'agglomération. Le produit de cette taxe sert à renforcer l'attractivité et les services touristiques.

- **La dotation globale de fonctionnement (DGF)** versée par l'État.

- **Les subventions** : elles sont issues d'autres institutions publiques, notamment la Région Centre et le Conseil général d'Indre-et-Loire. Tour(s)plus a en effet conclu deux contrats d'agglomération qui permettent de recueillir des subventions sur certains projets dès lors qu'ils représentent un intérêt régional ou départemental.

- **L'emprunt** : l'emprunt est une manière d'organiser la solidarité entre les générations. Les investissements lourds et importants sont ainsi supportés de manière équitable entre ceux qui en bénéficient aujourd'hui et ceux qui en bénéficieront demain.

- **L'autofinancement** : l'autofinancement est en quelque sorte une ressource « interne ». Il ne provient pas de l'extérieur mais des économies qui ont pu être réalisées sur le fonctionnement de l'agglomération et qui peuvent ainsi être utilisées pour investir davantage. ●

COMPTE ADMINISTRATIF 2012

BUDGET PRINCIPAL

1. Fonctionnement

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 182,5 M€

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 182,5 M€ dont 177,6 M€ de recettes réelles et 4,9 M€ de recettes d'ordre, dont :

Recettes réelles :

Impôts et taxes dont compensations	118,3 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	40,1 M€
Participations	3,7 M€
Recettes diverses	9,2 M€
Résultat de l'exercice antérieur	6,3 M€

Recettes d'ordre : 4,9 M€

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 150,7 M€

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 150,7 M€ dont 134,3 M€ de dépenses réelles et 16,4 M€ de dépenses d'ordre, dont :

Recettes réelles :

Les versements aux Communes	78,6 M€
constituées par :	
- L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	70,8 M€
- La Dotation de Solidarité Communautaire	4,9 M€
- Les fonds de concours	2,9 M€

Les charges à caractère général 29,4 M€
dont 17,3 M€ au titre des Ordures Ménagères

Les dépenses de personnel 15,2 M€

Les participations (hors fonds de concours aux Communes) 6,6 M€

comprenant :

- La rémunération des élus	0,5 M€
- Les participations à des tiers	6,1 M€
au titre des compétences suivantes :	
- Développement économique	1,3 M€
- Culture	2,2 M€
- Sports	1,1 M€
- Politique de la Ville	0,5 M€
- Environnement & Développement durable	0,3 M€
- Habitat	0,6 M€
- Infrastructures	0,06 M€
- Tourisme	0,05 M€

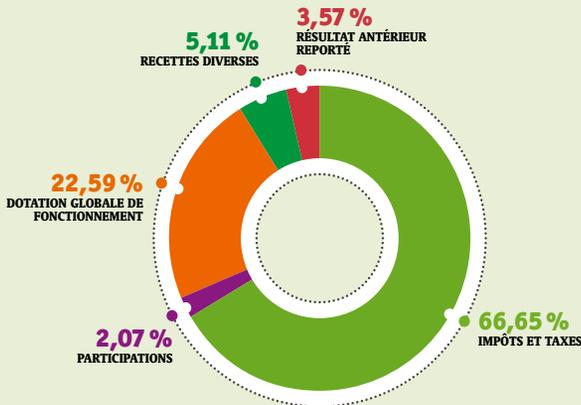
Les charges financières 3,3 M€

Les charges exceptionnelles 1,2 M€

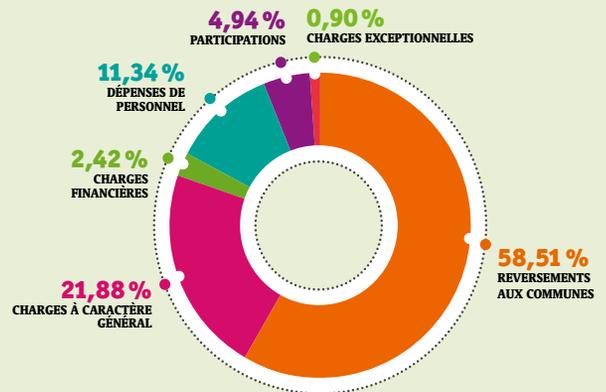
Autofinancement :

LE SOLDE DES RECETTES TOTALES ET DES DÉPENSES DE GESTION PERMET DE DÉGAGER UN AUTOFINANCEMENT DE 48,2 M€.

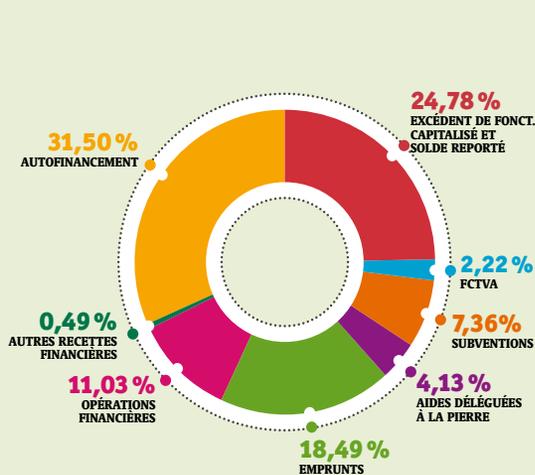
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



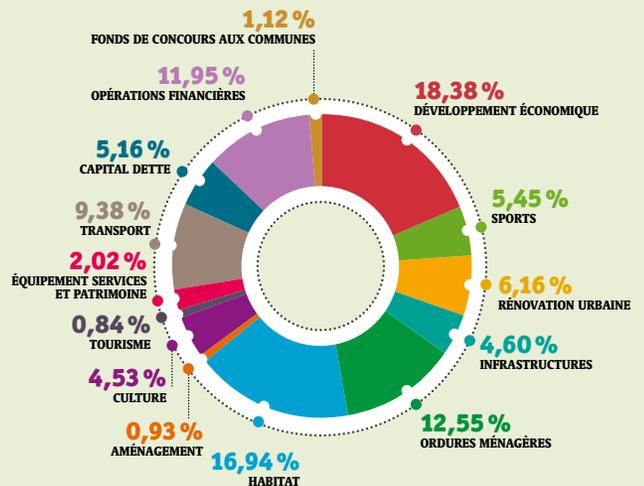
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



2. Investissement

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 105,5 M€

Les recettes d'investissement se sont élevées à 105,5 M€ dont 89 M€ de recettes réelles et 16,6 M€ de recettes d'ordre, dont :

Excédent de fonctionnement capitalisé et solde reporté	32,2 M€
FCTVA	2,9 M€
Subventions	9,6 M€
Aides déléguées à la pierre	5,4 M€

Emprunt	24,0 M€
Opérations financières	14,3 M€
Autres recettes financières	0,6 M€

Le montant du capital restant dû au 31/12/2012 s'élève à 97,9 M€.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 24,5 M€. L'excédent de Fonctionnement étant de 31,8 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 7,3 M€.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 130 M€

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 130,0 M€ dont 124,9 M€ de dépenses réelles et 5,1 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles :

Celles-ci comprennent :

Les investissements liés à l'exercice d'une compétence soit 88,0 M€, représentent 70,37 % des dépenses réelles, et se répartissent de la façon suivante :

Compétence	Montant en M€	% dans le total des compétences	% des dépenses totales
Développement économique	22,9	26,11	18,38
Habitat	21,2	24,07	16,94
Ordures Ménagères	15,7	17,83	12,55
Rénovation urbaine	7,7	8,75	6,16
Sports	6,8	7,75	5,45
Infrastructures	5,7	6,54	4,6
Culture	5,7	6,43	4,53
Aménagement	1,2	1,32	0,93
Tourisme	1,1	1,2	0,84

Les autres dépenses d'un montant de 36,9 M€ représentant 29,63 % des dépenses réelles ayant pour objet :

les participations au titre du transport	11,70 M€
du patrimoine et de l'équipement des services	2,5 M€
du remboursement du capital de la dette	6,4 M€
des opérations financières	14,9 M€
des fonds de Concours	1,4 M€

DÉPENSES D'ORDRE : 5,1 M€

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1. Fonctionnement

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 22,1 M€

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 22,1 M€ dont 21,0 M€ de recettes réelles et 1,1 M€ de recettes d'ordre, dont :

Prestations de services	16,6 M€
dont 14,8 M€ au titre de la redevance d'assainissement. La redevance représente 70,81 % de l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement.	
Résultat de l'exercice antérieur	3,8 M€
Autres produits	0,4 M€
Subventions d'exploitation	0,2 M€

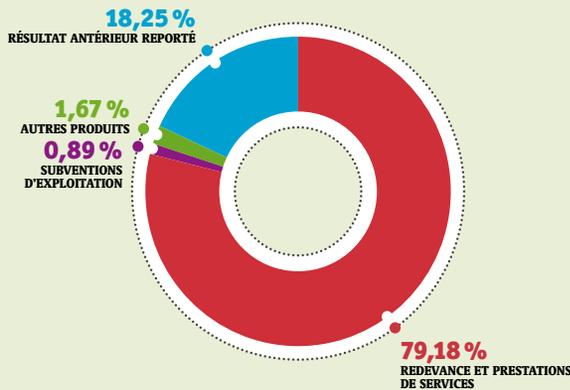
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 15,3 M€

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 15,3 M€ dont 9,5 M€ de dépenses réelles et 5,8 M€ de dépenses d'ordre, dont :

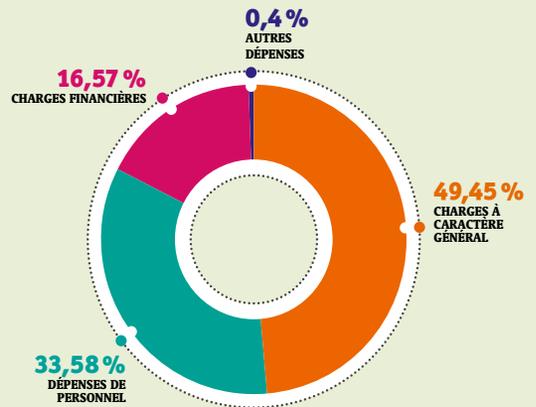
Charges à caractère générale	4,7 M€
Charges de personnel	3,2 M€
Charges financières	1,6 M€
Dépenses diverses	0,04 M€

LE SOLDE DES RECETTES TOTALES ET DES DÉPENSES TOTALES PERMET DE DÉGAGER UN AUTOFINANCEMENT DE 12,5 M€.

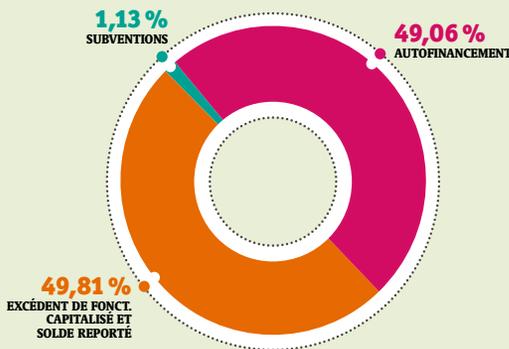
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



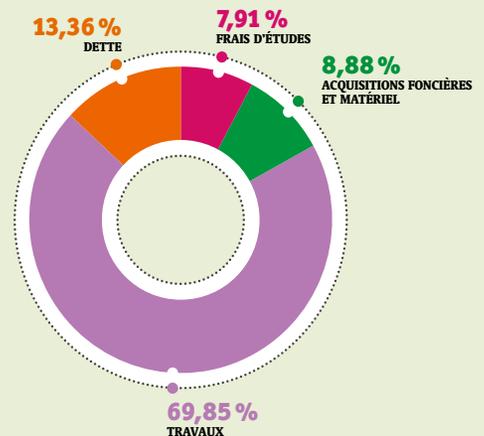
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT



2. Investissement

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 14,5 M€

Les recettes d'investissement se sont élevées à 14,5 M€ dont 8,7 M€ de recettes réelles et 5,8 M€ de recettes d'ordre. Le financement des investissements se répartit de la façon suivante :

Solde antérieur reporté et	
Excédent de fonctionnement capitalisé	8,5 M€
Subventions	0,2 M€

Il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt sur l'exercice. Le montant du capital restant dû au 31/12/2012 s'élève à 26,6 M€.

Les dépenses des recettes et des dépenses d'investissement nécessitent un besoin de financement de 2,6 M€. L'excédent de fonctionnement étant de 6,7 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de **4,1 M€**.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 17,1 M€

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 17,1 M€ dont 15,9 M€ de dépenses réelles et 1,2 M€ de dépenses d'ordre, dont :

Études	1,3 M€
Acquisitions foncières et matériel	1,4 M€
Travaux	11,1 M€
dont :	
- au titre des stations	4,6 M€
- au titre des réseaux	6,5 M€
Dettes	2,1 M€

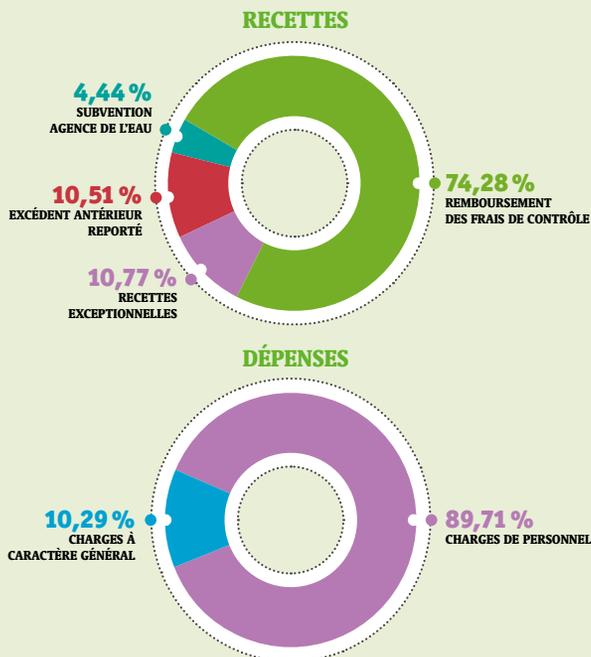
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

D'un montant initial de 82 419,46 €, le budget relatif au Service Public de l'Assainissement Non Collectif ne comprend qu'une section de fonctionnement dont la réalisation a été la suivante :

LES RECETTES	81 024,76 €
Remboursement des frais de contrôle	60 180,00 €
Excédent antérieur reporté	8 519,46 €
Recettes exceptionnelles	8 725,30 €
Subvention Agence de l'Eau	3 600,00 €
LES DÉPENSES	70 817,33 €
Dépenses de personnel	63 529,92 €
Charges à caractère général	7 287,41 €

LE RÉSULTAT DÉFINITIF CUMULÉ DE FONCTIONNEMENT S'ÉLÈVE À 10 207,43 €.

LE RÉSULTAT GLOBAL (COLLECTIF ET NON COLLECTIF) NET DE CLÔTURE S'EST ÉLEVÉ À LA SOMME DE 4 145 754,29 € (SOIT 4 135 546,86 € COLLECTIF ET 10 207,436 € NON COLLECTIF).



LES DÉPENSES PAR COMMUNE

L'article L 5211-39 du Code général des Collectivités Territoriales a introduit une nouvelle disposition visant à renforcer la transparence financière au sein des intercommunalités à fiscalité propre. Cette disposition fait obligation au Président d'un tel établissement de faire figurer dans le rapport d'activité qu'il doit transmettre chaque année aux maires des communes membres, avant le 30 septembre, les informations relatives à l'utilisation, sur leur territoire respectif, des crédits de l'EPCI. Le rapport d'activité comporte désormais une liste des dépenses d'investissement et de fonctionnement réalisées par l'EPCI dans chacune de ses communes, avec les tableaux récapitulatifs correspondant l'un au fonctionnement, le second à l'investissement. Il s'agit des dépenses réellement décaissées au profit des communes. **À noter : il n'est possible de faire figurer que les dépenses dont le suivi peut être directement rattaché à une commune.**

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT RÉALISÉES PAR TOUR(S) PLUS DANS LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

FONCTIONNEMENT	FDC*	Remboursement Équipements communautaires et transports collectifs
BALLAN-MIRÉ	121 586	18 265
BERTHENAY	2 000	1 684
DRUYE	2 000	1 619
CHAMBRAY	23 300	162 595
FONDETTES	4 368	64 524
JOUÉ LÈS TOURS	477 607	294 929
LA MEMBROLLE	4 894	35 818
LA RICHE	134 079	334 210
LUYNES	81 966	17 937
METTRAY	2 000	39 381
NOTRE-DAME-D'OEÛ	52 288	33 178
ST-AVERTIN	201 859	112 657
ST-CYR-SUR-LOIRE	26 992	157 281
ST-ETIENNE-DE-CHIGNY	4 868	3 633
ST-GENOUPH	2 000	18 850
ST-PIERRE-DES-CORPS	232 101	49 350
SAVONNIÈRES	0	6 235
TOURS	1 742 693	2 214 500
VILLANDRY	2 000	268
TOTAL FONCTIONNEMENT	3 118 601 €	3 566 913 €

* Fonds de concours dont illuminations de Noël et fonctionnement aires d'accueil des gens du voyage

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES PAR TOUR(S)PLUS DANS LES COMMUNES DE L'AGGLOMÉRATION

INVESTISSEMENT	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	
	Montant en €	Opération
CHAMBRAY ▶	226 662	Rue Coulomb La Vrillonnerie
	5 500	Entrée vrillonnerie
FONDETTES ▶	119 536	FISAC Fondettes
	88 659	FISAC Gouin Fondettes
	54 181	Extension de la Haute Limougière Nord
	28 633	Déplacement du marché
JOUÉ LÈS TOURS ▶	485 357	Requalification ZI Cugnot
	36 755	ZI Gare
LA MEMBROLLE ▶	27 388	FISAC La Membrolle
LA RICHE ▶	16 032	Requalification ZI St Cosme
	1 807	Avenue du prieuré
METTRAY ▶	140 810	FISAC Mettray
NOTRE-DAME-D'OË ▶	38 782	Zone d'activités Arche d'Oë
ST-AVERTIN ▶	397 745	FISAC St Avertin Grands Champs
ST-CYR-SUR-LOIRE ▶	4 383	La Rabelais
	80 250	Boulevard De Gaulle
	776 439	Rue Victor-Hugo
ST-PIERRE-DES-CORPS ▶	1 522 045	Place Maurice-Thorez
TOURS ▶	1 017 000	Zone d'activités des 2 Lions
	15 774	Accès Ouest Rochepinard
	28 259	Ateliers parc expo
	13 890	Pôle Arts graphiques
	8 625	FISAC Halles
	678 055	FISAC Requalification Halles
	7 836	Rochepinard Vatel

INVESTISSEMENT

INFRASTRUCTURES

Montant en €

Opération

ST-AVERTIN ▶

285 817

Avenue Pompidou

JOUÉ LÈS TOURS ▶

77 618

Boulevard de Gaulle

ST-PIERRE-DES-CORPS ▶

1 938

Avenue Duclos

TOURS ▶

8 982

Avenue Daniel-Mayer

51 096

Boulevard Wagner

CULTURE

BALLAN-MIRÉ ▶

59 576

Équipement culturel

JOUÉ LÈS TOURS ▶

218 361

SMAC

METTRAY ▶

132 738

Fabrique des Arts de la rue

ST-PIERRE-DES-CORPS ▶

156 194

Studio répétition musiques actuelles

305 697

Pôle des arts urbains

TOURS ▶

69 756

CDRT

62 023

Centre d'Art Contemporain Olivier-Debré

SPORT

BERTHENAY ▶

2 392

Salle de sport

NOTRE-DAME-D'OÉ ▶

26 942

Couverture tennis

ST-AVERTIN ▶

1 017

Terrain sportif La Bellerie

ST-CYR-SUR-LOIRE ▶

77 500

Gymnase

ST-ÉTIENNE-DE-CHIGNY ▶

3 086

Gymnase

ST-GENOUPH ▶

60 583

Vestiaires

SAVONNIÈRES ▶

4 847

Tennis couverts

3 331

Piscine Mortier

57 268

Boulodrome

86 685

Contournement Île Balzac

161 787

Tennis club de Tours

TOURS ▶

125 264

Terrain synthétique Chambrerie

876 939

Extension Compact Golf

297 197

Stade Grammont

153 019

Terrain de sport de la Chambrerie

525 400

FDC Stade de football

INVESTISSEMENT		ORDURES MÉNAGÈRES	
		Montant en €	Opération
TOURS ▶		27 995	Dépôt nord
		771 921	Déchetterie La Milletière
POLITIQUE DE LA VILLE			
JOUÉ LÈS TOURS ▶		86 376	GPV-JLT - Espaces publics Jean Jaurès
		151 083	ANRU II Rue Laplace
		58 000	ANRU II place du 11 Novembre
		1 028 104	ANRU rue de la Rotière
		1 157 297	ANRU II Locaux d'activités Rabière
		199 894	ANRU ZUP 3 Partie Centrale
		343 753	ANRU ZUP 3 Partie Est
		247 981	ANRU II Espace Poirier
ST-PIERRE-DES-CORPS ▶		956 253	ANRU II SPDC Grand mail
TOURS ▶		7 653	ANTU II Dénivelé gare de TOURS
		743 933	ANRU II Locaux d'activités Sanitas
		354 777	ANRU II Tours Anne de Bretagne
		101 857	ANRU II Avenue Roubaix Est
AMÉNAGEMENT			
BERTHENAY ▶		9 183	FDC 2012
FONDETTES ▶		60 862	FDC 2010
		127 598	FDC 2011
LA MEMBROLLE ▶		36 885	FDC 2011
METTRAY ▶		24 043	FDC 2010
ST-AVERTIN ▶		20 000	FDC 2011
		140 000	Abords de Cangé
ST-CYR-SUR-LOIRE ▶		18 296	FDC 2008
		96 327	FDC 2009
		11 985	FDC 2010
		99 701	FDC 2012

INVESTISSEMENT**AMÉNAGEMENT** suite

	Montant en €	Opération
ST-GENOUPH ▶	11 922	FDC 2010
	12 311	FDC 2011
SAVONNIÈRES ▶	18 460	FDC 2011
	18 957	FDC 2012
TOURS ▶	3 678	Acquisition terrains de la Gloriette
	12 500	Bois de la Chamberie
VILLANDRY ▶	75 000	FDC Villandry Commerce-Habitat
	13 075	FDC 2011
	13 166	FDC 2012

DÉVELOPPEMENT DURABLE

TOURS ▶	17 237	Réhabilitation bâtiment agricole La Gloriette
---------	--------	---

TOURISME

ST-AVERTIN ▶	83 069	Rénovation camping
--------------	--------	--------------------

TOTAL INVESTISSEMENT FONDS DE CONCOURS PAR COMMUNE

	Montant en €		Montant en €
BALLAN-MIRÉ	59 576	NOTRE-DAME-D'OË	65 724
BERTHENAY	11 575	ST-AVERTIN	927 648
DRUYE	0	ST-CYR-SUR-LOIRE	1 164 881
CHAMBRAY	232 162	ST-ÉTIENNE-DE-CHIGNY	3 086
FONDETTES	479 468	ST-GENOUPH	84 816
JOUÉ LÈS TOURS	4 090 578	ST-PIERRE-DES-CORPS	2 942 127
LA MEMBROLLE	64 273	SAVONNIÈRES	42 265
LA RICHE	17 839	TOURS	6 289 740
LUYNES	0	VILLANDRY	101 241
METTRAY	297 591		

TOTAL INVESTISSEMENT**16 874 592 €**

RESSOURCES HUMAINES

Présentation générale de l'effectif permanent

ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF DEPUIS 2000

L'évolution des effectifs entre 2000 et 2011 est étroitement liée aux différents transferts de compétences intervenus au cours de cette période :

- 1^{er} janvier 2002 : transfert du personnel des services du développement économique,

- 1^{er} janvier 2003 : transfert du personnel des services de collecte des ordures ménagères,

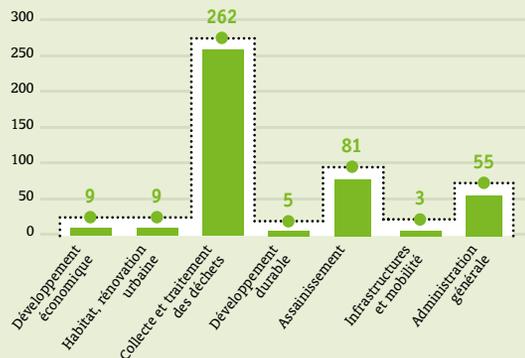
- 1^{er} janvier 2004 : transfert du personnel du service assainissement de la ville de Tours jusqu'alors mis à disposition.

L'effectif de la Communauté d'agglomération Tour(s)plus au 31 décembre 2012 s'élève à 424 agents.



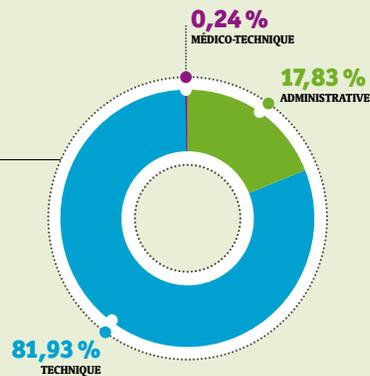
Répartition de l'effectif par compétences au 31/12/2012

Le service environnement et déchets représente plus de 61 % des effectifs communautaires, le service assainissement 19% des postes permanents.



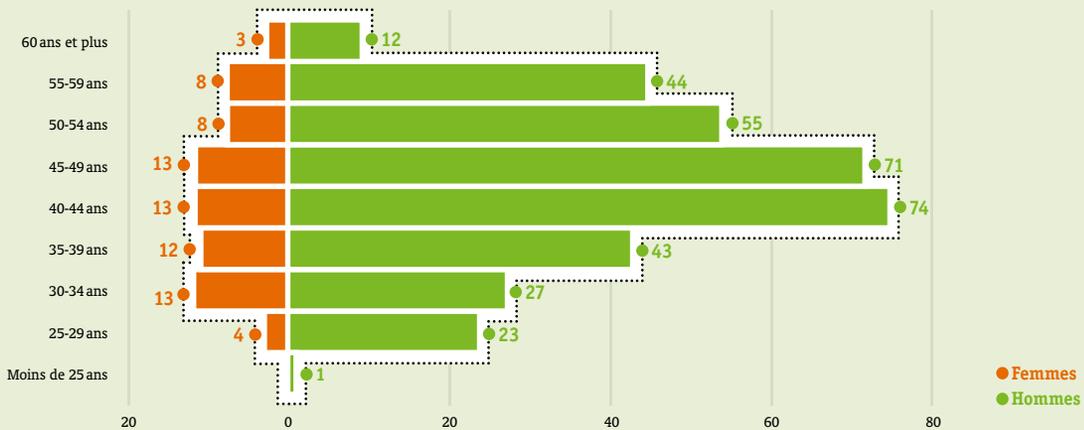
Répartition de l'effectif par filières au 31/12/2012

L'effectif de la Communauté d'agglomération appartient pour 81,93 % à la filière technique.
 La part des agents titulaires et stagiaires s'établit à plus de 98 % de l'effectif total.



Pyramide des âges au 31/12/2012

L'âge moyen des effectifs permanents augmente d'année en année pour atteindre au 31 décembre 2012 l'âge de 44,4 ans contre 43,6 ans en 2011.



PARTENAIRES

LES INSTITUTIONNELS

Europe. L'Union Européenne met en œuvre un programme de financement sur le territoire régional qui s'étend jusqu'à 2013. Il contribue au financement d'équipements structurants dans l'agglomération. www.europe-centre.eu

État. L'État est un partenaire financier de la Communauté d'agglomération. Il intervient en particulier dans le cadre de la politique de la Ville et de la rénovation urbaine. www.indre-et-loire.pref.gouv.fr

Région Centre. Tour(s)plus a signé avec la Région son contrat d'agglomération de troisième génération 2008-2013. Doté de plus de 40M€, il contribue notamment au financement d'opérations liées au développement durable, à l'habitat ou au transport. www.regioncentre.fr

Conseil général d'Indre-et-Loire. Le Département et l'agglomération sont liés par un Contrat de partenariat qui s'achève en 2012. Il consacre une enveloppe de 11,27M€ au financement de projets communautaires et du SITCAT. www.cg37.fr

LES STRUCTURES ASSOCIÉES

SITCAT. Le Syndicat intercommunal des transports en commun de l'agglomération tourangelle regroupe Tour(s)plus et 6 autres communes. Il est l'autorité organisatrice des transports sur ce périmètre. Il délègue la gestion des transports urbains à Fil Bleu et celle des personnes à mobilité réduite à Véolia.

Touraine Propre. Tour(s)plus a adhéré à ce syndicat créé en 2002 et rassemblant 110 communes pour une population de 430 000 habitants. Touraine Propre a pour vocation d'élaborer une filière de traitement des déchets efficace, performante écologiquement et économiquement. www.tourainepropre.com

Société d'Équipement de Touraine. L'agglomération est actionnaire de la SET, société d'aménagement départementale, aux côtés notamment du Conseil général d'Indre-et-Loire, des Villes de Tours, Joué lès Tours, Chambray-lès-Tours et La Riche. www.set.fr

Tours Val de Loire Tourisme. Tour(s)plus assure depuis 2011 le développement du tourisme sur son territoire. Elle a créé à cet effet une Société Publique Locale.

Aéroport international Tours Val de Loire. Tour(s)plus est membre du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Développement de l'Aéroport International de Tours, aux côtés du Conseil général d'Indre-et-Loire, de la Région Centre et de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Touraine. C'est la SNC Lavalin qui est en charge de la gestion opérationnelle. www.tours-aeroport.com

SEMPAT. Tours(s)plus est actionnaire de la Société d'Économie Mixte Patrimoniale Val de Loire dont le rôle est de favoriser la croissance verte, en particulier par la prise en compte des critères du développement durable dans l'immobilier commercial.

SMAT. Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle a pour vocation d'élaborer le schéma de cohérence territoriale. Il rassemble Tour(s)plus, les Communautés de communes du Vouvrillon, de l'Est Tourangeau et du Val de l'Indre.

Conseil de développement. C'est l'instance de concertation de l'agglomération, dont les membres sont issus de la société civile. Il est amené à se prononcer de manière consultative sur toutes les grandes questions relatives au développement de l'agglomération.

LES ASSOCIATIONS

Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours. Cette association est chargée d'accompagner les intercommunalités et les communes dans la définition de leur projet de territoire. Elle intervient en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de Tour(s)plus. www.atu37.org

Observatoire de l'Économie et des Territoires de Touraine. L'OE2T réunit les acteurs publics du développement économique. L'Observatoire est un lieu d'études et de prospectives mais aussi de diffusion d'informations économiques, via son site Internet et ses publications. www.economie-touraine.com

Mission val de Loire. La Mission Val de Loire est chargée depuis mars 2002 de gérer la valorisation de l'inscription du Val de Loire au Patrimoine mondial de l'humanité par l'Unesco. Dans le cadre de la charte d'engagement Val de Loire dont elle est signataire, la Communauté d'agglomération est un acteur de la Mission Loire. www.valdeloire.org



Communauté d'agglomération Tour(s)plus

Conception & réalisation graphique Efil 02 47 47 03 20 / www.efil.fr

Impression Graphival, imprimeur labellisé imprim'vert (*charte pour la réduction de l'impact environnemental, la traçabilité et le traitement des déchets*)

Papier certifié PEFC (*garantie d'une gestion durable des ressources forestières*).

Photo de couverture © Léonard de Serres



Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Druey
Fondettes
Joué lès Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry

WWW.AGGLO-TOURS.FR

Communauté d'agglomération Tour(s)plus
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 TOURS Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15